

OCDE  
ETUDES ECONOMIQUES  
1984/1985

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

YUGOSLAVIE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

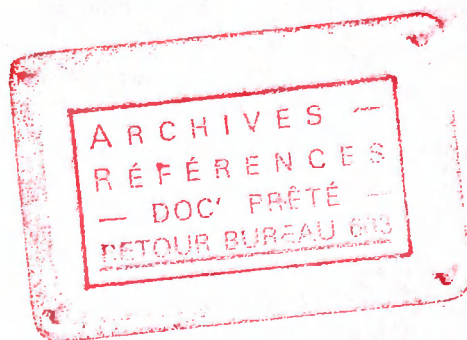
DÉCEMBRE 1984



ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE



# YOUGOSLAVIE



DÉCEMBRE 1984

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

En vertu de l'article 1er de la Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris et entrée en vigueur le 30 septembre 1961, l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale ;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique ;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales.

Les signataires de la Convention relative à l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie. Les pays suivants ont adhéré ultérieurement à cette Convention (les dates sont celles du dépôt des instruments d'adhésion) : le Japon (28 avril 1964), la Finlande (28 janvier 1969), l'Australie (7 juin 1971) et la Nouvelle-Zélande (29 mai 1973).

La République socialiste fédérative de Yougoslavie prend part à certains travaux de l'OCDE (accord du 28 octobre 1961).

© OCDE, 1984

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :

M. le Directeur de l'Information, OCDE

2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Introduction</b>	7
<b>I. Mesures de stabilisation et performance économique, 1981-1983</b>	8
Aggravation des déséquilibres et réorientation de la politique économique	8
Répartition du revenu et évolution de la structure de la demande intérieure	10
Montée des tensions inflationnistes	13
Balance des paiements et financement extérieur	16
<b>II. Politique économique et perspectives à court terme, 1984-85</b>	19
Résolution économique et objectifs pour 1984	19
Politiques monétaire et budgétaire	21
Évolution en 1984	30
Perspectives pour 1985	40
<b>III. Ajustement structurel et objectifs économiques à plus long terme</b>	45
Objectifs officiels à moyen et à long terme	45
Efficience et concurrence interne	47
Distorsions de la structure de production intérieure	47
Morcellement du marché national et faiblesse de la concurrence intérieure	51
Pressions inflationnistes	54
Répartition du revenu, affectation des ressources et problèmes de financement	55
Gestion du système des changes	58
<b>IV. Conclusions</b>	59
Notes et références	62
<i>Annexe: Modifications du système de contrôle des changes</i>	67
Notes et références de l'annexe	69
<b>Annexe statistique</b>	72

## TABLEAUX

### *Texte*

1. Évolution à moyen terme	9
2. Répartition du produit social	10
3. Structure de la demande	11
4. Contributions à la hausse des prix	14
5. Indicateurs des opérations avec l'extérieur	17

6.	Demande et production	20
7.	Structure des dépôts	21
8.	Masse monétaire et crédit	22
9.	Taux d'intérêt	24
10.	Comptes consolidés du secteur public	28
11.	Budget fédéral	28
12.	Compte des ménages	31
13.	Résolution économique pour 1984 et perspectives d'évolution	33
14.	Balance des paiements	34
15.	Commerce extérieur en 1984	35
16.	Dettes extérieures	36
17.	Évolution des prix	38
18.	Gains moyens	39
19.	Indicateurs de conjoncture	41
20.	Objectifs de croissance à moyen et long terme	46
21.	Évolution de la structure de l'économie yougoslave	47
22.	Structure et croissance des industries manufacturières	49
23.	Échanges de biens et services à l'intérieur des régions	53
24.	Structure des échanges de biens et services par destination	54
25.	Évolution de l'inflation en longue période	55
26.	Répartition du revenu des entreprises	56

#### *Annexe statistique*

A.	Produit social	72
B.	Produit national et dépenses	73
C.	Produit brut au coût des facteurs par branches d'activité	74
D.	Formation brute de capital fixe	75
E.	Le revenu national et le compte des particuliers	76
F.	Agriculture	77
G.	Production industrielle	78
H.	Population active et emploi	79
I.	Prix et salaires	80
J.	Bilan consolidé du système bancaire	81
K.	Importations et exportations par groupes de produits	82
L.	Importations et exportations par zones	83
M.	Balance des paiements	84

#### GRAPHIQUES

1.	Structure de l'investissement	12
2.	Productivité, gains réels et coût de la vie	15
3.	Compétitivité-prix et tourisme	18
4.	Taux d'intérêt réels	25
5.	Taux de change	26
6.	Évolution budgétaire	29
7.	Évolution du marché du travail	32
8.	Indicateurs de l'inflation	37
9.	Indicateurs économiques courants	42
10.	Échanges internationaux et balance des paiements	44

# STATISTIQUES DE BASE DE LA YOUGOSLAVIE

## LE PAYS ET LA POPULATION

Superficie totale (1 000 km <sup>2</sup> )	256	Accroissement net de la population, 1971-1983 (1 000), moyenne annuelle	190
Superficie cultivée (1 000 km <sup>2</sup> ) 1982	143.0	Emploi rémunéré, total (1983, 1 000)	6 223
Superficie forestière (1 000 km <sup>2</sup> ) 1982	92.8	dont :	
Population (30.06.1983, 1 000)	22 800	Industrie	2 374
Républiques :		Construction	599
Serbie	9 464	Agriculture (secteur socialisé)	218
Croatie	4 632	Personnes employées dans les exploitations agricoles individuelles (1982, 1 000)	2 292
Bosnie et Herzégovine	4 223		
Macédoine	1 967		
Slovénie	1 914		
Monténégro	600		
Villes principales (1981, 1 000)			
Belgrade	1 470		
Zagreb	856		
Skoplje	505		
Sarajevo	449		
Ljubljana	305		

## LA PRODUCTION

PNB au coût des facteurs (1982, milliards de dinars)	3 034.6	Origine du PIB en 1982 (pourcentage du PIB) :	
PIB par habitant (1982, dollars E.-U.)	2 698	Agriculture, forêts, pêche	15.0
Formation brute de capital fixe :		Industries extractives et manufacturières	37.1
en 1982 (milliards de dinars)	854.8	Construction	9.4
en 1982 (pourcentage du PNB)	25.9	Divers	38.5

## LES INSTITUTIONS

Consommation publique (1982, pourcentage du PIB)	15.8	Recettes de l'État, y compris la Sécurité sociale (1982, pourcentage du PIB)	31.4
--	------	--	------

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

	Structure des exportations en 1983 (en pourcentage)	Structure des importations en 1983 (en pourcentage)
Produits alimentaires, boissons et tabac	11.6	4.9
Matières premières et produits semi-manufacturés	40.7	68.4
Produits manufacturés finis	47.7	26.7

## LA MONNAIE

Unité monétaire : le dinar	Unités monétaires par dollar des États-Unis, moyenne journalière :	
	Année 1983	96.1
	Juin 1984	143.2

*Note :* On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.



*Cette étude a été établie à partir d'un rapport préparé par le Secrétariat pour l'examen annuel de la Yougoslavie par le Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement le 6 novembre 1984.*

*Après révision à la lumière de la discussion au cours de la séance d'examen, l'étude a été finalement approuvée pour publication par le Comité le 6 décembre 1984.*

## INTRODUCTION

De nouveaux progrès ont été réalisés, ces deux dernières années, dans la voie d'une amélioration des résultats économiques à moyen terme. En 1984, la politique économique a conservé une orientation restrictive, se traduisant notamment par une nette contraction du volume des dépenses publiques, y compris une nouvelle baisse importante des salaires réels versés par le secteur public. Des ajustements successifs ont été apportés aux taux d'intérêt nominaux depuis la fin de 1983, l'objectif étant de faire en sorte que les taux réels deviennent positifs d'ici avril 1985. Des mesures administratives et des pressions politiques ont été utilisées afin d'éviter tout écart excessif par rapport aux objectifs retenus dans la Résolution économique pour 1984. En outre, un certain nombre de réformes institutionnelles et structurelles sont en cours, et d'autres sont envisagées pour 1985, conformément au Programme de stabilisation à long terme.

Bien que la demande intérieure ait continué de se contracter, le Produit social devrait marquer une progression de 2 pour cent environ en 1984, après être resté pratiquement stationnaire les trois années précédentes. La baisse tendancielle de la productivité a été arrêtée et l'augmentation du chômage s'est ralentie, mais celui-ci, qui représente 10 pour cent environ de la population active non agricole, demeure un problème majeur. L'évolution la plus favorable est le redressement du volume des exportations vers les pays à monnaies convertibles, lequel s'explique par le raffermissement de la demande des pays de l'OCDE, par l'amélioration de la compétitivité-prix depuis le milieu de 1982 et par l'évolution de la structure de la demande et de la production. Cette reprise a contribué à consolider l'amélioration substantielle intervenue l'an dernier dans la balance commerciale, permettant ainsi un assouplissement des restrictions à l'importation. De ce fait, l'excédent de la balance des opérations courantes en monnaies convertibles devrait atteindre, en 1984, le niveau sans précédent de 850 millions de dollars. Bien que les gains moyens réels aient accusé un recul cumulé de près de 30 pour cent sur la période de quatre ans se terminant en 1984 et que l'activité économique se soit considérablement tassée, le taux tendanciel d'inflation est resté à peu près stationnaire depuis le milieu de 1983, aux alentours de 55 pour cent. La situation tendancielle de l'économie intérieure et celle de la balance des paiements devraient continuer de s'améliorer en 1985. Par conséquent, les gains moyens nets pourraient cesser de baisser en termes réels, mais il est probable que l'inflation continuera de poser de sérieux problèmes.

La partie I de la présente Étude traite de la politique de stabilisation à court terme menée durant la période de trois ans achevée en 1983. Après un bref rappel des raisons qui ont motivé cette réorientation de la politique économique, on examinera les résultats obtenus dans les domaines de la répartition du revenu, de l'affectation des ressources, de l'inflation et de la position extérieure. La partie II décrit les mesures prises depuis la fin de 1983, fait le point de l'évolution de la situation économique en 1984 et analyse les perspectives pour 1985. Dans le contexte des objectifs à moyen et à long terme retenus par les autorités, on s'efforcera d'identifier, dans la partie III, certaines des conditions nécessaires à un retour à une croissance durable non inflationniste. Il sera surtout question des problèmes structurels liés à l'efficience



et à la concurrence interne, de la répartition du revenu, de l'affectation des ressources, des problèmes de financement et du système de gestion des devises. Enfin, la partie IV, qui conclut l'Étude, contient un certain nombre de considérations concernant la conduite de la politique économique.

## I. MESURES DE STABILISATION ET PERFORMANCE ÉCONOMIQUE, 1981-1983

### *Aggravation des déséquilibres et réorientation de la politique économique*

Sous l'effet conjugué de la croissance déséquilibrée et des distorsions de plus en plus marquées qui avaient caractérisé la seconde moitié des années 70<sup>1</sup>, d'une part, et des répercussions du second choc pétrolier, d'autre part, l'expansion économique s'est pratiquement interrompue dans les premières années 80. Pour les mêmes raisons, les pressions inflationnistes se sont renforcées et les déséquilibres extérieurs se sont gravement accentués. Le taux de croissance annuel du Produit social est tombé aux alentours de ¼ pour cent sur la période de trois ans se terminant en 1983, alors qu'il était de 6 pour cent entre 1973 et 1980. D'environ 20 pour cent au milieu de 1979, l'inflation est montée à quelque 45 pour cent au milieu de 1981. Le déficit extérieur courant s'est notablement élargi pour atteindre un taux annuel de 3 milliards de dollars durant la période 1979-80 (soit 4 pour cent du PNB, en moyenne), alors qu'il avait été de l'ordre de 1 milliard de dollars au cours des cinq années précédentes. Cet accroissement s'explique pour un peu plus des deux tiers par l'alourdissement de la facture pétrolière, le reste étant imputable à l'apparition de déséquilibres tendanciels et, dans une moindre mesure, à la position conjoncturelle relative de la Yougoslavie par rapport à ses partenaires commerciaux. De ce fait, la dette extérieure a presque doublé entre 1978 et 1981, dépassant légèrement 20 milliards de dollars (soit un peu plus du quart du PNB). Face à cette évolution et compte tenu de la rigueur des conditions qui prévalaient sur les marchés internationaux des capitaux, les objectifs ambitieux du Plan à moyen terme 1981-85 ont été révisés en baisse et la politique économique réorientée dans un sens restrictif vers la fin de 1980. Le principal objectif était de redresser la balance des paiements et de mettre fin à l'accroissement de la dette extérieure. Depuis, il a fallu régulièrement resserrer la politique économique, les résultats s'écartant souvent des objectifs annuels, en partie pour les raisons suivantes : les autorités ont sous-estimé l'incidence de la récession mondiale sur l'économie yougoslave, elles n'ont pas toujours bien perçu la gravité de certains problèmes et elles n'ont pas suffisamment tenu compte de certains effets secondaires des mesures adoptées.

Avec ces importants déséquilibres macroéconomiques et structurels et le climat défavorable qui régnait sur les marchés internationaux de capitaux et dans le domaine du commerce extérieur, la conduite de l'économie était devenue extrêmement difficile. La complexité de la situation a été aggravée par les conséquences de la réforme constitutionnelle de 1974 qui a encore réduit les pouvoirs et les responsabilités des autorités fédérales. (On trouvera de plus amples détails à ce sujet dans la partie III). De surcroît, certaines des modifications apportées aux mécanismes institutionnels vers la fin des années 70 et dans les années 80 par suite de la révision de la constitution étaient tout à fait novatrices et leur mise en œuvre s'est révélée plus difficile qu'on ne le pensait au départ. En temps ordinaire, certaines de ces mesures n'auraient peut-être pas eu d'effets négatifs de ce genre mais, vu le climat de crise

Tableau 1. Évolution à moyen terme  
Pourcentages annuels de variation

	1980	1983
	1973	1980
Produit social <sup>1</sup>	6	¼
<i>dont</i> :		
Consommation privée	5¼	-½
Consommation publique <sup>2</sup>	6½	-
Investissements fixes	6¾	-8¾
Exportations de biens et de services	3½	-½
Importations de biens et de services	4	-10¼
Production industrielle <sup>3</sup>	7¼	1¾
Productivité totale (agriculture non comprise)	2	-2½
<i>dont</i> : Dans l'industrie	3¾	-1
Emploi total	¾	n.a.
<i>dont</i> : Secteur socialisé	4½	2½
Gains moyens nets :		
En termes nominaux	21¼	28¼
En termes réels	1½	-6½
Coût de la vie, indice global	19¾	37½
<i>dont</i> : Produits alimentaires	19¾	41
Services	18	25¾

1. Définition des comptes nationaux de la Yougoslavie, aux prix de 1972.  
2. La dénomination exacte est « consommation générale et collective », notion qui correspond, en gros, à la consommation des administrations publiques dans l'optique du SCN, moins les rémunérations des fonctionnaires.  
3. Valeur ajoutée dans l'industrie.  
Sources : *Statistical Yearbook; Indeks*, Office fédéral de statistiques et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

qui régnait alors, elles n'ont pas donné les résultats voulus, notamment en ce qui concerne la lutte contre l'inflation et la stimulation des exportations. Étant donné l'urgence des problèmes, surtout au plan extérieur, on a eu souvent recours aussi à des mesures administratives. Celles-ci, conjuguées aux divergences d'intérêts et d'objectifs des institutions des républiques, des régions et des administrations locales ainsi que de certains groupes de pression, ont encore limité le jeu des forces du marché à l'échelon national, ce qui a alourdi le coût des ajustements nécessaires.

Conscientes que les problèmes que connaissaient le pays demandaient des solutions radicales, comportant parfois d'importantes réformes du système d'élaboration des politiques gouvernementales et des institutions, et qu'il faudrait du temps avant que ces changements donnent des résultats, les autorités ont créé en 1981 une Commission de stabilisation. Cette Commission était principalement chargée d'étudier et de recommander des mesures visant surtout à résoudre certains problèmes structurels et institutionnels, de façon à lever les obstacles qui s'opposaient à une croissance équilibrée à long terme. Elle a formulé ses premières recommandations dans un document intitulé « Points de départ pour un Programme de stabilisation économique à long terme », diffusé en avril 1982. Cette Étude a servi de base à quinze autres documents, traitant de problèmes particuliers. L'un des plus importants et des premiers à être publiés s'intitulait « Programme de la lutte contre l'inflation ». Il analysait l'évolution de l'inflation et proposait des mesures destinées à supprimer les causes

fondamentales de ce phénomène. La «Partie finale du Programme de stabilisation économique à long terme» (ci-après appelé Programme de stabilisation), fournissant le support idéologique du Programme et présentant les principales conclusions et recommandations de la Commission, a été adoptée le 8 juillet 1983. Le Programme de stabilisation critique sévèrement les interférences administratives aux niveaux local et régional, qui favorisent le morcellement du marché yougoslave. Il souligne la nécessité d'améliorer le fonctionnement des forces du marché et de renforcer le rôle des travailleurs dans le système d'autogestion. Les travailleurs doivent participer davantage au processus de prise de décision, surtout en ce qui concerne l'investissement et la vie quotidienne des entreprises. Le Programme de stabilisation insiste toutefois sur le fait que, si les travailleurs doivent jouer un plus grand rôle dans l'entreprise, ils doivent aussi être davantage associés à ses résultats. Lorsqu'une entreprise travaille à perte, il faut envisager d'importantes réductions des gains réels moyens afin de rétablir l'équilibre financier. La formulation de l'action gouvernementale depuis 1982 s'est largement inspirée de ces principes. On les retrouve dans les Résolutions économiques annuelles<sup>2</sup> énonçant les objectifs économiques et les mesures y afférentes ainsi que la politique économique tracée pour l'année à venir.

### Répartition du revenu et évolution de la structure de la demande intérieure

Depuis le début de la crise, les responsables de la politique économique se sont attachés à établir un système de répartition du revenu national et une structure de la demande qui permettent de redresser la balance des paiements et d'améliorer la situation financière des entreprises. La répartition du revenu national entre les gains des ménages et les fonds affectés à la consommation publique, d'une part, et l'épargne directe, d'autre part, n'avait guère changé entre 1976 et 1979<sup>3</sup> (tableau 2). Toutefois, l'équilibre entre la demande intérieure totale et l'offre s'est notablement dégradé, comme en témoigne le fait que la balance extérieure courante, après avoir été légèrement excédentaire, est devenue déficitaire (0.7 pour

Tableau 2. Répartition du produit social<sup>1</sup>

	1976	1979	1980	1982	1983 Chiffres provisoires
Gains moyens nets	42.8	38.8	36.9	38.4	36.8
Avantages accessoires (consommation collective dans les entreprises)	3.7	5.9	6.1	4.2	3.8
Gains nets des ménages	46.5	44.7	43.0	42.6	40.6
Ressources affectées aux caisses de consommation générale et collective <sup>2</sup>	35.5	38.0	36.5	35.2	36.9
Épargne directe <sup>3</sup>	18.0	17.3	20.5	22.2	22.5
Produit social	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<i>Pour mémoire :</i>					
Épargne brute					
En % du produit social	40.7	39.5	38.8	39.2	38.0
En % du PNB	34.2	34.3	33.4	34.7	33.3
Gains nets des ménages en % du PNB	47.3	47.2	44.8	44.9	43.0

1. La répartition du produit social est basée sur les concepts des comptes nationaux de la Yougoslavie. Il s'agit ici de la répartition initiale du produit social, c'est-à-dire compte non tenu de l'épargne sur les gains nets des ménages et sur les ressources affectées aux fonds de consommation générale et collective.

2. Ces fonds servent à financer la consommation des administrations publiques (moins les rémunérations des fonctionnaires), les investissements effectués directement par l'État, ainsi que les transferts aux ménages et, dans une moindre mesure, les transferts aux entreprises pour leurs investissements.

3. L'épargne directe représente les sommes directement affectées par les entreprises aux investissements (y compris l'amortissement), aux réserves et aux autres postes du passif représentatifs de futures dépenses en capital ou du même genre.

Sources : Indeks, N° 7, 1984, Office fédéral de statistiques et estimations de l'OCDE.



Tableau 3. Structure de la demande  
En % du PIB, aux prix du marché

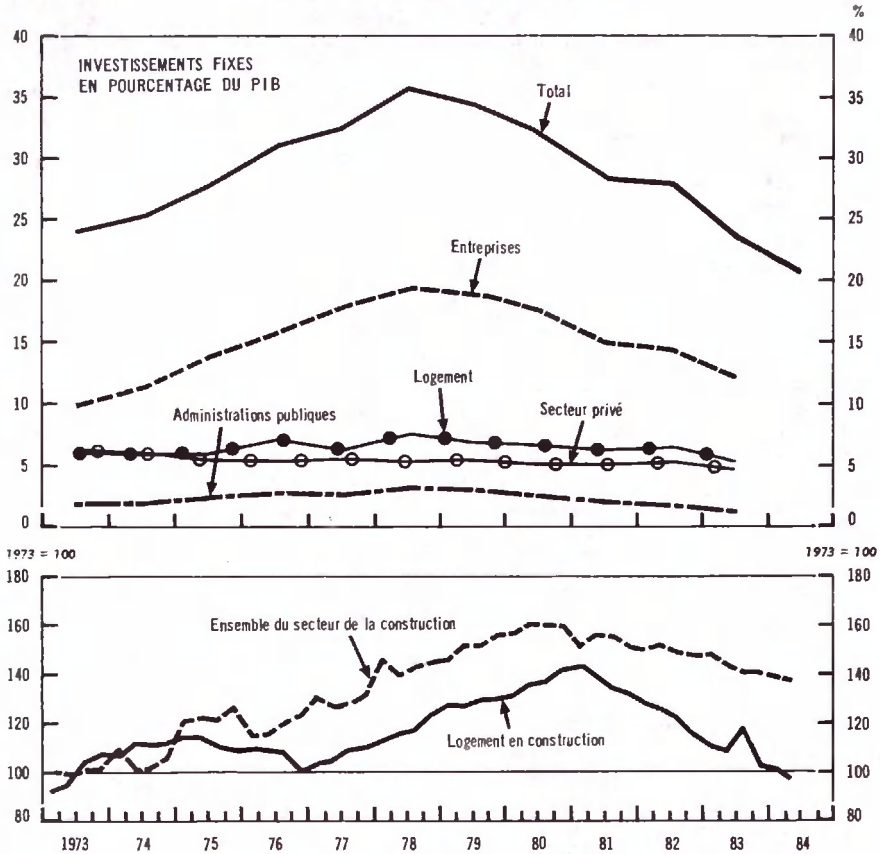
	1962	1972	1976	1979	1980	1982	1983 Prov.
Dépenses de consommation	46.4	53.6	51.5	51.9	51.1	51.4	52.0
Consommation des administrations publiques	19.4	16.0	17.4	17.6	16.9	15.8	14.7
Formation brute de capital fixe	30.3	26.2	30.3	34.6	31.7	27.1	23.9
Demande intérieure finale	96.1	95.8	99.2	104.1	99.7	94.3	90.7
Formation de stocks	5.0	5.2	4.4	6.4	6.9	9.9	12.1
Demande intérieure totale	101.1	101.0	103.6	110.5	106.6	104.2	102.8
Exportations	15.8	20.9	19.0	16.0	22.3	19.0	18.9
Importations	16.9	22.9	21.8	25.2	30.6	23.9	22.3
Solde extérieur	-1.1	-2.2	-2.8	-9.2	-8.3	-4.9	-3.4
Écart statistique PIB	0.0	1.1	-0.8	-1.3	1.7	0.7	0.6
Revenu net des facteurs PNB	-0.3	4.4	3.5	3.8	4.7	4.3	3.8
	99.7	104.4	103.5	103.8	104.7	104.3	103.8

Sources: Indeks, N° 7, 1984, Office national de statistiques; *Statistical Yearbook 1983*; Renseignements communiqués directement à l'OCDE et estimations de l'OCDE.

cent du PNB en 1976 et - 5.4 pour cent en 1979, tableau 3). Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement excessif de l'investissement total (y compris la formation de stocks<sup>4</sup>), qui est passé de 34¾ pour cent à 41 pour cent du PIB. Afin de renverser cette tendance et de mieux équilibrer l'épargne intérieure et l'investissement, les autorités ont estimé qu'il fallait réduire l'investissement fixe. Des mesures administratives ont été prises à cet effet à la fin de 1980. L'investissement des administrations publiques a été particulièrement touché puisqu'il a diminué, en volume, de moitié sur la période de trois ans allant jusqu'en 1983. De même, sous l'effet du resserrement du crédit (et notamment de la suppression des emprunts à l'étranger) et des pressions politiques exercées à tous les niveaux de l'administration, l'investissement fixe des entreprises du secteur socialisé s'est contracté de 30 pour cent en volume au cours de cette période. Par contre, l'investissement des entreprises privées a continué de s'accroître légèrement jusqu'en 1983<sup>5</sup>, en raison notamment du rapatriement de capitaux par les travailleurs émigrés rentrant au pays et, aussi, du taux de rendement élevé escompté dans les petits projets.

La part de l'investissement fixe dans le PIB est tombée d'un maximum de 33 pour cent en 1979 à 24 pour cent en 1983, niveau encore assez élevé par rapport aux normes internationales. De plus, un certain nombre d'usines en construction étaient manifestement injustifiées du point de vue économique du fait qu'elles accroissaient la capacité de secteurs où il y avait déjà surcapacité ou qui étaient par trop tributaires des importations et de l'énergie. Un autre problème inquiétant était l'accroissement continu de la formation de stocks (pour des raisons qui seront examinées dans la partie II), lequel a largement compensé le fléchissement de l'investissement fixe. De ce fait, le rapport de l'investissement total au PIB n'avait que légèrement baissé en 1983 par rapport à 1980 (36 pour cent et 38½ pour cent respectivement). Dans le secteur des entreprises, le taux d'épargne brute a nettement augmenté, passant de 35½ pour cent en 1980 à 44 pour cent en 1983. Toutefois, cette progression s'explique pour l'essentiel par l'augmentation des paiements d'intérêts, la part

Graphique 1. Structure de l'investissement



Sources : *Indeks et communications directes à l'OCDE.*

allouée à l'amortissement et aux réserves pour investissements ayant relativement peu augmenté. De surcroît, malgré une baisse de l'investissement et une augmentation des amortissements obligatoires, l'investissement total des entreprises est resté nettement supérieur à leur épargne brute.

Sous l'effet des mesures visant à accroître l'épargne brute et à freiner la demande intérieure, les gains nets réels ont diminué en moyenne de près d'un cinquième sur la période de trois ans allant jusqu'en 1983. Dans le secteur public et les activités connexes, la compression a été encore plus forte (environ un quart). Un net consensus s'est établi entre l'administration fédérale, les républiques et les provinces autonomes pour alléger notablement la masse salariale. Cette ligne d'action a été imposée aux institutions chargées de la sécurité sociale, des services sociaux, de l'éducation, de la culture, etc. Les pouvoirs publics ont aussi eu recours à des moyens d'action politiques pour inciter les entreprises à freiner les hausses de salaire, et les pressions en faveur d'une réduction des avantages accessoires ont été renforcées. Cela a entraîné une importante réduction des avantages accessoires payés par les entreprises



(leur part tombant de 6¼ pour cent du Produit social en 1980 à 3¼ pour cent en 1983). Outre ces mesures prises au niveau des administrations publiques afin de freiner la progression des rémunérations, un certain nombre de règles ont été établies en vue de maintenir le gonflement de la masse salariale des entreprises à un taux bien inférieur à l'accroissement de leur revenu total. Ces règles n'ont pas été entièrement observées, pour diverses raisons : le niveau élevé et l'accélération de l'inflation, conjugués à l'ajustement continu du taux de change, ont compliqué les opérations de comptabilité ; souvent, les entreprises ont délibérément majoré la valeur comptable de leurs stocks, ou compté comme revenu la revalorisation de leurs dépôts en devises (due à la dépréciation du dinar) et des créances douteuses. Toutes ces pratiques ont eu tendance à gonfler artificiellement le revenu des entreprises, de sorte qu'après déduction de la masse salariale, l'épargne brute est apparue plus importante sur le papier qu'elle ne l'était en réalité. Malgré tout, la diminution des gains nets moyens et des avantages accessoires a été considérable, compensant largement l'accroissement de l'emploi. De ce fait, la part des gains nets des ménages en pourcentage du revenu total des entreprises s'est contractée de 7 points en trois ans pour tomber à un peu plus de 35 pour cent en 1983<sup>6</sup>. En pourcentage du Produit social, elle a diminué de 2½ points pour descendre à 40½ pour cent. Par contre, les dépenses de consommation sont restées à peu près stationnaires par rapport au PIB, de sorte que l'objectif consistant à libérer des ressources pour l'investissement et l'exportation n'a pas été atteint. La contraction des gains nets des ménages dans le secteur socialisé a en fait été largement compensée par une progression du revenu dans le secteur privé (y compris l'agriculture) et par une réduction du taux d'épargne global des ménages (aspect qui sera examiné dans la partie II).

Les mesures visant à réduire la consommation publique ont donné de meilleurs résultats, la part de cet agrégat dans le Produit social tombant de 17 pour cent en 1980 à 14¾ pour cent en 1983. Cette évolution est toutefois presque exclusivement imputable à la forte baisse des gains nets réels dans le secteur public. En volume, la contraction a été relativement faible (moins de 1 pour cent par an) étant donné que l'emploi a continué de se développer dans le secteur public. Outre le fait que des normes ont été fixées pour la progression du revenu des ménages, le secteur public a dégagé de légers excédents après 1980, comme cela était prévu dans la Résolution économique. En somme, malgré le contexte international défavorable et les difficultés intérieures, notamment la stagnation de la production (qui n'a pas facilité la réaffectation du revenu), la structure de la demande a notablement évolué entre 1980 et 1983. La part de la demande intérieure totale dans le PIB a diminué de près de 4 points, ce qui a permis de libérer des ressources pour le secteur extérieur. En fait, si l'on tient compte du revenu net des facteurs en provenance de l'étranger, le solde de la balance commerciale est passé d'un déficit de 3½ pour cent en 1980 (5½ pour cent du PIB en 1979) à un excédent de ½ pour cent du PIB en 1983. Cependant, pour arriver à ces résultats, les autorités ont souvent eu recours à des mesures administratives sélectives et à des interventions exceptionnelles en plus des instruments macro et microéconomiques. Si elles ont permis de faire face aux problèmes les plus immédiats, les mesures administratives ont eu tendance à aggraver certains déséquilibres tendanciels, contribuant ainsi à retarder l'ajustement.

### *Montée des tensions inflationnistes*

Parmi les objectifs prioritaires fixés par les autorités, la lutte contre l'inflation occupait une place privilégiée. Cependant, malgré cela et en dépit des mesures concrètes qui ont été prises, la hausse des prix<sup>7</sup> – après avoir marqué une pause en 1982 – s'est accélérée en 1983. A la fin de 1983, la hausse des prix à la consommation atteignait 60 pour cent, à comparer avec le précédent sommet de 44 pour cent enregistré au milieu de 1981. A des degrés divers, tous les

Tableau 4. Contributions à la hausse des prix  
Pourcentages

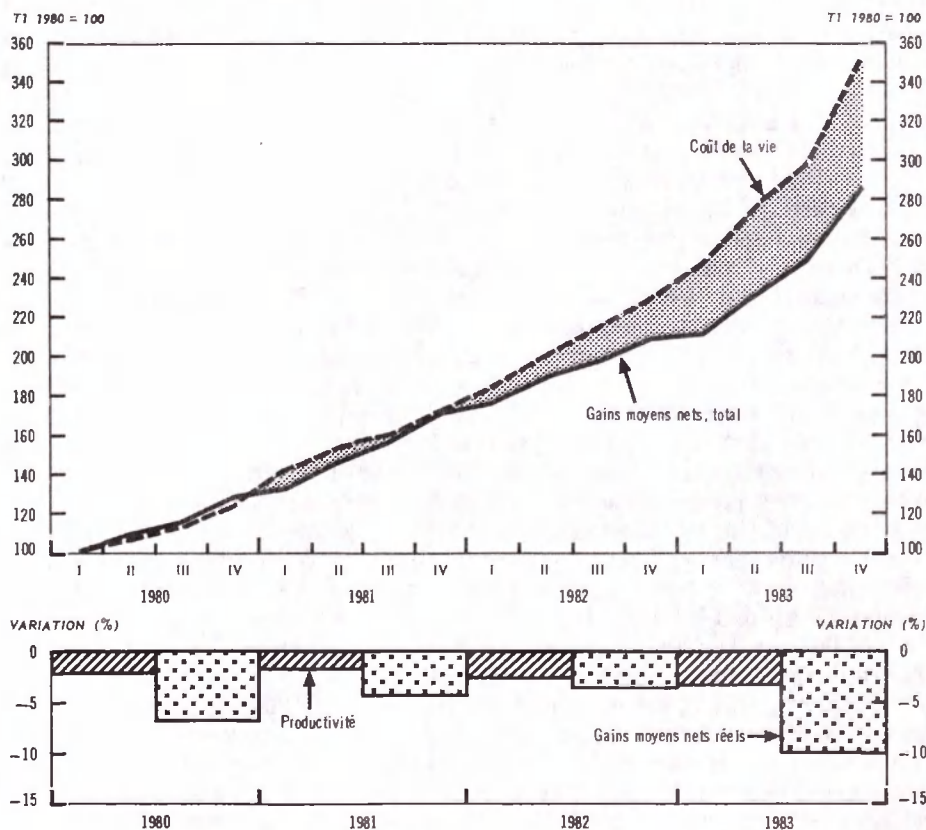
	1980	1981	1982	1983	1984 Estimations de l'OCDE
Coûts unitaires nets de main-d'œuvre <sup>1</sup>	6	10½	7½	8¾	12
Bénéfices et autres coûts intérieurs <sup>2</sup>	6½	7¼	9	8½	14
Prix des produits alimentaires <sup>3</sup>	8¾	9	7½	8	11½
Prix à l'importation	6¾	8½	9	13	10½
Impôts indirects nets	1½	4½	1¼	2¾	4¾
Facteurs résiduels	1	¾	-1¾	-¾	¾
Indice implicite des prix de la consommation privée <sup>4</sup> , pourcentage de variation	30½	41	32¼	40	53¾
<i>Pour mémoire :</i>					
Pourcentage de variation					
Indice implicite des prix du produit social	30½	40¼	32	41½	58
Coûts unitaires de main-d'œuvre, entreprises seulement (agriculture non comprise)	23½	37½	30	31½	44¾
1. Coûts unitaires nets de main-d'œuvre (y compris les avantages accessoires) dans les secteurs productifs, c'est-à-dire non comprises les cotisations de sécurité sociale versées par les entreprises pour le compte des salariés ou pour leur propre compte.					
2. Bénéfices, amortissement, accroissement des réserves et autres éléments des coûts intérieurs (y compris les impôts et cotisations versées pour le compte des travailleurs).					
3. Prix des produits alimentaires tels qu'ils sont calculés dans l'indice des prix à la production.					
4. Indice implicite des prix à la consommation privée sur la base des définitions des comptes nationaux de la Yougoslavie, c'est-à-dire compte non tenu des dépenses de consommation au titre des services « non productifs ».					
<i>Sources :</i> Indeks, Office national de Statistique et estimations de l'OCDE.					

indices de prix ont suivi la même évolution – ralentissement en 1982 et réaccélération en 1983, alors que le taux d'inflation de la zone de l'OCDE baissait régulièrement pour s'établir au voisinage de 5½ pour cent. L'inflation a toujours été relativement forte en Yougoslavie, mais jamais l'écart par rapport au reste de la zone n'avait été aussi grand. De plus, dans le passé, le taux élevé d'inflation avait facilité le transfert de ressources vers les secteurs productifs, contribuant ainsi à la forte expansion et à la progression rapide des revenus des ménages jusqu'à la fin des années 70. Plus récemment, cependant, l'inflation s'est intensifiée malgré la stagnation de l'activité et le recul sensible, en termes réels, des gains nets moyens. Cette évolution inhabituelle est imputable à de nombreux facteurs. Ceux-ci sont liés à l'apparition de déséquilibres structurels ainsi qu'aux mécanismes institutionnels existants et aux mesures prises par les pouvoirs publics (notamment aux effets secondaires des mesures visant à corriger des déséquilibres dans d'autres domaines). Comme on l'a indiqué dans les Études précédentes, la création de « communautés pour les prix » a encouragé la fixation oligopolistique des prix sur la base des coûts des producteurs les moins efficaces<sup>8</sup>. L'évolution rapide du contexte institutionnel et des réglementations<sup>9</sup> a aussi créé un climat d'incertitude et favorisé une certaine tendance à la spéculation. En fait, les modifications de la réglementation des prix ont souvent été précédées de hausses de prix par anticipation et spéculation. Enfin, la politique des revenus appliquée en 1980 et 1981 a fait monter les prix au lieu de réduire l'inflation comme elle était initialement censée le faire<sup>10</sup>. Afin d'améliorer leur position de liquidité et d'accroître leur taux d'épargne brute, les entreprises, au lieu de contenir les augmentations de salaires, ont relevé leurs prix dans de plus fortes proportions que ne le justifiait l'augmentation des coûts unitaires de main-d'œuvre ou du coût des matières premières.

En plus de l'inadaptation des mécanismes institutionnels et des mesures gouvernementales, les forces économiques ont, elles aussi, largement contribué à alimenter l'inflation dans

les premières années 80. L'absence de concurrence étrangère dans de nombreux secteurs (en raison des restrictions concernant l'utilisation des devises) a créé un terrain propice à l'inflation. Cela a été d'autant plus sensible que les limitations des importations se sont appliquées principalement aux biens de consommation pour lesquels la demande intérieure est restée relativement soutenue durant cette période. De ce fait, mais en raison aussi de l'importante dépréciation effective du dinar en termes réels, les entreprises travaillant dans les phases finales de la production de biens de consommation ont pu relever leurs prix davantage que ne le justifiait l'évolution des coûts. Depuis le milieu de 1981, la hausse des prix à l'importation (en dinars) a marqué une accélération beaucoup plus forte que celle des coûts intérieurs, accentuant d'environ 22 points l'augmentation cumulée du coût de la vie sur la période de deux ans allant jusqu'à 1983. Si l'on tient compte des effets indirects du réalignement de certains prix intérieurs sur les prix mondiaux et de l'influence des facteurs spéculatifs sur les prix, l'effet total de la dépréciation effective de la monnaie a été bien plus important<sup>11</sup>. De plus, l'inflation s'était trouvée freinée pendant une longue période. Après le premier et le second chocs pétroliers, les prix de l'énergie étaient restés un peu en retard sur les prix mondiaux. De même, l'ajustement d'autres prix fixés par la voie administrative s'était fait

Graphique 2. Productivité, gains réels et coût de la vie



Sources : *Indeks* et estimations de l'OCDE.



attendre. Un certain rattrapage s'est produit vers la fin de 1983, mais il n'a eu qu'un effet limité sur l'évolution des prix à la consommation sur l'ensemble de l'année (ce n'est qu'en décembre 1983 que l'indice des prix à la consommation a marqué une forte hausse). Afin de stimuler la production agricole, les autorités ont laissé les prix des produits alimentaires augmenter plus vite que les prix industriels et ceux des services. La contraction sensible des gains nets moyens en termes réels a sans doute été le seul facteur de modération de l'inflation. Toutefois, en raison des liens qui existent entre les salaires et les prix, la progression des gains nominaux moyens s'est accélérée, passant de 23¼ pour cent à la fin de 1982 à 36¼ pour cent à la fin de l'année suivante. Étant donné que la productivité de la main-d'œuvre a continué de baisser (de 2½ pour cent en rythme annuel sur la période de trois ans allant jusqu'en 1983), cette accélération a contribué à alimenter la spirale inflationniste, mais dans de moindres proportions que les autres composantes des coûts.

### *Balance des paiements et financement extérieur*

Eu égard à la médiocrité de la conjoncture internationale, les mesures gouvernementales ont donné d'assez bons résultats en ce sens qu'elles ont permis à la balance extérieure courante de passer d'un important déficit en 1979 (3½ milliards de dollars) à un léger excédent en 1983 (¼ milliard de dollars). Cette amélioration a cependant été obtenue principalement au prix de sévères restrictions des importations<sup>12</sup> qui ont créé des goulets d'étranglement dans les approvisionnements et qui ont eu une incidence négative sur la production industrielle. La compression de la demande intérieure, plus particulièrement la diminution de l'investissement – qui comporte une forte proportion de produits d'importation – a aussi joué un rôle. Si le déficit commercial avec les pays à monnaies convertibles a diminué de 2 milliards de dollars entre 1980 et 1982, c'est uniquement en raison d'une baisse des importations, les exportations étant restées à peu près stationnaires<sup>13</sup>. Ce n'est qu'en 1983 que les exportations à destination de pays à monnaies convertibles ont quelque peu augmenté en valeur, contribuant pour un peu plus de deux cinquièmes à la réduction du déficit commercial avec ces pays. La contraction cumulée du volume total des exportations a atteint environ 5 pour cent sur la période de trois ans allant jusqu'en 1983. Ce fléchissement s'explique en partie par le marasme des marchés extérieurs, surtout dans les régions en développement et les pays de l'OPEP (qui absorbent environ un quart des exportations totales de la Yougoslavie) ; par la composition des exportations, axée surtout sur les produits pour lesquels la demande mondiale a particulièrement manqué de vigueur (navires, par exemple) ; et par les effets décalés de la dégradation de la compétitivité prix au cours de la période de deux ans allant jusqu'au printemps de 1982. Par ailleurs, la création de « communautés autogérées pour les relations économiques avec l'extérieur » au niveau fédéral, au niveau des républiques et à l'échelon régional, doublée du système administratif de contingentement des exportations et des importations et d'affectation des devises, a réduit le rôle des forces du marché. Cette situation est aussi à l'origine de la multiplicité des taux de change comptables aussi bien d'une région à l'autre que d'un secteur industriel à l'autre. Cela a entravé l'affectation rationnelle des ressources au niveau national et leur nécessaire transfert aux secteurs d'exportation. A la fin de 1982, les pouvoirs publics ont décidé de réorienter dans une large mesure la politique économique (avec effet en 1983) en mettant davantage l'accent sur un système plus unifié de planification et de contrôle des opérations avec l'extérieur, les autorités fédérales (y compris la communauté autogérée pour les relations économiques avec l'extérieur établie au niveau fédéral) jouant un rôle prépondérant. Les autorités monétaires ont en outre mis en place une politique plus réaliste du taux de change, qui a donné lieu à d'importantes dépréciations successives du dinar. Sur la

Tableau 5. Indicateurs des opérations avec l'extérieur  
En milliards de dollars

	1976	1979	1980	1981	1982	1983
Balance commerciale totale	-2.5	-7.2	-6.1	-4.3	-2.8	-2.2
Avec les pays à monnaie convertible	-2.5	-6.6	-5.7	-4.9	-3.5	-1.8
Dans le cadre d'accords de compensation		-0.6	-0.4	0.6	0.7	-0.4
Importations nettes de combustible <sup>1</sup>	-1.0	-2.0	-3.3	-3.5	-3.2	-3.0
(Pétrole brut, millions de tonnes)	(8.3)	(11.8)	(10.9)	(9.3)	(8.5)	(9.4)
Balance des opérations courantes totale	0.2	-3.6	-2.3	-1.0	-0.6	0.3
Avec les pays à monnaie convertible		-3.3	-2.2	-1.8	-1.6	0.3
Dans le cadre d'accords de compensation		-0.3	-0.1	0.8	1.0	0.0
Variation de la balance commerciale		-2.6	1.1	-1.8	-1.5	-0.6
En volume		-1.7	2.1	-2.1	-1.1	-0.4
En valeur <sup>2</sup>		-0.9	-3.2	0.3	-0.4	-0.2
Variation des exportations de marchandises						
Au total		1.0	2.2	1.2	-0.3	0.0
En volume		0.2	0.7	0.3	-0.9	-0.2
Variation des importations de marchandises						
Au total		3.6	1.1	-0.6	-1.8	-0.6
En volume		1.9	-1.4	-1.9	-2.0	-0.6
Taux de couverture des importations en monnaie convertible	56.4	48.6	49.2	54.0	61.1	77.7

1. Y compris l'électricité.

2. La variation des prix est calculée par différence. Les variations en volume et en valeur indiquent les ordres de grandeur et la direction de l'évolution, et ne prétendent pas donner des chiffres exacts.

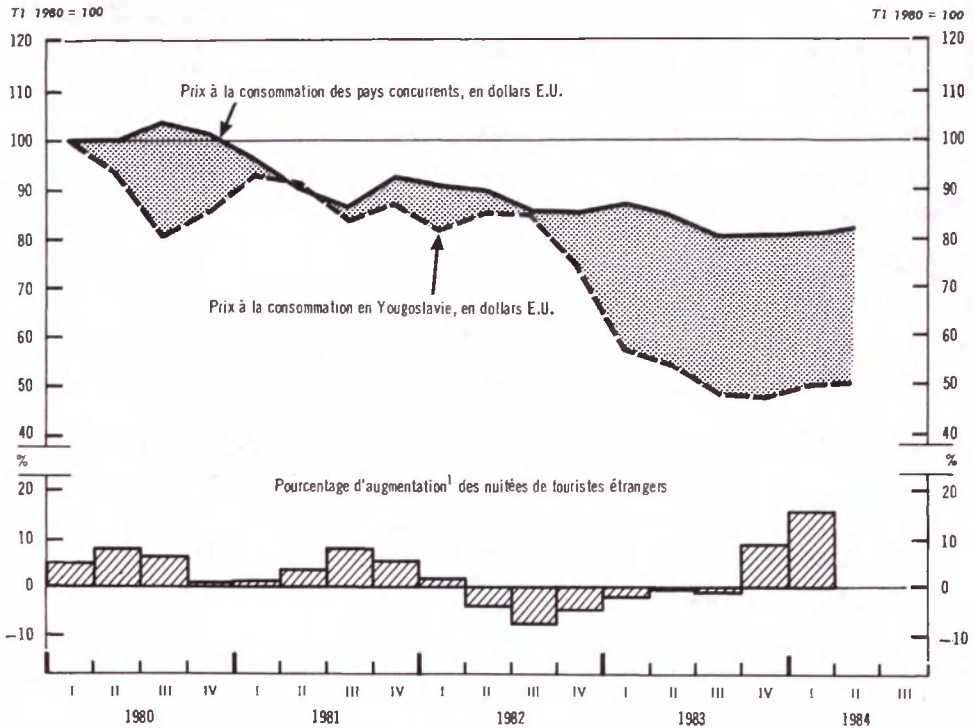
Sources : *Indeks*, Office fédéral de Statistiques et estimations de l'OCDE.

période de 18 mois allant jusqu'à la fin de 1983, la dépréciation effective cumulée a atteint 60 pour cent en termes nominaux et 33 pour cent en termes réels.

La médiocrité des résultats à l'exportation s'est accompagnée d'une forte contraction des recettes invisibles nettes, qui sont tombées de 3¾ milliards de dollars en 1980 à 2½ milliards en 1983 (de 3½ milliards de dollars à un peu plus de 2 milliards en monnaies convertibles). Les recettes invisibles proviennent de trois postes – envois de fonds des travailleurs émigrés, tourisme et transports maritimes – qui ont été particulièrement touchés par la récession mondiale. La diminution des recettes touristiques et des envois de fonds en dollars des États-Unis s'explique en partie de l'appréciation du dollar par rapport aux monnaies européennes (et plus particulièrement par rapport au deutschemark), dans lesquelles est comptabilisée la majeure partie des recettes du tourisme et des envois de fonds des travailleurs émigrés. S'agissant de ce dernier poste (composante la plus importante des recettes), la contraction des revenus réels des ménages dans la zone de l'OCDE et la diminution du nombre de travailleurs yougoslaves installés dans les pays de la CEE ont joué un rôle important. Après avoir notablement progressé en 1981, le nombre de nuitées des touristes étrangers a fortement diminué, marquant une baisse de 10 pour cent en 1983 par rapport à 1980. En plus de la quasi-stagnation du tourisme européen, la Yougoslavie a souffert en 1982-1983 de l'absence de journaux et de magazines étrangers (le but étant d'économiser les devises) et de rumeurs relatives à des pénuries de certains produits, qui ont découragé les touristes jusqu'en 1983. Par suite de la dépréciation effective réelle du dinar, la position de la Yougoslavie sur le plan des prix relatifs<sup>14</sup>, qui était restée pratiquement inchangée jusqu'en 1982, s'est sensiblement



**Graphique 3. Compétitivité-prix et tourisme**  
 Prix relatifs à la consommation en dollars E.U.



1. Moyenne mobile sur trois trimestres.

Sources : *Indeks* et estimations de l'OCDE.

améliorée en 1983. Cette amélioration s'est traduite par un redressement des entrées de touristes à partir d'août 1983. En ce qui concerne les dépenses, l'alourdissement de la dette extérieure et surtout le niveau élevé des taux d'intérêt nominaux ont eu pour effet de relever de près de moitié le niveau moyen des versements d'intérêts à l'étranger sur la période de trois ans allant jusqu'en 1983. Avec 1.5 milliard de dollars en 1983, les paiements nets d'intérêts en monnaies convertibles ont représenté près du double des recettes nettes du tourisme et un montant presque équivalent au solde des envois de fonds des travailleurs émigrés.

La nette amélioration de la balance extérieure courante ainsi que quelques tirages sur les réserves officielles ont permis d'endiguer l'accroissement de l'endettement extérieur depuis la fin de 1981. Ainsi, l'encours de la dette totale en monnaies convertibles est resté à peu près stationnaire, à 19 milliards de dollars (soit environ la moitié du PNB). Le ratio du service de la dette a cependant continué de s'élever, passant de 20 pour cent des recettes courantes totales en monnaies convertibles en 1980 à 34 pour cent en 1983. Cette augmentation est dans une large mesure imputable au gonflement des remboursements (emprunts à court terme compris) qui sont passés de 12¾ pour cent à 21 pour cent des recettes courantes totales en monnaies convertibles au cours de cette période. Cette évolution reflète à la fois l'alourdissement de la dette extérieure et l'augmentation de la part des emprunts à court ou à moyen

terme dans la dette totale, suivant les préférences manifestées par les institutions financières internationales. De surcroît, la dette extérieure en monnaies convertibles est libellée pour les deux tiers environ en dollars des États-Unis et elle est dans la plupart des cas assortie de taux d'intérêt flottants, de sorte que, sous l'effet conjugué de l'appréciation effective du dollar et du niveau élevé des taux d'intérêt réels, le coût du service de la dette s'est notablement alourdi. De 8 pour cent en 1980 les paiements d'intérêt sont passés à 12 pour cent des recettes courantes totales en monnaies convertibles en 1983.

Des négociations en vue des nouveaux accords de financement pour 1983 ont eu lieu entre les autorités fédérales yougoslaves, d'une part, et le FMI, treize gouvernements étrangers et un certain nombre d'institutions financières commerciales étrangères, d'autre part. Les nouveaux crédits étrangers à moyen et à long terme se sont chiffrés à 4.2 milliards de dollars. Le crédit de 500 millions de dollars accordé par la BRI a été tiré et remboursé dans l'année. Le FMI a accordé des crédits d'un montant total de 615 millions de dollars au titre des accords de confirmation, et moins de 100 millions de dollars ont été tirés sur les prêts de la BIRD pour l'ajustement structurel. Le montant tiré sur les crédits publics et les crédits bénéficiant de garanties publiques (aussi bien financiers que commerciaux) a été de l'ordre de 850 millions de dollars (les engagements totaux se chiffrant à 1¼ milliard de dollars) et les banques commerciales ont consenti des crédits s'élevant à environ 2.4 milliards de dollars (y compris la reconduction pour deux ans d'un crédit à court terme). Le remboursement des dettes arrivant à échéance (y compris les crédits de refinancement) s'est chiffré au total à 2.7 milliards de dollars. De plus, dans le but de réduire sa dette à court terme, qui s'était accrue rapidement jusqu'au milieu de 1981, la Yougoslavie a remboursé 670 millions de dollars sur ses emprunts à court terme, dont l'encours a ainsi été ramené à un peu plus de 1.1 milliard de dollars à la fin de 1983, contre 2.2 milliards à la fin de 1981.

## II. POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES A COURT TERME, 1984-85

### *Résolution économique et objectifs pour 1984*

Lorsque à l'automne 1983 fut élaborée la Résolution économique pour 1984, on ne pouvait plus douter que nombre des objectifs fixés pour 1983 ne seraient pas réalisés et qu'il faudrait accentuer encore le caractère restrictif de la politique économique. Comme 1984 était la première année d'application du Programme de stabilisation, la Résolution économique proposa aussi la mise en œuvre progressive de modifications institutionnelles et de changements de politique économique, ainsi que des mesures particulières visant à résoudre les problèmes structurels. Priorité était donnée de nouveau à la compression de la demande intérieure, au redressement de la balance des paiements et à la modification du système des changes et de celui des échanges. L'accent fut mis aussi sur la répartition du revenu, l'objectif étant de contenir l'expansion de la consommation privée, de réduire les disparités de prix, d'améliorer la situation financière des entreprises et de faire monter leur taux d'autofinancement des investissements. Ces objectifs avaient déjà été soulignés dans les Résolutions précédentes, mais il était devenu assez évident que, sans des efforts plus déterminés à court terme, les chances de corriger à moyen terme les graves déséquilibres du pays seraient compromises. Après trois années de stagnation et compte tenu des effets positifs qu'on en attendait sur la répartition du revenu, l'affectation des ressources et l'inflation, le retour à un taux de croissance positif fut considéré aussi comme un objectif important pour 1984.

Tableau 6. Demande et production<sup>1</sup>

	Milliards de dinars aux prix courants	Pourcentage de variation en volume				
		1979	1980	1981	1982	1983 <sup>2</sup>
Dépenses de consommation	2 100	5.2	0.7	-1.0	-0.1	-0.6
Consommation publique <sup>3</sup>	352	7.9	2.7	-2.9	-1.0	1.0
Investissements fixes	1 035	6.4	-1.7	-9.8	-5.7	-10.2
Demande intérieure finale	3 487	5.9	0.0	-4.3	-1.9	-3.6
Formation de stocks <sup>4</sup>	577	4.3	1.4	3.0	0.0	0.6
Demande intérieure totale	4 064	9.7	1.3	-1.1	-1.7	-2.6
Solde extérieur <sup>4</sup>	9	-2.4	5.3	4.0	0.9	1.2
Exportations <sup>5</sup>	1 251	3.3	8.9	-0.1	-11.0	-0.6
Importations <sup>5</sup>	1 242	9.6	-9.9	-12.2	-13.4	-5.5
Écart statistique <sup>4</sup>	10	-0.7	-4.4	-1.4	1.6	0.1
Produit social	4 083	7.0	2.2	1.4	0.7	-1.3
Secteur socialisé		7.2	2.4	1.2	-0.1	1.4
Secteur privé dans son ensemble		5.8	0.8	2.4	5.3	-0.8
Agriculture non comprise		6.3	3.8	1.3	-0.3	n.a.
Agriculture et sylviculture	638	5.3	-0.1	2.8	7.4	-1.1
Autres activités	3 445	7.3	2.6	1.1	-0.5	-1.3
Industrie	1 588	8.2	4.1	4.3	0.6	-0.1
Construction	312	9.6	0.2	-4.9	-7.5	-13.1
Services	1 535	5.9	1.7	-0.5	0.7	-0.7
<i>Pour mémoire :</i>						
Concepts utilisés dans le SCN <sup>6</sup>						
PIB aux prix du marché		6¼	1¼	¼	¼	-1½
Consommation des administrations publiques		5½	2	-6	-¼	-3½

1. Définitions et concepts yougoslaves. Les variations en volume pour 1979 et 1980 sont calculées sur la base des prix de 1980 et celles de 1981, 1982 et 1983, sur la base des prix de 1982.

2. Estimations provisoires.

3. Selon les définitions yougoslaves, la consommation publique s'appelle « consommation générale et collective ».

4. Contribution en points à la croissance du produit social mesurée par la variation de la formation de stocks (ou du solde extérieur ou de l'écart statistique) en pourcentage du PIB de l'année précédente.

5. Calculé au taux de 63.40 dinars pour 1 dollar des États-Unis.

6. Les variations en volume sont des estimations du Secrétariat.

Sources : Renseignements communiqués directement à l'OCDE et estimations de l'OCDE.

Les taux de croissance du Produit social et de la production industrielle furent fixés à 2 et 3 pour cent respectivement (voir tableau 6). La demande intérieure devait baisser légèrement, sous l'effet de la diminution de l'investissement fixe et, dans une moindre mesure, de la consommation générale collective. Il était prévu que les revenus réels des ménages, et la consommation privée resteraient à peu près stationnaires. Quant aux exportations totales de biens et de services, elles devaient progresser de 16 pour cent (20 pour cent pour les ventes aux pays à monnaie convertible), l'amélioration de la balance extérieure réelle étant ainsi le seul facteur de croissance. Outre les effets décalés favorables de la dépréciation importante, en termes effectifs réels, que le dinar avait accusée l'année précédente, ces projections relatives à la croissance des exportations se fondaient en grande partie sur un raffermissement des échanges et du tourisme mondiaux. Afin de ranimer l'activité, il fut aussi décidé de lever certaines restrictions à l'importation de matières premières et de biens intermédiaires qui, conjuguées aux coupures de courant<sup>15</sup>, avaient largement contribué à la stagnation de la



production en 1982-83. Compte tenu des grandes incertitudes qui subsistaient, l'objectif de réduction progressive de l'inflation n'avait pas été concrétisé par un chiffre.

La décision d'accroître l'efficacité de la politique macroéconomique à l'échelon fédéral, dans la ligne du Programme de stabilisation et du consensus général sur la nécessité d'améliorer les résultats économiques, s'est traduite par des efforts plus résolus de tous les niveaux d'administration et de toutes les institutions pour atteindre les principaux objectifs quantitatifs fixés dans la Résolution. Toutefois, la mise en place des modifications qu'on se proposait d'apporter au dispositif institutionnel et à la politique économique et l'adoption de mesures concrètes visant à corriger les déséquilibres tendanciels, ont pris un peu de retard. Indépendamment des délais de procédure et de la longueur des négociations entre les républiques (et les provinces) et entre les entreprises ou les institutions de ces républiques, il a fallu modifier certaines politiques et certaines mesures pour les rendre compatibles avec les obligations internationales de la Yougoslavie. Les accords avec les institutions intervenues dans les arrangements de refinancement de la dette extérieure ayant été signés dans le courant de l'année, certaines mesures à prendre dans ce domaine ont été retardées d'autant. Il convient aussi de noter que la recrudescence de l'inflation depuis la fin de 1983 a accru l'incertitude parmi les entreprises et compliqué la conduite de l'économie.

### Politiques monétaire et budgétaire

En Yougoslavie, la politique monétaire<sup>16</sup> a joué en règle générale un rôle important dans la régulation de la demande. Dans sa formulation initiale de 1982, le Programme de stabilisation envisageait un nouveau renforcement de ce rôle. En fait, la politique monétaire n'a pas été aussi efficace que prévu. La raison en est notamment dans l'attrait que les dépôts en devises n'ont cessé d'exercer jusqu'en 1983, du fait que, à la différence des dépôts en dinars, ils assuraient un rendement positif en termes réels, que avec la dépréciation du taux de change, leur valeur en dinars augmentait fortement et que, enfin, ils étaient convertibles et transférables à l'étranger. Aussi le montant total des dépôts en devises (convertis en dinars) est-il passé de 35 pour cent de celui des dépôts en dinars à la fin de 1980 à 63 pour cent à la fin de 1983. Alors qu'en 1980, la valeur des dépôts des ménages en devises ne dépassait que légèrement celle de leurs dépôts en dinars, elle en était plus du double à la fin de 1983. Cette

Tableau 7. Structure des dépôts

	Montant à fin 1983, en milliards de dinars	Pourcentages de variation pendant l'année						
		1979	1980	1981	1982	1983	juin 83 juin 82	juin 84 juin 83
Dépôts en dinars <sup>1</sup>	1 984.5	27.8	27.2	31.4	34.3	24.6	33.0	37.9
<i>dont :</i>								
Ménages	417.3	24.2	11.9	27.8	32.3	23.4	22.7	22.5
Entreprises (OTC)	937.7	27.8	36.5	31.4	31.7	24.0	25.5	34.1
Dépôts en devises	1 250.5	28.9	59.1	46.3	43.9	86.2	75.5	47.9
(En milliards de dollars E.U.)		(25.6)	(4.2)	(7.0)	(-7.1) <sup>2</sup>	(-7.8) <sup>2</sup>		
Ménages	912.3	38.5	55.9	38.9	51.4	88.5	85.6	49.3
(En milliards de dollars E.U.)		(34.9)	(2.1)	(1.6)	(-3.0) <sup>2</sup>	(-6.3) <sup>2</sup>		
Entreprises (OTC)	338.2	8.0	68.1	66.2	27.3	80.3	53.6	44.2
(En milliards de dollars E.U.)		(5.2)	(10.1)	(21.5)	(-19) <sup>2</sup>	(-11.8) <sup>2</sup>		
Total des dépôts	3 232.6	28.0	34.2	35.2	37.0	42.8	45.0	41.3

1. Dépôts dans les banques et les institutions financières.

2. Estimations approximatives indiquant l'ordre de grandeur.

Note : De janvier à septembre 1984 les dépôts des ménages en dinars ont augmenté de presque 30 pour cent et en devises de 50 pour cent.

Source : Bulletin trimestriel de la Banque nationale.

forte progression est due presque exclusivement à la dépréciation du dinar ; exprimés en devises, ces dépôts n'ont augmenté que faiblement. Toujours est-il qu'ils ont entraîné un gonflement de la liquidité de l'économie, qui va à l'encontre de la rigueur monétaire souhaitée. L'accroissement de la liquidité a en effet permis à la consommation privée de se maintenir à un niveau élevé alors que les objectifs fixés successivement jusqu'en 1983 impliquaient une baisse sensible de la consommation. L'expansion sans frein des crédits inter-entreprises a été une autre pierre d'achoppement, les entreprises ayant continué de court-circuiter le système bancaire, échappant ainsi au contrôle du crédit. Les crédits inter-entreprises se sont accrues de 62 pour cent environ en 1983 alors que le crédit bancaire n'augmentait que de 36 pour cent, de sorte que l'expansion totale des crédits inter-entreprises et du crédit bancaire a atteint 44 pour cent, à comparer avec un taux de croissance du PIB de 38 pour cent environ. Cette évolution a réduit l'efficacité de la politique monétaire puisque les agrégats visés devenaient de moins en moins représentatifs de la liquidité globale de l'économie.

Évaluée par référence aux objectifs d'expansion de la masse monétaire et du crédit, l'orientation de la politique monétaire en 1984 peut être considérée comme assez restrictive. Cette conclusion est moins certaine si l'on tient compte aussi d'autres facteurs. Les autorités ont fixé les objectifs de croissance des actifs intérieurs nets<sup>17</sup>, du crédit intérieur et de M3 à 18, 23 et 23 pour cent respectivement. Si l'on tient compte de l'incidence de la valorisation, l'expansion des agrégats monétaires est nettement plus accentuée, étant alors compatible avec un taux de croissance nominale du Produit social de 43 pour cent suivant les prévisions et une accélération notable de la vitesse de circulation de la monnaie. L'objectif de croissance de M1, fixé à 38 pour cent, fait présumer d'importants transferts en faveur des dépôts à vue, qui, de l'avis des autorités, reflèteront les efforts des entreprises pour améliorer leur situation de trésorerie. On s'attend à une légère progression des concours au secteur public mais à une

Tableau 8. Masse monétaire et crédit  
Pourcentage de variation pendant l'année

	Montant à la fin 1983, en milliards de dinars	1980	1981	1982	1983	1984 septembre <sup>1</sup>
Crédits	3 070.2	28.9	22.8	25.4	37.0	42.6
Crédits à court terme	959.2	33.1	52.6	32.3	40.7	40.8
Crédits à long terme	2 111.0	27.7	13.8	22.6	35.2	43.4
dont :						
Total des crédits au logement	324.5	42.1	31.4	20.9	5.9	8.9
Concours aux ménages	307.3	33.9	32.0	31.5	12.5	20.4
dont :						
Crédits à la consommation	38.6	0.4	-7.8	2.3	-5.4	10.6
Crédits au logement	189.4	57.9	44.9	24.0	11.1	16.2
Concours aux entreprises	2 645.8	30.1	23.3	26.4	47.1	49.0
dont :						
Crédits au logement	107.3	27.3	28.5	12.6	0.5	0.0
Pour mémoire :						
Disponibilités monétaires (M1)	888.6	23.0	26.6	26.6	20.1	38.3 <sup>2</sup>
Disponibilités quasi-monétaires (M2)	2 038.7	36.0	33.0	34.6	47.1	34.2 <sup>2</sup>
Masse monétaire (M3)	2 927.3	31.2	30.5	31.7	38.5	35.3 <sup>2</sup>
Produit social nominal	4 068.7	33¼	43.0	32.0	39.0	

1. Excepté les chiffres pour mémoire qui couvrent les neuf premiers mois de 1984 tous les autres chiffres couvrent la période de septembre 1983 à septembre 1984.

2. Les chiffres de la masse monétaire sous-estiment l'accroissement intervenu au cours de la période de neuf mois allant jusqu'à septembre 1984 car ils ne tiennent pas compte des intérêts dus sur les dépôts. Ces intérêts ne sont crédités qu'à la fin de l'année.

Source: Renseignements communiqués à l'OCDE.



compression du crédit à la consommation. En revanche, le souci de soutenir la construction résidentielle entraînera sans doute une expansion relativement vive du crédit au logement (y compris pour le secteur privé). Afin d'éviter des dépassements, comme il s'en est produit en 1983, l'objectif de croissance du crédit bancaire intérieur fera l'objet d'une plus grande vigilance en 1984. Les statistiques dont disposent les autorités leur permettent de contrôler mois par mois l'évolution de cet agrégat<sup>18</sup> de sorte qu'en cas de dérapages importants, elles peuvent aisément corriger la trajectoire. Étant donné les constatations faites les années précédentes, les réserves obligatoires des banques commerciales auprès de la Banque nationale de Yougoslavie ne devraient pas jouer un rôle important en tant qu'instrument de contrôle de la liquidité et, par conséquent, du crédit bancaire. Pour la régulation à court terme du crédit bancaire les autorités recourent davantage à la formulation de directives. Il convient toutefois de noter que ce moyen d'action n'a jamais été efficace ces dernières années en raison de la grande autonomie des banques commerciales.

Au cours des neuf premiers mois de 1984, l'évolution des agrégats monétaires et du crédit a continué de s'écarter des objectifs, l'expansion du crédit intérieur et de M3 étant plus forte que prévu. Le crédit intérieur total a augmenté d'environ 38 pour cent en taux annuel. Au cours de la période, la demande de crédit des entreprises est restée assez soutenue, celles-ci ayant à supporter des charges financières accrues avec la hausse des taux d'intérêt et, surtout, à financer l'accumulation de stocks<sup>19</sup>. De ce fait, la demande a été forte pour les crédits de fonds de roulement, mais relativement faible pour les crédits d'équipement. Alors qu'en 1982 et 1983 près du tiers des crédits à court terme ont servi à financer des investissements (40 pour cent en 1981), la proportion est tombée à 15 pour cent au premier semestre de 1984. Il semble même, d'après les dernières statistiques, que la situation se soit inversée depuis juin et que les entreprises recourent au crédit à long terme pour financer leurs dépenses courantes. La demande des ménages, en revanche, est restée faible. Si l'on tient compte des effets de valorisation<sup>20</sup>, mais non des intérêts dus par les banques et non encore crédités aux clients, M3 s'est accru de 35 pour cent environ en taux annuel durant les neuf premiers mois de 1984. Une fois pris en compte les intérêts à verser, l'expansion a été d'environ 50 pour cent.

La composition des dépôts s'est nettement modifiée durant les neuf premiers mois de 1984. Dans le secteur des ménages, on a enregistré d'importants transferts des dépôts à vue aux dépôts à terme, par suite de la forte hausse des taux d'intérêt. L'accroissement des dépôts en devises des ménages (mesurés en dinars) tient uniquement à l'effet de valorisation. Les ménages ont apparemment préféré prélever sur leurs dépôts en devises plutôt que sur leurs dépôts en dinars pour financer leur consommation. Cette évolution contraste nettement avec les tendances passées et, si ce changement de comportement persistait, la gestion monétaire s'en trouverait grandement facilitée. Les entreprises semblent avoir choisi, par précaution, d'accroître leur liquidité dans la perspective d'un alourdissement des charges d'intérêts au second semestre mais en raison aussi, probablement, des difficultés financières liées à l'accumulation continue de stocks. On en a la preuve avec la forte augmentation des dépôts à vue des entreprises. En chiffres corrigés des influences saisonnières, le crédit inter-entreprises a continué de s'accroître rapidement, toujours à un rythme plus soutenu que le crédit bancaire. L'évolution monétaire durant les derniers mois de 1984 dépendra dans une grande mesure de la persistance d'un taux d'inflation élevé et d'une forte demande de crédits destinés à financer la formation de stocks et les paiements d'intérêts. Au total, malgré un certain resserrement imputable à la forte augmentation des taux d'intérêt, la politique monétaire demeurera sans doute permissive en 1984 et les objectifs de croissance des agrégats de crédit et de monnaie devraient être dépassés.

Le Programme de stabilisation soulignait déjà le rôle des taux d'intérêt dans l'affectation des ressources et, depuis sa mise en œuvre, on reconnaît de plus en plus l'avantage de porter les

**Tableau 9. Taux d'intérêt**  
En pourcentage

	1980	1981	1982		1983		1984		
			juin	oct.	fév.	juillet	mai	juillet	oct.
<b>Banque centrale</b>									
Taux d'escompte officiel	6	6	12	14	22	30	30	34	47
Concours aux banques à des fins privilégiées	1-6	1-6	4-8	4-9	8-12	18-22	18-22	21-25	31-35
<b>Taux débiteurs</b>									
Prêts à court terme	12	12	16	21	17	30	39	48	
Prêts à long terme	12	12	18	21	30	38	47	48	
Crédits à la consommation	12	12	16	18	20	20	30	34	
Crédits privilégiés	2-7	2-7	8-12	9-17	9-30	22-38	22-42	27-42	
<b>Taux créditeurs<sup>1</sup></b>									
Dépôts à terme des OTC <sup>2</sup>									
A un an au plus	2	2	2-4	2-4	7-9	7-9	30	34-39	47
A plus d'un an	3-6	3-6	8-12	8-15	17-23	17-23	35-38	42	52-55
Dépôts des ménages									
Dépôts à vue	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5	7.5
Dépôts à terme	9-10	9-10	11-15	13-20	12-28	12-28	30-38	34-42	47-55

1. Taux de rémunération des dépôts en dinars.

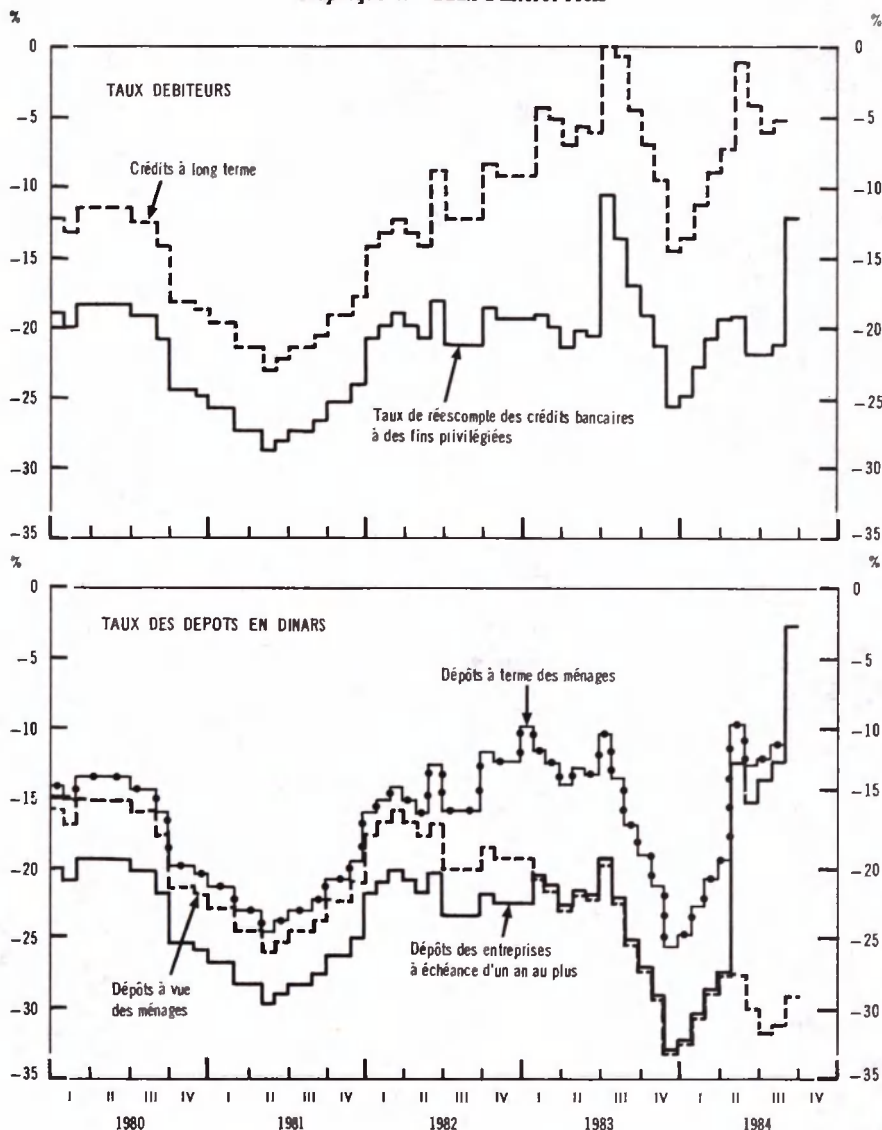
2. Organisations de travail en commun (= entreprises).

Sources : *Bulletin trimestriel de la Banque nationale* et renseignements communiqués directement à l'OCDE.

taux d'intérêt réels à un niveau réaliste. Cela s'impose pour plusieurs raisons : il n'existe pas de véritable marché unifié des capitaux au niveau national, à cause notamment du manque de mobilité des capitaux ; la Banque nationale de Yougoslavie ne dispose pas de la même panoplie de moyens d'action que les banques centrales des autres pays de l'OCDE ; jusqu'à une époque récente, enfin, le marché, les banques et les autres institutions financières ne tenaient pas suffisamment compte des signaux et des directives émanant de la Banque nationale. C'est sur les taux d'intérêt que devrait désormais porter l'essentiel de la gestion monétaire. Le taux d'escompte officiel et le taux d'intérêt appliqué aux crédits sélectifs ne donnent à la Banque nationale qu'un pouvoir limité sur le niveau et la structure des conditions pratiquées par les banques commerciales. En principe, chaque banque commerciale est, de par la loi, libre de déterminer le niveau et la structure de ses taux créditeurs en fonction de ses propres critères. En pratique, par le biais d'accords passés dans le cadre de l'autogestion, les banques harmonisent généralement leurs taux de manière à éviter de grandes différences entre elles, surtout à l'intérieur d'une même république. De plus, depuis quelques années, les taux d'intérêt tendent à suivre de plus près les variations du taux d'escompte et des taux appliqués aux crédits sélectifs par la Banque nationale de Yougoslavie.

Les premières mesures visant à obtenir des taux d'intérêt positifs en termes réels remontent à juillet 1982. Toutefois, les relèvements successifs décidés depuis lors n'ont pas suivi l'accélération de l'inflation et, à la fin de 1983, les taux d'intérêt réels étaient encore fortement négatifs. Faire des taux d'intérêt le principal moyen d'action monétaire répondait aussi aux obligations internationales contractées par la Yougoslavie. Les autorités ont par conséquent fait pression sur les banques commerciales et les autres institutions financières pour qu'elles signent, dans le cadre de l'autogestion, un accord en ce sens et qu'elles soient ainsi légalement tenues d'en observer les clauses. Cet accord implique un relèvement progressif des taux d'intérêt les amenant à être positifs au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 1985<sup>21</sup>. Entre

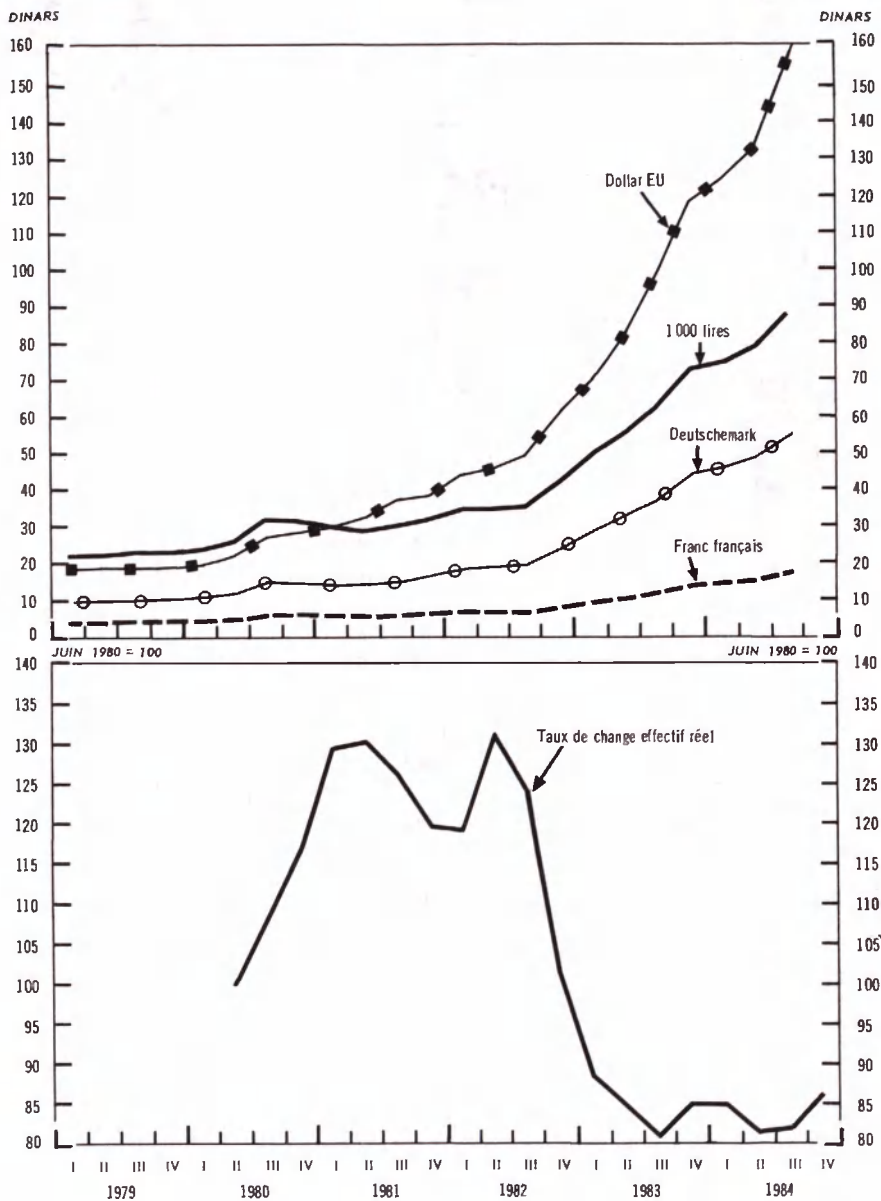
Graphique 4. Taux d'intérêt réels



Sources : *Bulletin trimestriel de la Banque Nationale de Yougoslavie* et estimations de l'OCDE.

avril et octobre 1984, la rémunération des dépôts à trois mois des entreprises est passée de 7 à 47 pour cent. Les autorités se sont en outre engagées à porter le taux d'escompte de la Banque Nationale au niveau du taux d'intérêt servi par les banques sur les dépôts à trois mois. Cette nouvelle politique a déjà eu une incidence sur la demande de crédit, comme en témoigne le volume des concours destinés à financer des investissements. Il est difficile à ce stade d'évaluer

Graphique 5. Taux de change



Sources : Banque Nationale de Yougoslavie et estimations de l'OCDE.



avec précision ce que seront ses effets pleins, une fois que les taux d'intérêt réels seront devenus positifs le 1<sup>er</sup> avril 1985 (voir partie III). Il ne fait pas de doute que le relèvement des taux d'intérêt réels influera aussi sur les conditions des crédits inter-entreprises. Un premier pas dans la voie de leur alignement progressif sur le niveau et la structure des taux bancaires pourrait aider à freiner l'expansion de ces crédits, qui sont devenus une importante source de liquidité échappant au contrôle du système bancaire.

Outre l'action sur les taux d'intérêt réels pour les porter à un niveau plus réaliste, la stratégie d'ajustement s'appuie essentiellement sur la politique du taux de change. Sachant qu'elles pouvaient en attendre de puissants effets à court terme, et compte tenu de l'urgence des problèmes de balance des paiements, les autorités monétaires ont adopté en octobre 1982 une politique active du taux de change, en dévaluant le dinar de 18 pour cent par rapport au dollar des États-Unis. Elles ont, en même temps, décidé de mesurer désormais le dinar par rapport à un panier de monnaies, l'objectif étant d'assurer une dépréciation importante en termes effectifs réels au cours de la période de 15 mois allant jusqu'à la fin de 1983<sup>22</sup>. Entre septembre 1982 et novembre 1983, la dépréciation effective du dinar, en termes réels, a été en fait d'environ 35 pour cent. Étant donné les conséquences inflationnistes de cette évolution, et les effets favorables se faisant déjà sentir sur les exportations, les autorités ont décidé d'interrompre le mouvement de baisse du taux de change effectif réel et même d'inverser temporairement la tendance. De ce fait, le dinar s'est apprécié en termes effectifs réels jusqu'à la fin du mois de mars, avant de marquer un nouveau fléchissement. Abstraction faite de ces fluctuations, la dépréciation cumulée du dinar en termes effectifs réels a atteint environ 35 pour cent sur la période de deux ans allant jusqu'au troisième trimestre de 1984 (le gros de la dépréciation s'étant produit durant les douze premiers mois). Pour imparfaite que soit la méthode de mesure<sup>23</sup>, il ne fait aucun doute que la baisse de la monnaie nationale pendant cette période a été forte. L'objectif fixé pour 1984 est de maintenir à peu près la compétitivité-prix, ce qui implique la stabilité du taux de change effectif réel. Les délais de réaction étant relativement longs, la dépréciation intervenue antérieurement continuera d'exercer un effet favorable sur les opérations avec l'extérieur. La dépréciation effective réelle avait probablement déjà produit une bonne partie de ses effets au milieu de l'année, de sorte que son incidence défavorable sur l'inflation devrait être assez limitée au second semestre.

Ces toutes dernières années, les autorités se sont attachées résolument à réduire la dimension du secteur public et à dégager un léger excédent budgétaire. Les dépenses totales du secteur public sont passées d'environ 37 pour cent du Produit social en 1980 à 30 pour cent en 1983, et une nouvelle réduction notable est prévue pour 1984. Le budget de cette année a été établi de manière que l'accroissement de certaines recettes publiques (représentant environ 45 pour cent du total et concernant principalement les républiques et les provinces) soit nettement inférieur à la croissance du Produit social nominal. En cas de dépassement, les recettes excédentaires seront obligatoirement déposées sur des comptes bloqués spéciaux. De même, la progression de la rémunération moyenne dans le secteur public a été limitée aux quatre cinquièmes de celle du secteur des entreprises. Les transferts aux ménages et les subventions devraient aussi diminuer en termes réels. Le budget fédéral prévoit que les recettes au titre des droits de douane augmenteront plus de deux fois plus vite que les autres. Au chapitre des dépenses, le poste « défense » marque une hausse plus rapide que les autres. Étant donné que le taux d'inflation est beaucoup plus élevé que celui qui avait été retenu comme hypothèse pour l'établissement du budget et qu'il y a eu certains dépassements de dépenses, principalement dans les communautés d'intérêt autogérées pour les services sociaux (institutions s'occupant de l'enseignement de la culture, de la santé, de la Sécurité sociale, des pensions etc.), les projections initiales ne seront probablement pas pleinement respectées. Si



**Tableau 10. Comptes consolidés du secteur public<sup>1</sup>**  
En milliards de dinars

	1979	1980	1981	1982	1983 <sup>2</sup>
<b>Recettes</b>					
Impôts directs <sup>3</sup>	279.6	351.4	458.6	575.7	729.9
Impôts indirects <sup>4</sup>	157.7	190.0	272.9	326.5	455.7
Autres impôts et recettes non fiscales	33.4	46.1	66.3	90.6	147.7
<b>Recettes totales</b>	<b>470.7</b>	<b>587.6</b>	<b>797.8</b>	<b>992.8</b>	<b>1 333.3</b>
<b>Dépenses</b>					
Défense nationale et administration	103.8	141.2	190.8	238.3	309.1
Enseignement	67.5	82.2	110.8	132.6	168.1
Sécurité sociale et services sociaux	178.6	220.6	286.6	380.8	522.2
Interventions dans l'économie	42.2	53.1	66.0	84.0	145.5
Autres dépenses <sup>5</sup>	77.7	101.2	130.0	139.5	174.5
<b>Dépenses totales</b>	<b>469.8</b>	<b>598.3</b>	<b>784.3</b>	<b>975.2</b>	<b>1 319.4</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>0.9</b>	<b>-10.7</b>	<b>13.5</b>	<b>17.6</b>	<b>13.9</b>
<i>Pour mémoire :</i>					
<b>Dépenses du secteur public en % du PIB</b>	<b>36.3</b>	<b>34.7</b>	<b>32.5</b>	<b>30.9</b>	<b>29.5</b>

1. Y compris les budgets, fonds et communautés d'intérêt à tous les niveaux d'administration. Non compris le fonds de développement des régions sous-développées. Après déduction des transferts entre unités du secteur public.

2. Chiffres provisoires.

3. Y compris les impôts sur les bénéfices des entreprises et le revenu des particuliers, les cotisations de Sécurité sociale, les taxes sur les salaires à la charge des employeurs et les impôts fonciers.

4. Y compris les impôts sur les biens et autres opérations avec l'étranger.

5. Y compris les dépenses consacrées au logement et aux services d'intérêt collectif, les investissements et les subventions à la consommation.

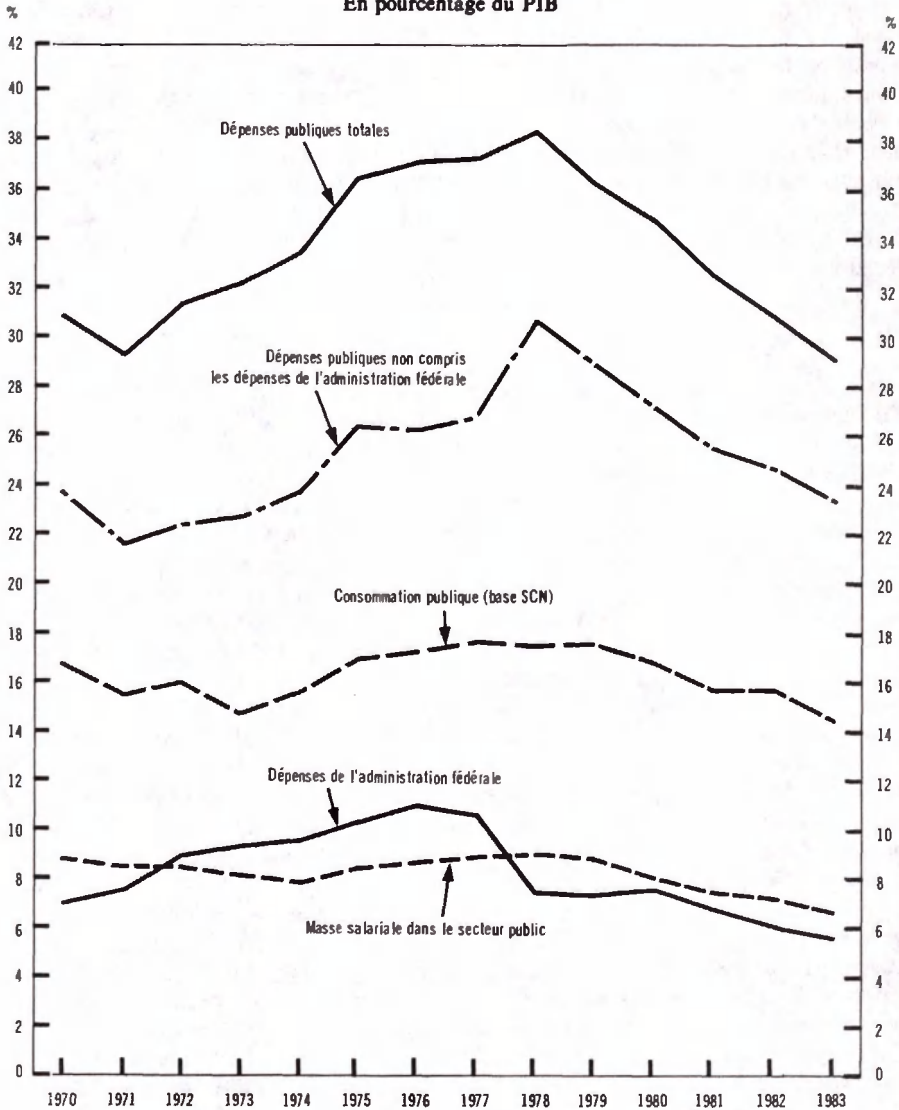
Source : Chiffres communiqués directement à l'OCDE.

**Tableau 11. Budget fédéral**  
En milliards de dinars

	1980	1981	1982	1983	Budget 1984
<b>Recettes ordinaires</b>	<b>109.5</b>	<b>164.8</b>	<b>199.0</b>	<b>262.1</b>	<b>374.0</b>
Droits de douane	20.7	26.2	28.3	44.6	83.8
Impôt de base sur les ventes	47.4	71.3	85.2	112.0	150.1
Contributions financières des républiques et des provinces autonomes	38.5	63.8	80.4	97.4	130.6
Divers	2.9	3.5	5.1	8.1	9.5
<b>Dépenses</b>	<b>129.5</b>	<b>167.0</b>	<b>196.3</b>	<b>259.5</b>	<b>370.8</b>
Défense nationale	76.3	101.0	118.2	154.6	233.9
Administration	9.3	13.8	14.9	21.0	26.2
Versements aux républiques et aux provinces autonomes	14.3	16.0	20.8	24.8	32.6
Investissements	2.0	1.1	1.9	1.7	1.5
Versements aux caisses de retraite	24.9	31.3	38.9	54.9	73.9
Subventions et remboursements d'impôts divers	2.7	3.8	1.6	2.5	2.7
<b>Solde des opérations ordinaires</b>	<b>-20.0</b>	<b>-2.2</b>	<b>2.7</b>	<b>2.6</b>	<b>3.2</b>
<b>Dotations</b>	<b>2.5</b>	<b>2.4</b>	<b>2.7</b>	<b>2.6</b>	<b>3.2</b>
Réserves budgétaires	0.1	0.3	0.2	0.1	0.2
Amortissement de la dette et divers	2.4	2.1	2.5	2.5	3.0

Source : Chiffres communiqués directement à l'OCDE.

**Graphique 6. Évolution budgétaire**  
En pourcentage du PIB



Sources : Communications directes à l'OCDE et estimations de l'OCDE.

l'exécution du budget fédéral paraît conforme à celles-ci, notamment en ce qui concerne les hausses moyennes de salaires, dans le reste du secteur public on observe des dépassements de dépenses, du fait notamment que les rémunérations sont plus élevées que prévu. Néanmoins, les principaux objectifs budgétaires – diminution des dépenses publiques en termes réels et dégagement d'un léger excédent – seront sans doute à peu près atteints en 1984. Les autorités ont commencé d'étudier la mise en œuvre des modifications de la fiscalité proposées dans le

Programme de stabilisation. Le principal objectif est d'accroître la part de l'impôt sur le revenu des ménages dans l'ensemble des recettes fiscales et de réduire d'autant la fiscalité indirecte. De 31 pour cent, le taux global des impôts sur le chiffre d'affaires serait ramené à 27 ½ pour cent. Le taux de l'impôt fédéral restera de 17 pour cent, mais les taux appliqués par les républiques et les communes seront ramenés de 7 pour cent à un peu plus de 5 pour cent. Cette dernière diminution devrait être largement contrebalancée par l'augmentation des impôts sur le revenu des ménages (qui ne peuvent être perçus que par les républiques et les communes). Le but de l'opération est d'accentuer notablement la progressivité (actuellement presque insignifiante) de l'impôt sur le revenu des ménages et d'imposer davantage les revenus des loyers ainsi que le revenu du travail indépendant et de l'agriculture qui, actuellement, rapportent relativement peu au fisc.

### *Évolution en 1984*

La Résolution économique pour 1984 appelait d'importants ajustements dans le secteur réel de l'économie : beaucoup de ceux-ci s'opèrent actuellement. Il était prévu que, outre les gains moyens nets, la plupart des autres composantes du revenu des ménages accuseraient une forte baisse en termes réels. De fait, les transferts sociaux ont continué de diminuer en termes réels sous l'effet du resserrement budgétaire mais aussi par le jeu du mécanisme d'indexation<sup>24</sup>. Les envois de fonds des travailleurs ont fortement augmenté, cette évolution reflétant la dépréciation du dinar. Les revenus disponibles réels des ménages se sont, d'après les estimations, réduits au total d'environ 4½ pour cent, ce qui porte à quelque 12 pour cent leur baisse cumulée depuis 1980. Comme en 1983, toutefois, la contraction du revenu disponible réel des ménages devrait être largement compensée par un fléchissement de leur taux d'épargne. Ce dernier, qui avait culminé aux alentours de 17¼ pour cent dans la période 1980-82, pourrait tomber à 9½ pour cent en 1984. En 1983, le total des dépôts des ménages exprimés en dinars, avait augmenté de 62 pour cent soit de 15 pour cent en termes réels, du fait de l'évolution des dépôts en devises. Sous l'effet de la dépréciation de la monnaie nationale, ces derniers s'étaient accrus en effet de 88 pour cent en valeur et de 34 pour cent en volume. De ce fait l'encours global des dépôts des ménages était passé de 42 pour cent du revenu disponible en 1982 à 52 pour cent en 1983. Cet important effet de patrimoine explique en grande partie la baisse de 5 points du taux d'épargne. On ne s'attend pas à un effet semblable en termes réels pendant l'année 1984, où les ménages devront en fait tirer sur leur épargne. Le total des dépôts des ménages en fin d'année dépassera encore en termes réels le niveau enregistré deux ans auparavant. Sur la période allant de janvier à septembre, le volume des ventes au détail a diminué d'environ 4 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année précédente, mais l'autoconsommation des agriculteurs (en raison de l'abondance des récoltes) a été en hausse. Au total, malgré l'accroissement de la demande de certains services, les dépenses de consommation auront sans doute légèrement diminué en 1984.

Le volume de la consommation générale et collective devait diminuer légèrement cette année, mais cette prévision ne se réalisera probablement pas. En ce qui concerne la formation de capital fixe, tous les indicateurs annoncent une forte baisse, du même ordre que le chiffre figurant dans la Résolution. Toutefois, les investissements productifs ainsi que les dépenses d'équipement des administrations publiques pourraient diminuer moins que prévu initialement, tandis que, dans le secteur du logement, le recul sera probablement beaucoup plus marqué. Les entreprises semblent avoir réduit fortement leurs dépenses au titre du logement du personnel et des autres avantages sociaux, les fonds disponibles ayant été affectés à la réalisation de projets industriels. Le volume des crédits d'équipement paraît être encore en diminution, dû au durcissement des conditions de crédit et surtout de la contraction de la



Tableau 12. Compte des ménages<sup>1</sup>

	1983	1980	1981	1982	1983	1984
	En milliards de dinars	Pourcentage de variation				Estimations provisoires de l'OCDE
Salaires nets et autres revenus des ménages dans le secteur socialisé <sup>2</sup>	1 367.5	24.8	44.5	27.9	29.7	47½
Transferts sociaux	377.5	24.6	31.9	36.1	32.7	45
Salaires et traitements nets dans le secteur privé	237.8	32.0	45.6	49.5	40.3	48
Autoconsommation	198.0	31.5	50.2	35.8	49.0	45
Envois de fonds de l'étranger	247.9	83.7	24.2	33.1	24.4	58
Autres revenus	189.5	40.2	17.3	34.3	18.4	53
Revenu total	2 618.2	31.7	38.3	38.2	30.9	47½
Moins : Impôts <sup>3</sup> et charges	74.1	33.0	35.2	41.8	33.3	60
Revenu disponible	2 544.1	31.1	38.4	31.9	30.8	47
Consommation privée	2 230.2	31.0	38.8	31.9	38.8	51½
Épargne	313.9	34.6	36.6	32.2	-7.1	11½
Encaissements et dépôts d'épargne	541.4	35.0	30.2	53.4	129.2	
Logement	161.4	26.0	41.3	33.9	19.0	
Divers <sup>4</sup>	-388.9					
Taux d'épargne <sup>5</sup> (en pourcentage)	12.4	17.6	17.3	17.4	12.4	9½
<i>Pour mémoire :</i>						
Variations réelles en %, aux prix de 1983						
Revenu disponible		1.1	-1.6	0.2	-6.9	-4½
Consommation privée		0.5	-1.4	0.2	-1.2	-1¼

1. Le compte des ménages est basé sur la définition du SCN - concepts de l'OCDE.

2. Les impôts et cotisations assis sur les salaires et traitements sont versés directement par les entreprises et autres organismes à l'État et aux divers fonds (fonds de sécurité et d'action sociales principalement); aussi, les salaires et traitements sont-ils donnés nets d'impôts et de cotisations.

3. Impôts payés par les seuls titulaires de revenus supérieurs à deux fois et demie le salaire en traitement moyen.

4. Y compris l'erreur statistique et les paiements par échéances.

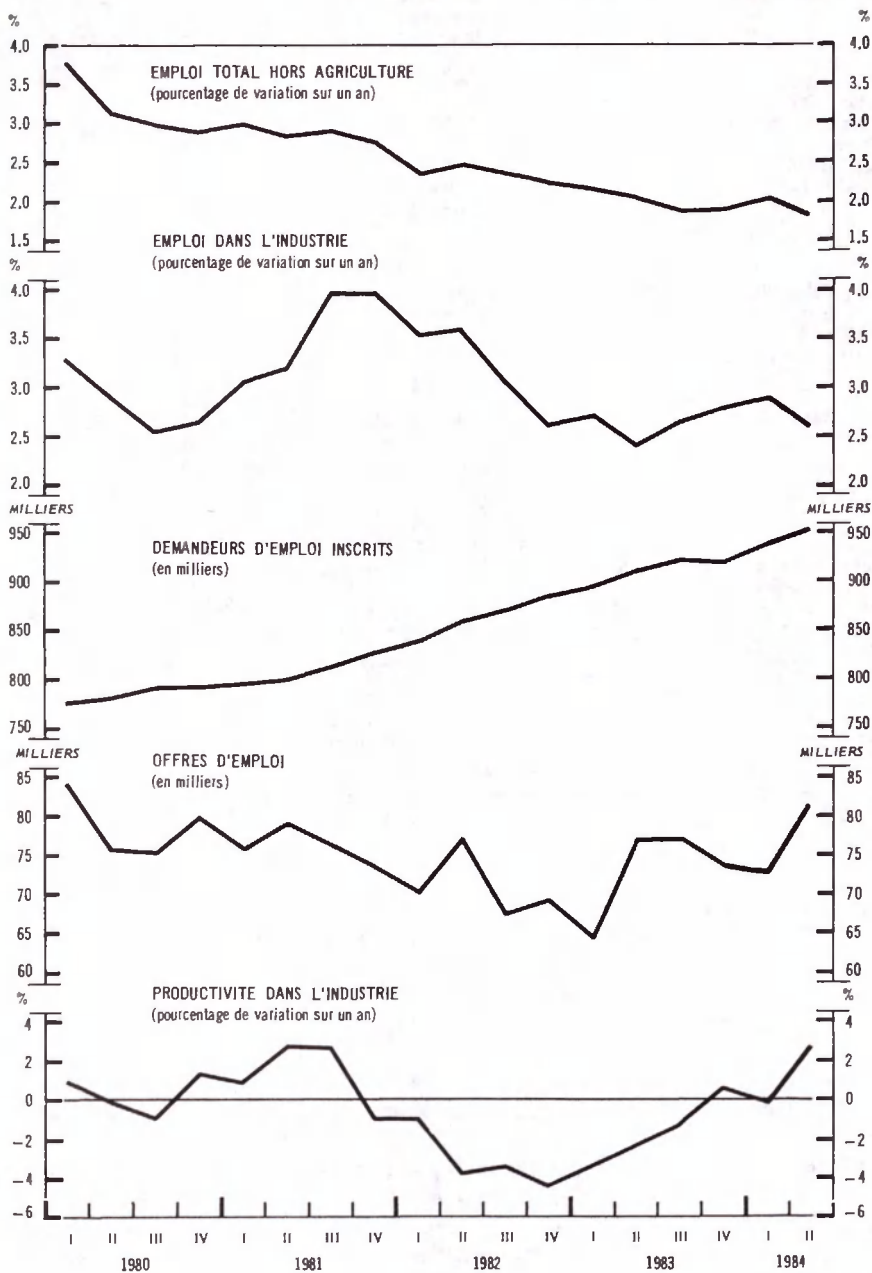
5. Le revenu des ménages et le taux d'épargne, en particulier, ne sont calculés ici comme dans le tableau E de l'annexe statistique. La contre-valeur en dinars des dépôts en devises n'est pas prise en compte dans le tableau E qui fait apparaître, en conséquence, un taux d'épargne nettement inférieur.

Sources : Chiffres communiqués directement à l'OCDE et estimations de l'OCDE.

demande. Les directives données aux entreprises pour accroître leur taux d'autofinancement et s'assurer un fonds de roulement suffisant en prévision de leurs investissements, ainsi que la hausse des taux d'intérêt, semblent s'être traduites par une sélection plus rigoureuse des nouveaux projets. Les investissements des entreprises privées ont continué de s'accroître. Cependant, les possibilités de plus forte progression sont souvent contrecarrées dans certaines républiques par les ingérences administratives.

La contraction de la demande intérieure finale devrait être compensée en grande partie par un nouvel accroissement de la formation de stocks, celui-ci s'expliquant par l'importance des stocks agricoles (due elle-même à l'abondance des récoltes) mais résultant aussi d'une volonté délibérée. De fait, le compartimentage des marchés de produits et de change, les obstacles institutionnels, la dépréciation constante du dinar, les anticipations inflationnistes et les perspectives de bénéfices spéculatifs limitent singulièrement le fonctionnement des mécanismes du marché. En général, les avantages que les entreprises tirent du maintien de leurs stocks à des niveaux élevés sont souvent très supérieurs au coût de leur financement. Plus récemment, toutefois, il y aurait eu accumulation involontaire de stocks en raison du tassement de la consommation des ménages et du fléchissement de l'activité dans le secteur de la construction. Une fois prise en compte la contribution positive de la balance extérieure en

**Graphique 7. Évolution du marché du travail**



Sources : *Indeks*, communications directes à l'OCDE et estimations de l'OCDE.

Tableau 13. Résolution économique pour 1984 et perspectives d'évolution  
Pourcentage annuel de variation en volume

	1983	1984 <sup>1</sup>		1985
		Résolution économique	Estimations de l'OCDE	Estimations officielles préliminaires
Dépenses de consommation	-0.6	0.7	-1	2
Consommation publique	1.0	-1.1	1½	1½
Formation de capital fixe	-10.2	-10.7	-9	2½
Demande intérieure finale	-3.6	-2.8	-3	2¼
Formation de stocks <sup>2</sup>	0.6	1.3	2½	¼
Demande intérieure totale	-2.6	-1.2	-	2¼
Balance extérieure <sup>2</sup>	1.2	1.8	2¼	1¼
Exportations de biens et services	-0.6	16.0	8½	11½
Importations de biens et services	-5.5	7.0	8½	7¾
Écart statistique <sup>2</sup>	0.1	1.2	1	-
Produit social	-1.3	2.0	2½	3½
<i>dont</i> : Industrie	0.8	3.0	4¾	4
<i>Pour mémoire :</i>				
Balance courante des pays à monnaie convertible (en millions de dollars E.U.)	(299)	(750)	(850)	(1250)
Emploi	2.0	2.0	2	2½
Productivité, secteur socialisé dans son ensemble	-3.3	0.0	½	1
<i>dont</i> : Industrie	-1.2	1.0	1¾	1¼
Gains moyens nets réels	-8.0	0.0	-6	1

1. Les variations en volume sont calculées sur la base des prix de 1983.

2. Contribution en points à la croissance du produit social.

Sources : Renseignements communiqués directement à l'OCDE et estimations du Secrétariat.

termes réels, le Produit social devrait augmenter d'environ 2½ pour cent. Le taux de croissance de la production agricole sera comparable. Celui de la production industrielle est estimé à quelque 4¾ pour cent. En raison du recul des investissements en infrastructures, en logements et en bâtiments publics, l'activité du secteur de la construction s'inscrit toujours tendanciellement en forte baisse. La production de services devrait augmenter, notamment sous l'effet d'une forte reprise du tourisme.

Malgré la médiocrité de la conjoncture, l'emploi a continué de s'accroître à un rythme annuel proche de 2 pour cent depuis le début de 1983. Les directives données aux entreprises, aux administrations publiques et aux autres institutions à l'effet d'employer un plus grand nombre de personnes, ainsi que la pression exercée par la collectivité dans le sens d'une atténuation du chômage (surtout dans les petites villes et les villages) expliquent l'augmentation constante des effectifs employés. L'emploi s'est développé dans tous les secteurs à l'exception de la construction, où il a diminué de 1½ pour cent (soit à peu près dans la même proportion qu'en 1982 et 1983). La reprise de l'activité au premier semestre de 1984 a eu un effet immédiat sur la confiance des entreprises dans l'avenir, phénomène qui s'est traduit à son tour par une forte hausse du nombre des offres d'emploi non satisfaites (7½ pour cent par rapport à la période correspondante de l'année précédente). Le chômage est resté sur une pente ascendante à cause de la croissance de la population active et de la permanence de l'exode rural. On comptait au milieu de 1984 quelque 950 000 demandeurs d'emploi inscrits



(13½ pour cent de la population active, non compris les agriculteurs du secteur privé). Ce qui donne à penser qu'environ 730 000 personnes étaient effectivement sans emploi<sup>25</sup>. Comme en 1983, le nombre des chômeurs ayant une instruction supérieure et des qualifications poussées est en augmentation, tandis que celui des chômeurs semi qualifiés ou non qualifiés a légèrement diminué. L'augmentation du chômage a surtout été sensible parmi les jeunes.

La situation de la balance des paiements a continué de s'améliorer sensiblement en 1984. L'excédent du compte des opérations courantes avec les pays à monnaie convertible s'est élevé à 700 millions de dollars pendant les neuf premiers mois de l'année (contre 150 millions pendant la période correspondante de 1983). Cette tendance étant sans doute appelée à se poursuivre, l'objectif officiel (¾ milliard de dollars) sera probablement dépassé en 1984. Les exportations de marchandises, exprimées en dollars, ont augmenté de 5¼ pour cent pendant la période janvier-octobre (avec une progression de 9 pour cent pour les ventes aux pays à monnaie convertible et un recul de 1 pour cent pour les exportations réalisées dans le cadre d'accords de compensation)<sup>26</sup>. Les mesures prises depuis la fin de l'année dernière pour obliger les entreprises à accélérer le rapatriement de leurs recettes à l'étranger ont contribué aussi à

Tableau 14. Balance des paiements  
En milliards de dollars

	1980		1981		1982		1983	
	Total	Pays à monnaie convertible	Total	Pays à monnaie convertible	Total	Pays à monnaie convertible	Total	Pays à monnaie convertible
Exportations	9.0	5.6	10.2	5.7	10.2	5.9	9.9	6.3
Importations	15.1	11.3	14.5	10.6	13.2	9.6	12.1	8.1
Balance commerciale	-6.1	-5.7	-4.3	-4.9	-3.1	-3.8	-2.2	-1.8
Recettes invisibles nettes	3.8	3.5	3.4	3.0	2.6	2.4	2.5	2.1
dont :								
Recettes du tourisme <sup>1</sup>	1.1	1.1	1.1	1.0	0.8	0.8	0.9	0.9
Envois nets de fonds des travailleurs expatriés <sup>2</sup>	2.3	2.3	2.4	2.4	1.9	1.9	1.7	1.7
Recettes nettes au titre des transports	0.8	0.7	0.9	0.7	0.6	0.7	0.7	0.6
Versements des opérations courantes d'intérêts nets	-1.1	-1.1	-1.6	-1.6	-1.8	-1.7	-1.5	-1.5
Balance des opérations courantes	-2.3	-2.2	-0.9	-1.8	-0.5	-1.4	0.3	0.3
Mouvements nets de capitaux à long terme	1.9	1.8	0.5	0.6	-0.1	0.0	1.5	1.5
dont : (Remboursements)	(-2.9)	(-2.7)	(-2.7)	(-2.5)	(-2.3)	(-2.0)	(-2.9)	(-2.7)
Mouvements de capitaux à court terme <sup>3</sup>	0.0	0.4	0.6	0.2	-0.1	0	-2.2	-1.6
Soldes bilatéraux	0.4		-0.7		-0.8	0	0.2	
Utilisation des crédits du FMI	0.3	0.3	0.7	0.7	0.6	0.6	0.4	
Réserves officielles nettes (accroissement = -)	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	1.0	1.0	-0.2	-0.2
Pour mémoire :								
Balance courante en % du PIB	(-3½)	(-3¼)	(-1½)	(-2¼)	(-¾)	(-2¼)	-	-
Non comprises les importations nettes de combustibles								
Balance des opérations courantes	1.0		2.5		2.6		3.3	
Balance commerciale	-2.8		-0.8		0.4		0.8	

1. Recettes brutes du tourisme. Ne sont prises en compte que les recettes en devises passant par des organismes publics.

2. Y compris les pensions et autres transferts privés.

3. Y compris les erreurs et omissions.

Note : Les taux de change statistiques utilisés pour la conversion en dollars sont les suivants : pour 1978, 1979 et 1980 : 1 dollar = 27.3 dinars et pour 1981 et 1982 : 1 dollar = 41.80 dinars.

Source : Chiffres communiqués directement à l'OCDE.

cette amélioration<sup>27</sup>. La reprise des échanges dans la zone de l'OCDE, avec, notamment, la forte progression des importations des États-Unis, jointe aux effets de la baisse sensible du taux de change effectif réel en 1983, explique en grande partie l'augmentation substantielle des exportations libellées en monnaies convertibles. La croissance en volume a été probablement assez forte, particulièrement pour les ventes aux États-Unis. Les exportations vers les pays en développement (y compris ceux de l'OPEP) se sont ressenties des mesures prises par ces pays pour réduire leurs importations, mais il faut tenir compte aussi du fait que les exportations yougoslaves vers cette zone portent pour une part importante sur des biens d'équipement dont la demande a fléchi dans des proportions spectaculaires. En conséquence, le volume des ventes à destination de ce groupe de pays a fortement diminué. Pour l'ensemble de l'année, le volume des exportations devrait augmenter de 8 pour cent environ.

L'accroissement des gains à l'exportation, particulièrement en monnaies convertibles, a permis un certain assouplissement des restrictions aux importations de matières premières et de biens intermédiaires en provenance des pays de l'OCDE. Aussi la tendance à la baisse des importations totales (en valeur) semble-t-elle devoir s'interrompre vers la fin de 1984. Le taux de couverture par les exportations pour les échanges en monnaies convertibles a atteint 84 pour cent pendant les dix premiers mois de 1984, contre 78 pour cent pour l'ensemble de l'année 1983. Le volume des importations semble être resté stationnaire dans l'ensemble (l'augmentation des importations de matières premières et de produits intermédiaires étant à peu près compensée par la baisse des importations de machines, de biens d'équipement et de biens de consommation). Le déficit commercial s'est contracté pour s'établir au dessous d'un milliard de dollars pendant la période janvier-octobre pour les échanges avec les pays à monnaie convertible. Pour en revenir aux exportations, leur composition a continué de se

Tableau 15. Commerce extérieur en 1984  
En milliards de dollars

	1983	Janvier-Octobre	
	12 mois	1983	1984
Exportations, total	9.7	7.3	7.7
Pays à monnaie convertible	6.0	4.6	5.0
Pays à monnaie non convertible	3.7	2.7	2.7
Zone de l'OCDE <sup>1</sup>	3.1	2.3	2.9
Pays en développement	2.0	1.6	1.3
CAEM	4.6	3.4	3.5
Importations, total	11.8	8.9	9.2
Pays à monnaie convertible	7.7	5.8	6.0
Pays à monnaie non convertible	4.1	3.1	3.2
Zone de l'OCDE <sup>1</sup>	5.3	4.0	4.1
Pays en développement	2.0	1.5	2.1
CAEM	4.5	3.4	3.0
Balance commerciale	-2.1	-1.6	-1.5
Pays à monnaie convertible	-1.7	-1.2	-1.0
Pays à monnaie non convertible	-0.4	-0.4	-0.5
Zone de l'OCDE	-2.2	-1.6	-1.2
Pays en développement	-	0.0	-0.8
CAEM	0.1	0.1	0.5

1. Dans les statistiques yougoslaves, la dénomination exacte est « pays développés ». Les échanges avec les pays de l'OCDE représentent plus de 99 pour cent de l'ensemble des échanges avec les pays développés.

Sources: *Indeks, Bulletin statistique mensuel* et chiffres communiqués directement à l'OCDE.

**Tableau 16. Dette extérieure**  
En milliards de dollars

	1973	1975	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983 <sup>1</sup>
Endettement brut total	4¾	6½	9½	11¾	15	18¾	20	20	20½
<i>A déduire</i> : Créances	¾	¾	1	1	1¼	1½	1¾	1¾	1¾
Endettement net total	4	5¾	8½	10¾	13¾	17¼	18¾	18½	18¾
<i>dont</i> :									
Dette publique totale		2¼	2¾	3½	3¾	4½	6	6½	6¾
<i>envers</i> : FMI	¼	¼	¼	¼	½	¾	1¼	1¾	2¼
BIRD	¼	½	¾	1	1¼	1¼	1½	1½	1¾
Divers	1	1½	1¾	2¼	2	2½	3¼	3	2¾
Position débitrice des banques commerciales	½	¾	1½	2¾	4¾	6½	6½	6½	6½
Versements d'intérêts	¼	¼	¼	½	¾	1¼	2	2	1¾
Amortissement	¾	1	1¼	1¼	2	2¼	2	2	3
Service de la dette, total	1	1¼	1½	1¾	2¾	3½	4	4	4¾
(En % du total des recettes extérieures courantes)	(19)	(19)	(19)	(18)	(20)	(20)	(21)	(24)	(27)

1. Chiffres provisoires.

*Note* : Ces chiffres ne sont pas des estimations précises; la marge d'erreur est, au maximum, de ¼ milliard de dollars en plus ou en moins pour les dernières années. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composantes.

*Sources* : OCDE, *Endettement extérieur des pays en développement*; *Annuaire du FMI*; *Rapport annuel de la BIRD*; *Rapport annuel de la Banque nationale de Yougoslavie* et estimations de l'OCDE.

modifier en 1984, la part des pays en développement et des pays du CAEM diminuant comme l'an dernier au profit de celle des pays de l'OCDE. Cette évolution implique un ajustement beaucoup plus important qu'on ne le croirait de prime abord, car les exportations vers les deux premiers groupes de pays n'obligent pas à respecter des exigences, de qualité notamment, comparables à celles qu'imposent les marchés occidentaux. Elle fait ressortir l'importance des progrès accomplis dans les secteurs tournés vers l'exportation sur le plan des techniques de production, du contrôle de la qualité et du marchéage.

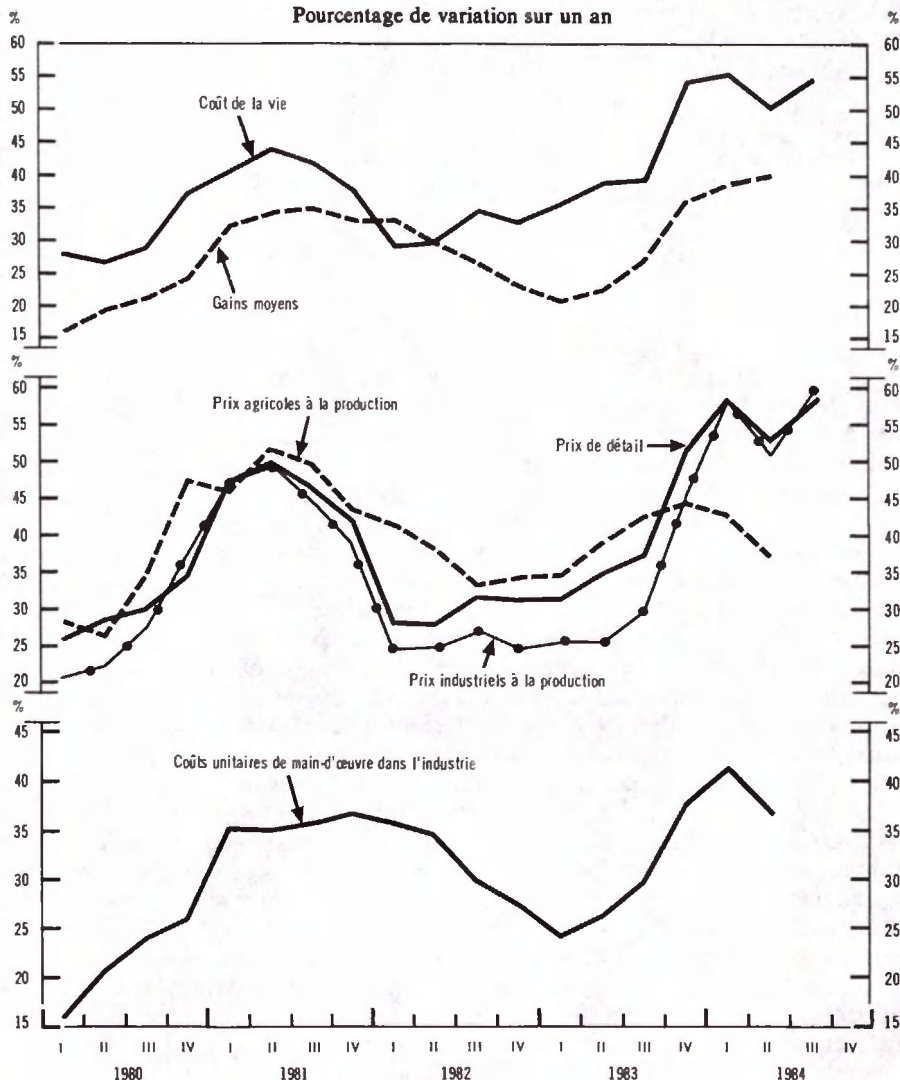
Les recettes d'opérations invisibles devraient, elles aussi, augmenter sensiblement en 1984, notamment au titre du tourisme et des envois de fonds des travailleurs expatriés. Sur les dix premiers mois, le nombre de nuitées de touristes étrangers a été en hausse de 19 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année précédente<sup>28</sup>, ce qui a entraîné une augmentation encore plus sensible des recettes du tourisme. On s'attend aussi que les envois de fonds des travailleurs expatriés se redressent<sup>29</sup>. La suppression, en 1982, des exonérations de taxes sur les achats de marchandises réglés en devises n'est pas loin d'avoir épuisé ses effets et l'on ne prévoit plus de baisse sensible du taux de change effectif réel du dinar, phénomène qui jusqu'en 1983 avait réduit les envois de fonds des travailleurs expatriés. Au total, le montant net de ces envois de fonds pourrait dépasser légèrement le chiffre de 1.7 milliard de dollars enregistré l'an dernier. Ces tendances favorables seront contrebalancées en partie, prévoit-on, par l'augmentation des versements d'intérêts (due à la hausse des taux de l'eurodollar en 1984), de sorte que l'excédent net des opérations invisibles ne devrait s'inscrire qu'en légère hausse. Le solde positif des opérations courantes avec les pays à monnaie convertible contribuera à accroître les réserves officielles, ce qui est l'un des objectifs des autorités. Les tirages effectués au titre des accords de refinancement s'élèveront à 3¼ milliards de dollars en 1984, somme qui sera affectée à concurrence de quelque 3 milliards, probablement à l'amortissement de la dette et pour un peu plus de 100 millions de dollars à la réduction de l'endettement à court terme. Ces accords prévoient l'octroi de crédits bancaires commerciaux



s'élevant au total à quelque 1¼ milliard de dollars et de crédits publics ou bénéficiant d'une garantie publique pour un montant à peu près équivalent. Les tirages sur le prêt d'ajustement structurel consenti par la Banque Mondiale devraient s'élever à 350 millions de dollars, tandis que le crédit ouvert par le FMI pourrait fournir jusqu'à 300 millions de dollars. Pour le reste, soit moins de 50 millions de dollars, les concours prendront vraisemblablement la forme de crédits fournisseurs.

Vers la fin de 1983, les pressions inflationnistes devinrent beaucoup plus fortes qu'on ne s'y attendait dans les premiers mois de l'année. Cela tenait en partie à la sous-estimation des effets de l'importante dépréciation du dinar en termes effectifs réels et des hausses

**Graphique 8. Indicateurs de l'inflation**  
Pourcentage de variation sur un an



Sources : *Indeks* et estimations de l'OCDE.

Tableau 17. Évolution des prix  
Pourcentages annuels de variation

	1980	1981	1982	1983	Déc. 82 Déc. 81	Déc. 83 Déc. 82	Oct. 84 Oct. 83
<b>Prix à la production</b>							
Produits industriels, indice global	27.3	44.6	25.0	31.6	24.5	55.4	58.9
Biens d'équipement	12.3	24.6	15.8	22.0	18.1	29.5	44.0
Produits intermédiaires	34.3	48.1	27.1	33.3	26.1	62.2	64.4
Biens de consommation	21.1	44.2	24.8	31.6	24.5	53.0	53.5
Produits agricoles	35.6	51.5	34.9	44.9	37.8	50.6	
<b>Prix de détail, indice global</b>	30.4	46.0	29.5	38.9	30.4	58.0	58.4
Produits agricoles	34.1	39.2	43.8	42.8	42.5	53.8	41.1
Produits industriels	31.6	49.4	28.6	38.9	29.5	60.5	63.6
Services	22.7	29.2	20.3	29.9	20.6	51.2	47.0
<b>Coût de la vie<sup>1</sup>, indice global</b>	30.3	40.7	31.7	40.5	33.0	60.0	54.6
Biens	31.8	42.9	32.9	42.0	33.6	61.3	55.7
dont : Alimentation	31.5	42.9	38.8	44.9	40.7	63.3	46.1
Biens de consommation durables	29.4	52.1	27.8	31.9	23.9	46.3	67.0
Services	20.5	27.1	22.0	31.1	21.3	46.3	44.9

1. Le coût de la vie correspond aux prix à la consommation dans les statistiques de l'OCDE.

Sources : Indeks, Bulletin statistique mensuel de l'Office fédéral de statistiques et chiffres communiqués directement à l'OCDE.

spéculatives de prix qu'elle avait entraînés. De surcroît, les autorités avaient décidé, en décembre 1983, de relever certains prix réglementés<sup>30</sup> pour les porter à des niveaux plus réalistes. De peur de ne plus pouvoir maîtriser l'inflation, les autorités ont décidé un nouveau blocage temporaire des prix (initialement prévu pour six mois) à partir de janvier 1984<sup>31</sup>. Contrairement à ce qui s'était passé les années précédentes, le blocage des prix a été intégralement respecté. Compte non tenu de certains relèvements de prix réglementés (observables dans les prix de janvier), le taux annuel d'augmentation des prix de détail est tombé à 6 pour cent sur les cinq premiers mois de 1984, contre 57 pour cent en 1983. La levée du blocage des prix en avril et l'arrivée à expiration effective, en juin, du préavis de 30 jours imposé pour les relèvements de tarifs<sup>32</sup>, jointes à un nouvel ajustement important de certains prix réglementés, ont aggravé les tendances inflationnistes. De ce fait, au cours de la période de douze mois allant jusqu'en septembre 1984, l'indice du coût de la vie a augmenté de 53 pour cent (58 pour cent pour les prix à la production dans l'industrie), soit à peu près le même taux tendanciel qu'en 1983. Conformément à l'engagement pris par les autorités de libéraliser le contrôle des prix, le pourcentage de produits dont les prix pouvaient être librement déterminés a été porté, dans les premières semaines de l'été, à 55 pour cent (alors qu'il était de 45 pour cent jusqu'en décembre 1983). Dans la proportion de 35 pour cent les prix industriels à la production ont continué d'être régis par des accords conclus, sous le signe de l'autogestion, dans le cadre des Communautés chargées des prix au niveau régional, dans les républiques et au niveau fédéral, tandis que 10 pour cent<sup>33</sup> ont été maintenus sous le contrôle direct de l'Administration (principalement au niveau fédéral). Les autorités ont annoncé, au cours des premiers mois de l'année, que les entreprises qui relèveraient leurs prix dans des proportions supérieures à celles que justifient les coûts ne pourraient obtenir de crédits bancaires. En réalité, par suite de difficultés d'ordre pratique, cette mesure ne semble pas avoir été appliquée.

Compte tenu de la politique de maintien d'un taux de change effectif stable en termes réels, les prix à l'importation devraient augmenter beaucoup moins en 1984 qu'en 1983. A

l'inverse, on prévoit que la hausse des coûts intérieurs, mesurée par l'indice implicite des prix du Produit social, s'accélérera en 1984, ainsi que toutes les composantes contribuant à cette évolution. L'alourdissement des charges financières, principalement imputable à la hausse des taux d'intérêt, exercera probablement des pressions sur les prix, dans la mesure notamment où les entreprises s'efforcent d'accroître leurs stocks et de les maintenir à un niveau élevé. Ce facteur devrait toutefois commencer à perdre de son importance vers la fin de l'année, les entreprises se trouvant peut-être contraintes alors de liquider une partie de leurs stocks en raison de la longueur persistante de la demande. Au total, de 1983 à 1984, l'indice implicite des prix de la consommation privée pourrait augmenter de 54 pour cent, ce qui serait le taux le plus élevé de ces trente dernières années.

Comme d'habitude, la politique des revenus a été axée en 1984 sur les gains moyens réels (l'objectif étant d'enrayer leur baisse) et la répartition du revenu. Il n'a pas été fixé de normes pour la progression des salaires nominaux. En attendant la formulation définitive de la politique de répartition du revenu<sup>34</sup>, quelques mesures concrètes seulement ont été prises en 1984, concernant principalement le secteur public. L'objectif était de limiter la croissance des gains moyens nets dans le secteur public à 80 pour cent environ de celle du secteur des entreprises. Il a aussi été décidé que, dans les entreprises déficitaires ou ne pouvant honorer leurs dettes, dans le pays ou à l'étranger, l'augmentation des gains moyens pourrait être ramenée le cas échéant à la moitié du taux enregistré en moyenne au niveau des républiques<sup>35</sup>. Cette mesure s'est appliquée à près de 1 000 entreprises, employant environ 6 pour cent des

Tableau 18. Gains moyens  
Pourcentage annuel de variation

	1983 En mil- liers de dinars <sup>1</sup>	1980	1981	1982	1983	Déc. 82 Déc. 81	Déc. 83 Déc. 82	Juil. 84 Juil. 83
<b>Variations nominales</b>								
Gains moyens nets dans l'ensemble du secteur socialisé	15.9	20.5	33.6	27.4	26.4	23.2	36.3	43.6
<b>Secteur des entreprises dans son ensemble</b>	15.6	20.9	35.0	27.4	26.8	23.3	36.0	44.6
Industrie et activités extractives	15.5	22.3	37.4	27.2	27.9	22.8	38.2	45.0
Agriculture	16.1	24.4	41.4	33.1	28.9	28.1	35.9	43.0
Construction	14.1	18.8	31.6	26.8	20.4	25.4	22.7	41.2
Transports	17.0	20.6	33.9	26.9	26.7	20.3	36.7	43.1
Commerce	15.4	17.6	30.1	28.2	28.4	25.8	38.0	40.4
Logement et service d'utilité publique	15.2	19.9	31.3	27.8	24.3	21.8	29.1	36.4
Services financiers et autres	19.5	16.7	29.3	25.7	25.3	20.5	35.9	45.5
<b>Activités non économiques dans leur ensemble</b>	17.0	18.9	27.5	27.1	24.5	23.1	37.4	40.8
Enseignement et activités culturelles	17.5	18.7	27.9	26.5	26.0	24.2	38.1	40.2
Santé et sécurité sociale	16.0	17.6	28.8	27.1	23.1	22.1	37.9	44.4
Administration publique <sup>2</sup>	17.7	20.8	25.6	27.9	24.1	22.6	36.1	40.2
<b>Variations en termes réels<sup>3</sup></b>								
Gains moyens nets dans l'ensemble du secteur socialisé		-7.5	-5.0	-3.3	-10.0	-7.4	-14.9	-8.9
<b>Secteur des entreprises dans son ensemble</b>		-7.2	-4.1	-3.3	-9.8	-7.3	-15.0	-8.3
dont : Industrie		-6.1	-2.3	-3.4	-9.0	-7.7	-13.6	-8.0
Agriculture		-4.5	0.5	1.1	-8.3	-3.7	-15.1	-9.3
<b>Activités non économiques dans leur ensemble</b>		-8.7	-9.4	-3.5	-11.4	-7.4	-14.1	-10.7
dont : Administrations publiques		-7.3	-11.0	-2.9	-11.7	-7.8	-14.9	-11.1

1. En milliers de dinars par mois.

2. Y compris les organisations sociopolitiques.

3. Variations nominales corrigées de la variation de l'indice du coût de la vie.

Source : Indeks, Bulletin statistique mensuel de l'Office fédéral de statistiques.



effectifs totaux du secteur socialisé. Il est par conséquent probable qu'elle n'aura pas d'incidence importante sur la hausse des rémunérations moyennes totales dans l'ensemble du pays. Pour la quatrième année de suite, en 1984 les gains réels ont diminué alors que la hausse des revenus nominaux et des prix s'accélérait. En juillet 1984, la progression des gains moyens en moyenne annuelle atteignait 44 pour cent. Bien qu'un peu plus lente que dans le secteur des entreprises, l'augmentation des gains moyens dans le secteur public a été plus forte que ne le prévoyait le budget, en raison de l'ajustement rapide des rémunérations dans l'enseignement, le secteur de la santé et les organismes de sécurité sociale. Dans le secteur proprement dit des administrations publiques, où les rémunérations sont directement contrôlées, l'objectif est à peu près respecté, la hausse ne dépassant pas 80 pour cent environ de celle du secteur des entreprises. Sur l'année, les gains moyens nets dans l'ensemble des secteurs pourraient progresser d'environ 45 pour cent, ce qui représente ici aussi le taux le plus élevé observé depuis une trentaine d'années. Cela se traduira par une nouvelle baisse sensible en termes réels (environ 6 pour cent), après un fléchissement de 10 pour cent en 1983.

### *Perspectives pour 1985*

Le contexte dans lequel sont formulées les politiques pour 1985 est nettement plus favorable que celui de ces dernières années. Des progrès ont été accomplis dans la voie d'une meilleure répartition des revenus et d'une affectation plus efficiente des ressources. De même, la contrainte extérieure s'est relâchée quelque peu. L'inflation continue toutefois de poser un grave problème, menaçant si elle n'est pas maîtrisée, de compromettre la mise en œuvre des politiques macro-économiques et structurelles. Une nouvelle politique des prix, un peu plus libérale, sera appliquée à partir de janvier 1985. Cette libéralisation des prix aura sans aucun doute des effets favorables à moyen terme, mais ses conséquences à court terme sont difficiles à prévoir. Avec une hausse du coût de la vie qui atteindra vraisemblablement un rythme annuel de près de 55 pour cent au début de 1985 et les pressions qui s'exercent en vue d'arrêter la baisse des gains moyens nets en termes réels, les coûts unitaires de main-d'œuvre devraient augmenter plus rapidement encore qu'en 1984. En outre, l'alourdissement considérable des frais financiers des entreprises et les efforts d'assainissement de leur situation financière exerceront sans doute de fortes pressions à la hausse sur les coûts intérieurs, accélérant ainsi la course des salaires et des prix. De même, la tendance des entreprises à accroître leurs recettes par des relèvements de tarifs plutôt que par des gains de productivité, ainsi que les anticipations inflationnistes liées à la dépréciation de la monnaie, persisteront en 1985. Les facteurs importants susceptibles de freiner l'inflation sont le niveau excessif du stockage en 1984 et l'alourdissement corrélatif des charges financières, cet élément pouvant inciter les entreprises à liquider une partie de leurs stocks. Au total et malgré le processus d'ajustement macro-économique et structurel qui est en cours, le taux sous-jacent de l'inflation ne baissera sans doute pas sensiblement par rapport au niveau élevé qu'elle atteint actuellement, sans initiative nouvelle de la part des autorités.

Au vu des objectifs à moyen terme et compte tenu de la nécessité d'arrêter la baisse du niveau de vie, le projet de résolution économique<sup>36</sup> pour 1985 fixe un taux de croissance assez élevé pour le Produit social (3½ pour cent). Une fois encore, ce sont les exportations qui devraient être l'élément le plus dynamique. Cependant, contrairement à l'évolution observée depuis 1981, un redressement sensible de la demande intérieure totale est aussi attendu, toutes les composantes de la demande intérieure devant contribuer à ce mouvement. Selon les estimations officielles, les gains moyens nets devraient progresser de 1 pour cent environ en termes réels, ce qui représenterait, avec un accroissement de l'emploi, le principal facteur de l'augmentation prévue de la consommation privée. De fait, il est probable qu'après avoir

Tableau 19. Indicateurs de conjoncture  
Pourcentage de variation sur 12 mois

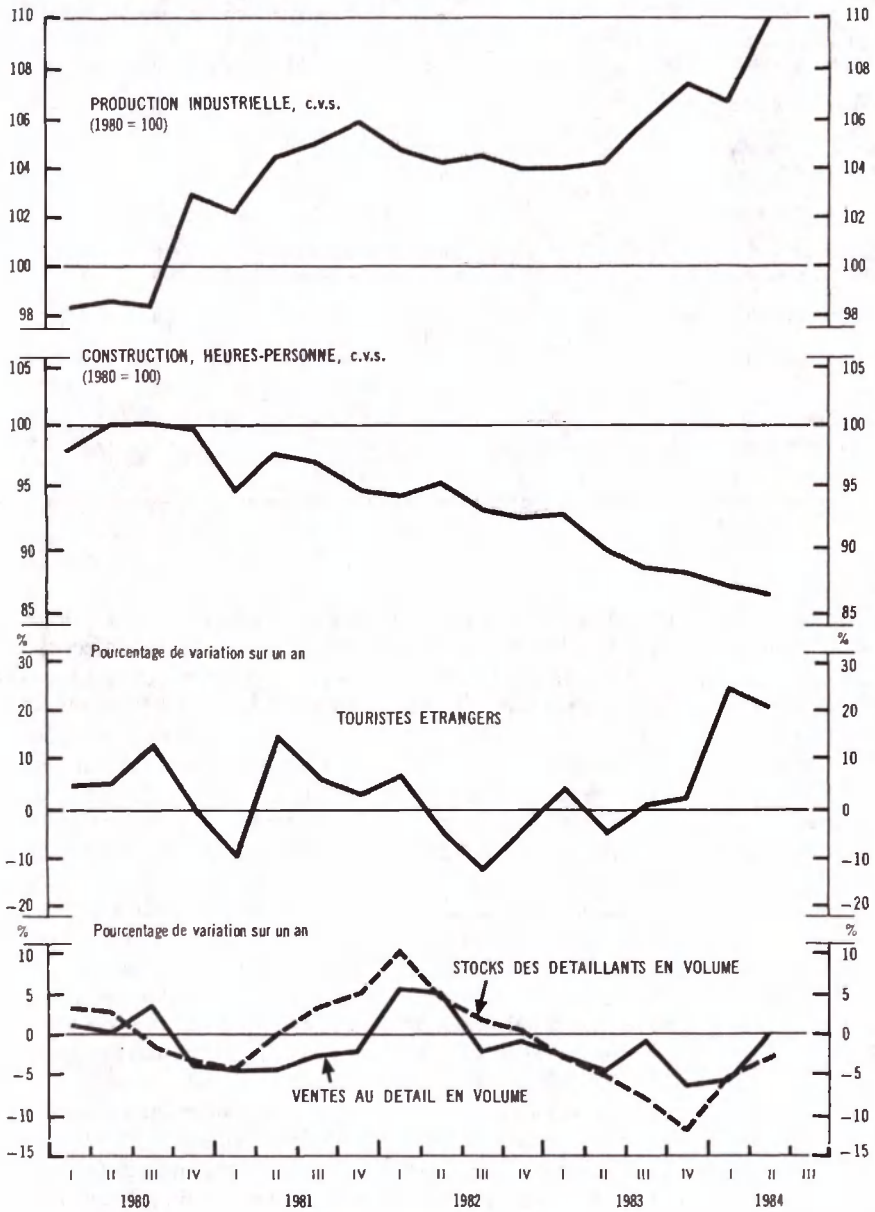
	1983	1983			1984			
	Année	T2	T3	T4	T1	T2	Juillet	Août
Production industrielle (taux annuel cvs, 1980 = 100)	0.0 (104)	0.0 (104)	2.0 (106)	2.8 (107)	2.0 (106)	4.5 (108)	4.3 (111)	5.2
Volume des ventes au détail	-3.0	-5.0	-1.0	-7.0	-6.0	-2.0	-10.8	-10.2
Stocks en fin de période								
Dans l'industrie : Produits finis	7.5	8.5	10.0	9.2	6.1	7.9	8.2	
Matières premières	5.3	2.2	10.0	7.8	-	-	-	
Dans le commerce de détail	-6.0	-4.0	-5.8	-10.6	-7.8	-5.7	-8.2	
Production de ciment	-1.4	0.2	4.5	-12.6	-16.0	-6.2	-13.5	
Logements, constructions en cours	1.2	-14.3	-2.7	-12.3	-9.5	-11.2		
Emploi, secteur socialisé dans son ensemble	2.0	2.0	1.8	2.0	1.9	1.9	2.2	
dont :								
Activités économiques	2.0	2.0	1.9	2.0	1.9	2.0	2.3	
Activités non économiques	2.0	2.0	1.6	1.9	1.8	1.6	1.7	
Nombre total de demandeurs d'emplois	5.5	6.0	5.9	3.9	4.7	5.3	7.2	8.7
Offres d'emploi non satisfaites	2.8	0.0	14.7	5.1	9.5	5.8	-0.9	

Sources : *Indeks*, Office fédéral de statistiques et *Principaux indicateurs économiques de l'OCDE*.

baissé pendant quatre ans, la consommation privée se redressera, mais la vigueur de ce redressement dépendra dans une large mesure de la réalisation d'autres objectifs (dans les domaines de l'investissement fixe et des exportations). On s'attend que les gains moyens nets s'accroissent au même rythme que la productivité, de sorte que la part de l'épargne brute dans le PIB n'augmenterait guère. Un changement important est néanmoins envisagé sur le plan de l'affectation de l'épargne ; la part de celle-ci consacrée à la formation de stocks sera réduite, tandis que celle qui est allouée à l'investissement fixe augmentera. Le fait de rendre les taux d'intérêt réels positifs contribuera de façon notable à réduire la formation de stocks. Néanmoins, si les taux d'intérêt réels deviennent fortement positifs, cela aura aussi un effet défavorable sur l'investissement fixe qui pourrait de ce fait ne pas se redresser de façon aussi sensible que prévu (2½ pour cent). De plus, l'obligation pour les entreprises d'améliorer leur position financière et de financer des charges d'intérêts plus élevées aura aussi pour effet de freiner la forte reprise de l'investissement fixe sur laquelle on table actuellement. Toutefois, même si l'investissement fixe se raffermir de façon aussi sensible qu'on le prévoit officiellement, sa part dans le PIB restera relativement faible (aux environs de 20 pour cent). Ce chiffre se situe à la limite inférieure de la gamme des valeurs qui semblerait convenir pour une économie où l'offre est insuffisante dans de nombreux secteurs et où l'état des infrastructures est la cause de multiples goulets d'étranglement. En revanche, la sélection plus rigoureuse des projets pourrait accroître l'efficacité de l'investissement.

D'après les prévisions officielles, la demande intérieure augmenterait de 2¼ pour cent en 1985. Il s'agit là, semble-t-il, d'un maximum, compte tenu des déficiences structurelles importantes qui caractérisent encore l'économie et de la nécessité d'accroître davantage l'excédent extérieur courant. De plus, pour atteindre cet objectif, il faudra notamment que les exportations progressent au rythme prévu, en particulier celles qui sont réglées en monnaies convertibles (14¼ pour cent). S'il est probable que les exportations seront favorisées par

Graphique 9. Indicateurs économiques courants



Sources : Indexs, communications directes à l'OCDE et estimations de l'OCDE.

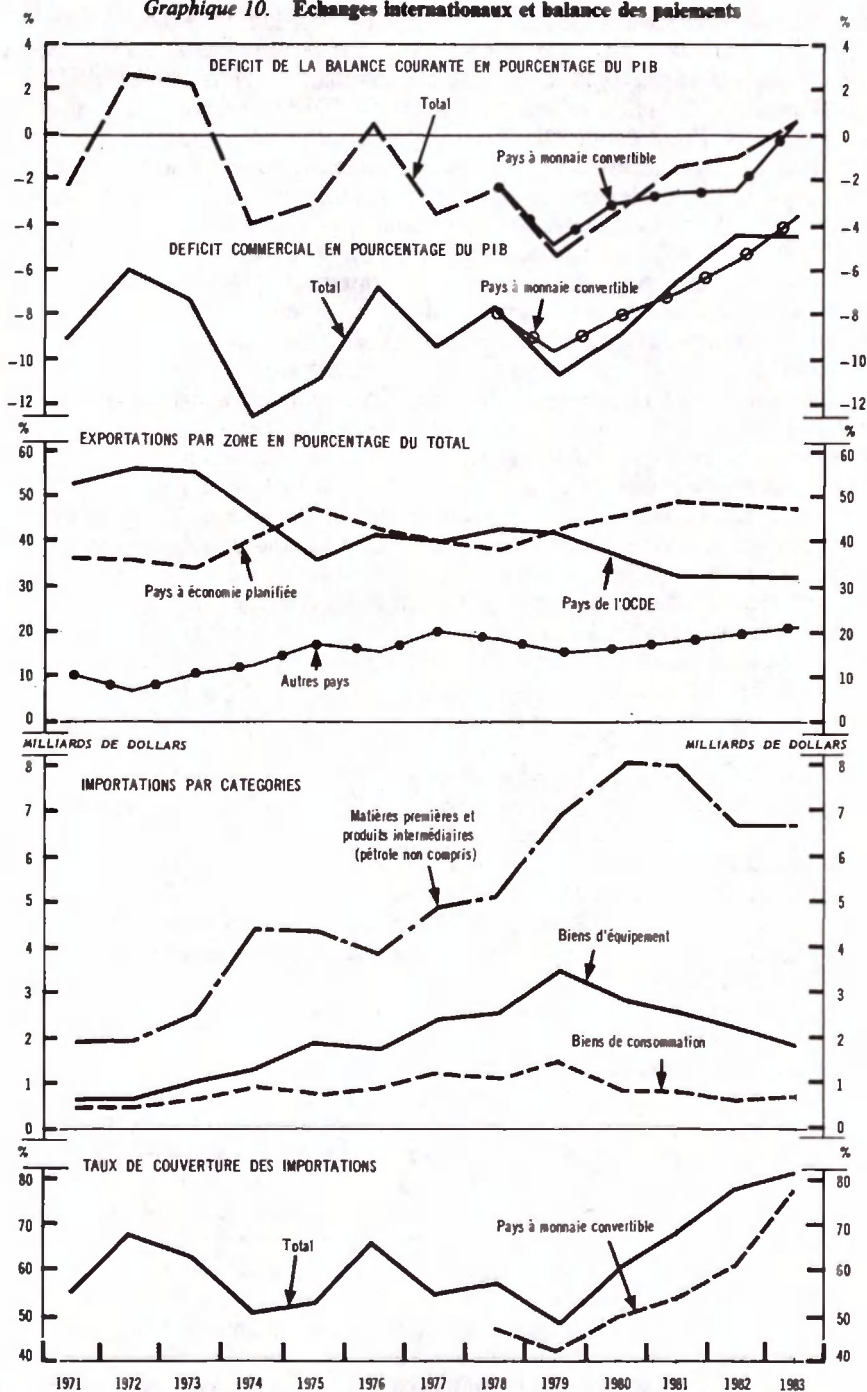


l'amélioration des mécanismes institutionnels, par une production plus efficiente et par les effets de la forte dépréciation du taux de change effectif réel intervenue l'an dernier, un taux de croissance aussi élevé des exportations réglées en monnaies convertibles semble difficile à atteindre. Il implique des gains de parts de marché de l'ordre de 8 points, soit environ quatre fois plus qu'en 1984. Étant donné que la plus haute priorité est accordée à l'amélioration du solde extérieur courant, la croissance vraisemblablement moins soutenue que prévu des exportations pourrait entraîner un freinage correspondant sur le plan des importations (dont le taux de croissance devrait atteindre 9¼ pour cent, dans le cas de celles qui sont réglées en monnaies convertibles, selon les estimations officielles). De ce fait, la consommation privée et, surtout, l'investissement fixe (dans lequel le contenu en importation est important), pourraient progresser à un rythme un peu moins soutenu qu'on ne le prévoit officiellement. Bien entendu, étant donné le niveau excessivement élevé des stocks, un certain déstockage serait souhaitable, car cela permettrait à la consommation et à l'investissement fixe de s'accroître dans de plus larges proportions. Toutefois, comme les entreprises sont vivement incitées à accumuler des stocks en raison des mécanismes institutionnels, du cloisonnement du marché et des anticipations inflationnistes, il est peu probable qu'un large mouvement de déstockage se produise à court terme sans initiative nouvelle de la part des autorités.

En résumé, le taux de croissance de 3½ pour cent prévu pour le Produit social, même s'il ne semble pas hors de portée, sera sans doute difficile à atteindre, notamment si les réformes structurelles et institutionnelles en cours n'ont pas immédiatement des effets très sensibles sur les comportements et les anticipations. Pour la production industrielle, le taux de croissance de 4 pour cent semble possible. Les autorités prévoient une augmentation de l'emploi dans le secteur socialisé d'environ 2½ pour cent. Cette évolution, s'ajoutant à la forte croissance de l'emploi non agricole dans le secteur privé, devrait à peu près compenser, selon les estimations officielles, l'accroissement de la population en âge de travailler et l'afflux persistant de travailleurs venant de l'agriculture. Le chômage devrait donc cesser de monter. Il pourrait même légèrement baisser si le nombre des travailleurs expatriés revenant au pays diminuait encore. Après avoir baissé de plus de 4 pour cent depuis 1980, la productivité devrait augmenter de 1¼ pour cent dans l'industrie, ce qui est relativement peu pour une phase de reprise. Cette évolution fait bien apparaître la nécessité d'accélérer le rythme de l'ajustement structurel et d'améliorer l'efficience de l'économie.

Au vu du ralentissement attendu des échanges mondiaux et du net redressement de la demande intérieure, l'augmentation prévue de l'excédent extérieur courant sera vraisemblablement difficile à atteindre. Toutefois, comme c'est le cas depuis quelques années, il n'y a aucune raison de douter de la détermination des autorités d'atteindre et même de dépasser l'objectif qu'elles se sont fixé (1¼ milliard de dollars en 1985), même si cela devait se traduire par un contrôle des importations un peu plus rigoureux qu'on ne le prévoit actuellement. En plus de l'augmentation des exportations de marchandises, on s'attend à un accroissement relativement rapide des recettes du tourisme. De même, les recettes des transports devraient encore augmenter. Les projections officielles tablent sur une légère baisse des envois nets de fonds de travailleurs émigrés et sur une faible augmentation des intérêts perçus. Toutefois, ces deux dernières hypothèses sont peut-être pessimistes. Les exportations au titre des accords de compensation, qui avaient accusé une baisse tendancielle, se redresseront aussi du fait de l'assouplissement des contraintes financières dans les pays en développement (y compris les pays de l'OPEP) et dans les pays du Comecon. Par conséquent, le déficit de la balance courante au titre des échanges compensés devrait tomber à moins de 200 millions de dollars selon les estimations officielles. L'amortissement de la dette extérieure en devises convertibles augmenterait, pour atteindre près de 3½ milliards de dollars. De plus, les autorités prévoient d'accroître leurs réserves de change de 300 millions de dollars, ainsi que les crédits net à

Graphique 10. Échanges internationaux et balance des paiements



Sources : Communications directes à l'OCDE et estimations de l'OCDE.

l'étranger de 250 millions de dollars. Globalement, environ 3 milliards de dollars de crédits étrangers seront nécessaires en 1985. Il convient de noter que pour la première fois depuis de nombreuses années, les autorités comptent réduire la dette extérieure de  $\frac{3}{4}$  milliard de dollars environ (dont 200 millions de dollars de crédits à court terme).

### III. AJUSTEMENT STRUCTUREL ET OBJECTIFS ÉCONOMIQUES A PLUS LONG TERME

#### *Objectifs officiels à moyen et à long terme*

Les principaux objectifs économiques des autorités pour les années à venir sont énoncés dans les lignes directrices pour la préparation du Plan à moyen terme 1986-1990<sup>37</sup> et la version préliminaire du Plan de développement à long terme allant jusqu'à l'horizon 2000<sup>38</sup>. Ces documents donnent une idée assez claire des objectifs de l'action gouvernementale, des ambitions des responsables et de certains des problèmes complexes auxquels se heurte l'économie yougoslave. Le projet de document sur les lignes directrices pour l'élaboration du Plan 1986-1990 énonce les sept objectifs fondamentaux ci-après :

- Poursuivre le développement et le renforcement du système socio-économique socialiste d'autogestion, en révisant considérablement le système lui-même et en infléchissant le comportement des agents économiques.
- Améliorer les conditions de travail et le niveau de vie de la population par un retour à une croissance économique plus soutenue, par une utilisation plus efficiente des ressources et par une transformation structurelle de l'économie.
- Promouvoir les exportations, qui devront progresser plus vite que le Produit social, l'objectif étant de ramener la dette extérieure à un niveau supportable d'ici la fin des années 90.
- Assurer une croissance régulière de l'emploi, en particulier parmi les jeunes qui ont terminé leurs études.
- Instaurer les conditions d'une croissance économique stable par une réduction rapide du taux d'inflation. D'ici 1990, la hausse des prix devrait être ramenée au même niveau que dans les pays de l'OCDE plus développés.
- Créer les conditions nécessaires pour une croissance plus rapide des régions sous-développées.
- Renforcement de la défense nationale.

On ne dispose pour l'instant que de projections macro-économiques générales. Celles-ci sont résumées au tableau 20. Quoique ambitieux, l'objectif de croissance (4 pour cent par an) n'excède pas les possibilités de l'économie et n'est donc pas nécessairement hors d'atteinte. Il implique toutefois une amélioration considérable de l'efficacité globale de l'économie. Cela transparait dans un certain nombre d'hypothèses de base retenues dans le Plan. Ainsi, le coefficient de capital marginal<sup>39</sup> devrait revenir de 5.02 sur la période 1976-1980 à 4.16 pour les années 1986-1990. Le taux de croissance des consommations intermédiaires serait nettement inférieur à celui du Produit social, alors qu'il a été légèrement plus élevé que celui-ci au cours de la décennie écoulée. Il est prévu, aussi, que le volume des exportations devra s'accroître à un taux annuel moyen de 6 pour cent. Abstraction faite des incertitudes qui entourent inévitablement la conjoncture internationale, ces projections ne pourront se réaliser



Tableau 20. Objectifs de croissance à moyen et long terme  
Taux moyen de croissance annuelle

	1980	1983	Plan à	Plan à
	1975	1980	moyen terme <sup>1</sup> 1990	long terme <sup>1</sup> 2000
			1985	1985
1. Produit social brut	—	—	2.4	3.5
2. Consommation intermédiaire	—	—	1.1	2.0
3. Produit social	5.6	0.3	4.0	5.2
Secteur socialisé	6.2	0.0	—	5.5
Secteur privé	2.3	1.7	—	3.0
4. Industries manufacturières et extractives	6.8	1.7	5.0	6.2
5. Agriculture	2.4	2.6	3.0	3.5
6. Niveau de vie	4.7	-1.4	3.7	4.8
Consommation des ménages	4.9	-0.9	3.7	4.9
Consommation collectives	4.1	-3.4	3.8	4.6
7. Formation brute de capital fixe	5.6	-8.9	5.4	5.4
8. Emploi dans le secteur socialisé	4.0	2.4	2.0	2.0
9. Productivité de la main-d'œuvre	2.1	-2.3	2.2	3.1
10. Exportations	3.2	-4.0	5.5	6.0
11. Importations	0.8	-10.5	4.5	5.0

1. Aux prix constants de 1983; projections provisoires.  
Source: Institut fédéral de planification sociale.

que si des changements structurels majeurs interviennent rapidement. Étant donné le caractère profondément ancré de certains déséquilibres actuels et les profondes réformes qu'il faudra apporter au système de gestion économique, il sera difficile de maintenir un rythme de changement structurel aussi soutenu. En outre, celui-ci ne sera peut-être pas compatible avec le scénario de croissance esquissé dans le Plan, à savoir que le revenu moyen réel des ménages augmenterait parallèlement à la productivité de la main-d'œuvre (au rythme de 2.2 pour cent par an). Il est probable que la Yougoslavie devra investir davantage et consommer moins qu'on ne le prévoyait pour accroître suffisamment l'efficacité de son économie.

Les objectifs fixés pour la fin de ce siècle – tels qu'ils sont énoncés dans le *Plan de développement à long terme 1986-2000* – indiquent assez clairement les buts de l'action gouvernementale mais, d'un point de vue technique, ils sont nécessairement provisoires. Les grands objectifs rejoignent pour l'essentiel ceux du Plan à moyen terme. Ils sont même plus optimistes puisqu'ils supposent que les projections de ce dernier et les changements structurels correspondants seront effectivement réalisés en 1990. Ils reposent essentiellement sur la série d'hypothèses retenues dans le Plan à moyen terme, à savoir une forte productivité totale des facteurs, une utilisation très efficace des consommations intermédiaires et une croissance relativement rapide des exportations. A supposer même que ces hypothèses de base se vérifient, elles semblent difficilement conciliables avec la progression escomptée du niveau de vie. Pour que le pays retrouve à plus long terme un rythme de croissance annuel moyen de plus de 5 pour cent, les contraintes internes et externes devront être notablement allégées. L'objectif d'une réduction de l'endettement extérieur<sup>40</sup> nécessitera un transfert de ressources durable en faveur du secteur extérieur. En outre, un effort d'investissement plus important que ce qui est prévu actuellement sera sans doute requis pour mener à bien l'ajustement structurel nécessaire. Ces exigences ne semblent guère compatibles avec la structure de

répartition du revenu qui est envisagée dans le plan. Afin de préciser la nature et l'ampleur de l'effort d'ajustement que doit entreprendre l'économie yougoslave, on examinera brièvement un certain nombre de problèmes structurels fondamentaux dans les trois sections ci-après.

### *Efficienc e et concurrence interne*

#### *Distorsions de la structure de production intérieure*

Comme beaucoup d'autres, l'économie yougoslave a subi de profonds changements structurels au cours des trois dernières décennies. Cette économie principalement agraire s'est ainsi transformée en une société industrielle largement urbanisée. Ce changement structurel rapide s'est accompagné – du moins jusqu'à une période récente – d'une forte progression du niveau de vie et d'une amélioration considérable de la qualité de la vie, notamment en milieu rural. Cependant, en dépit des résultats économiques satisfaisants enregistrés depuis la fin de la guerre, le processus de développement n'est pas allé sans problèmes. Dès le début des années 70, des déséquilibres étaient apparus dans la structure de la production intérieure. Les autorités régionales donnant la priorité à l'expansion de leurs propres industries de transformation, et étant donné le manque de mobilité du capital, le développement de beaucoup d'industries primaires et de base a été insuffisant pour répondre aux besoins de l'économie qui augmentaient rapidement. La dépendance à l'égard des importations s'est donc considérablement accrue, cette évolution étant favorisée par le niveau des prix mondiaux de l'énergie et des produits de base et par les mesures de libéralisation mises en œuvre après 1965. Néanmoins, la contrainte extérieure est restée modérée durant cette période en raison de l'excédent croissant du secteur des services (à l'exclusion des revenus de facteurs), de la progression rapide des envois de fonds des travailleurs émigrés et du coût peu élevé du financement extérieur. Mais le pays était devenu plus vulnérable aux chocs extérieurs. En outre, étant donné que la répartition du revenu des entreprises favorisait la consommation, et compte tenu des nombreuses rigidités caractérisant les marchés des produits, de la main-d'œuvre et des capitaux, les deux crises pétrolières des années 70 et la vive dégradation de la conjoncture internationale qui a suivi ne pouvaient que porter des coups sérieux à l'économie yougoslave (pour plus de détails sur les développements intervenus entre 1973 et 1983, on se reportera aux précédentes Études économiques de l'OCDE sur la Yougoslavie).

Les autorités sont devenues de plus en plus conscientes de la nécessité de corriger les insuffisances structurelles, comme le montrent les plans de développement à moyen terme

Tableau 21. Évolution de la structure de l'économie yougoslave  
Part en pourcentage<sup>1</sup>

	1952	1960	1970	1980	1983
Produit social	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Secteur socialisé	69.5	72.8	81.6	86.3	84.6
Secteur privé	30.5	27.2	18.5	13.7	15.4
Industries manufacturières et extractives	21.7	28.2	33.6	39.1	39.5
Agriculture	34.5	30.4	19.2	14.5	14.3
Construction	12.5	9.3	11.3	11.2	8.0
Transports	6.8	8.2	8.7	8.3	8.0
Commerce, restauration et tourisme	16.7	17.5	21.0	20.4	21.1
Artisanat	5.3	3.4	3.1	3.1	4.2
Divers	2.5	2.7	3.1	3.6	4.9

1. Aux prix constants de 1972.

Source: *Annuaire statistiques de la Yougoslavie*, 1981, 1984.



successifs élaborés depuis le début des années 70. Ceux-ci prévoyaient une restructuration de l'économie grâce à un important effort d'investissement en faveur des industries « prioritaires »<sup>41</sup>, l'accent étant mis sur le remplacement des importations et, dans une moindre mesure, sur le développement des exportations. Les autorités ont également reconnu la nécessité d'accroître l'efficacité globale de l'économie et de parvenir à un meilleur équilibre entre la demande et l'offre intérieures. Mais les hypothèses retenues dans les plans ont été dépassées par l'évolution des événements. Non seulement l'économie yougoslave s'est enfoncée dans le déséquilibre macro-économique et les difficultés de balance des paiements, mais les objectifs structurels n'ont pas été atteints. Il faut reconnaître qu'une succession de chocs extérieurs imprévus ont contrarié l'effort d'ajustement en obligeant les autorités à prendre des mesures d'urgence pour stabiliser l'économie. Cependant, l'incapacité de réaliser l'ajustement structurel nécessaire s'explique aussi par des facteurs internes.

Les raisons de ces développements ont été examinées dans les précédentes Études économiques de l'OCDE sur la Yougoslavie. La plus importante semble être que les forces du marché n'ont pas pu s'exercer efficacement :

- Depuis le milieu des années 60<sup>42</sup>, le processus de planification a été de plus en plus influencé par les administrations des républiques et des provinces, dont les objectifs étaient souvent incompatibles avec les besoins globaux de développement de l'économie. Cela a rendu plus difficile l'élaboration et la préparation des plans au niveau fédéral. Il en est souvent résulté des difficultés de procédure et, en raison de l'absence d'instruments efficaces au niveau national, une inefficacité accrue au stade de la mise en œuvre de ceux-ci. De ce fait, l'unité du marché intérieur a été entamée et il s'est produit une multiplication inutile des capacités de production. (Pour plus de détails voir partie III).
- Le rationnement de l'investissement par des moyens quantitatifs, plus que par les prix, a entraîné une mauvaise affectation des ressources. Ce processus n'a pas orienté les capitaux vers les utilisations les plus productives, mais a au contraire renforcé les obstacles à la mobilité du capital d'un secteur à l'autre, et même d'une région à l'autre.
- En outre, les signaux du marché, dans la mesure où ils ont pu influencer l'évolution des investissements, ont eu également tendance à défavoriser les secteurs prioritaires. La limitation des importations, rendue nécessaire par les mauvais résultats à l'exportation et par la surévaluation du dinar, a entraîné une poussée des prix intérieurs et accru la rentabilité des secteurs abrités, pour la plupart non prioritaires. Ces disparités entre les indicateurs du marché et les priorités sectorielles ont contribué à une mauvaise affectation du capital. Qui plus est, la répartition du revenu n'était pas conciliable avec l'affectation des ressources prévue dans les plans successifs.
- Jusqu'à une période récente, les politiques menées dans les domaines des échanges, du taux de change et des taux d'intérêt sont restées inadaptées et ont largement contribué à la mauvaise affectation des ressources physiques et financières. Le problème était aggravé par le fait que les entreprises autogérées pouvaient utiliser les capitaux pour un coût effectif nul.

Ainsi qu'on l'a noté, les autorités ont pris ces deux dernières années des mesures importantes pour corriger certains de ces déséquilibres structurels. (Ajustement du taux de change réel et instauration de nouveaux critères d'affectation des devises, mesures tendant à rendre les taux d'intérêt positifs, nouveaux critères de répartition du revenu, correction partielle des distorsions affectant les prix relatifs intérieurs). D'autres mesures sont prévues dans le



« Programme de stabilisation économique à long terme » et dans les plans de développement à moyen et à long terme correspondants. Un ajustement structurel est d'autant plus nécessaire que la structure de la production est encore en grande partie l'objet de distorsions.

En ce qui concerne l'agriculture, la Yougoslavie dispose d'une base de ressources relativement solide, mais la production primaire reste nettement inférieure à son niveau potentiel. De ce fait, les besoins intérieurs ne sont pas toujours couverts et l'excédent disponible pour l'exportation est insuffisant. Parmi les facteurs multiples et complexes qui sont à l'origine de cette situation, la primauté accordée à l'auto-provisionnement régional a probablement joué un rôle décisif en réduisant le rendement des cultures et en faussant la structure des investissements. Mais la limitation de la taille des exploitations, une politique des prix inadéquate dans le cas de certains produits et la préférence donnée au secteur socialisé sur le secteur des entreprises individuelles (secteur privé) ont aussi joué un rôle à cet égard. Le niveau insuffisant de la production de viande et le coût élevé de celle-ci illustrent bien certains de ces problèmes. Il est généralement admis que le secteur des entreprises individuelles pourrait produire plus efficacement presque toutes les catégories de viande ; de fait, les ressources humaines et matérielles nécessaires sont disponibles. Des cas analogues de sous-utilisation des ressources peuvent être observés dans plusieurs autres branches (restauration, petites industries, artisanat, transports, etc.). Étant donné que ce sont en fait les entreprises du secteur socialisé qui déterminent le niveau des prix, les producteurs privés bénéficient dans ces branches d'une rente de situation.

Dans l'industrie, on note la persistance de graves insuffisances structurelles.

- Bien que les exportations de marchandises représentent quelque 13 pour cent du PIB, un très petit nombre seulement des industries orientées vers l'exportation utilisent au mieux la base de ressources, les niveaux de qualifications, les sites et les traditions artisanales du pays. Les exportations, extrêmement diversifiées, couvrent un grand nombre de produits vendus en quantités limitées. Elles représentent encore, dans nombre de cas, un surplus de la production destinée au marché intérieur au lieu de refléter le jeu de l'avantage comparatif et de la spécialisation internationale<sup>43</sup>. Toutefois, dans certains secteurs, notamment la construction navale, les produits du bois et la chaussure, les ventes à l'étranger représentent une proportion importante de la production totale.
- Les capacités existantes sont généralement insuffisantes dans les secteurs de l'énergie et des industries de base (énergie électrique, charbon, certains métaux non ferreux, matériaux de construction, etc.), mais excédentaires dans les industries de transformation.

Tableau 22. Structure et croissance des industries manufacturières

	Structure En pourcentage du total				Taux de croissance Pourcentage annuel moyen de variation		
	1952	1960	1970	1980	1960 1952	1970 1960	1980 1970
1. Énergie	15.8	13.2	12.4	11.9	10.1	7.4	6.9
2. Matières premières et biens intermédiaires	42.9	37.5	37.2	36.1	10.8	8.0	7.0
3. Biens d'équipement	16.8	25.8	26.3	28.0	18.8	8.3	8.0
4. Biens de consommation	24.4	23.6	24.1	24.0	12.1	8.3	7.3
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>12.7</b>	<b>8.1</b>	<b>7.3</b>

Note : Les chiffres pour 1983 ne sont pas encore disponibles.  
Source : *Annuaire statistiques de la Yougoslavie*, 1981, 1983.

On peut citer maints exemples de distorsions, de goulets d'étranglement et de sous-utilisation des ressources résultant de ces facteurs. Ainsi, une importante centrale thermique a été construite dans la province autonome du Kosovo, mais elle ne peut pas fonctionner à plein rendement en raison de l'insuffisance de la production de charbon. En hiver, le déficit de la production d'électricité a obligé à des coupures de courant dans certaines régions. Les capacités de raffinage pétrolier dépassent 30 millions de tonnes alors que la consommation intérieure de produits pétroliers n'excède pas 15 ou 16 millions de tonnes. En Croatie, une importante usine d'aluminium a été fermée en 1983, en partie par manque de bauxite. Un très grand complexe d'extraction et d'affinage de ferro-nickel installé en Macédoine, dont la capacité était de 3 à 5 fois supérieure aux besoins nationaux, a été fermé en 1984. Cette entreprise avait subi de lourdes pertes car le minerai utilisé était trop pauvre tandis que le coût de l'électricité nécessaire aux opérations de fusion était trop élevé. On compte dans le pays 23 sucreries opérant au mieux à 50 pour cent de leur capacité faute d'une production suffisante de betterave sucrière. La Yougoslavie doit donc importer du sucre. Les abattoirs et les entreprises de transformation de viande fonctionnent également à moins de 50 pour cent de leur capacité car la production de bétail est trop faible. Les industries du bois et du papier se sont développées plus rapidement que l'exploitation forestière. Pour avoir négligé la base de la filière bois, la Yougoslavie est devenue aujourd'hui un gros importateur de bois. Ces faibles taux d'utilisation des capacités sont manifestement liés au tassement conjoncturel de l'activité économique. Néanmoins, étant donné la persistance probable de difficultés d'approvisionnement intérieur, les contraintes à l'importation et l'absence de débouchés à l'exportation, on peut estimer que dans certains secteurs ou branches il existe un excédent structurel de capacités. Le problème est aggravé par le fait que beaucoup d'installations sont fondamentalement conçues pour répondre aux besoins locaux et régionaux, ou, dans le meilleur des cas, pour alimenter le marché national. Les technologies s'appuient généralement sur l'achat d'éléments spécifiques à une entreprise étrangère donnée. Au total, une partie des capacités physiques inutilisées des industries de transformation doit être considérée comme non rentable.

Certaines infrastructures vitales (système ferroviaire et réseau routier) sont également déficientes. Le système ferroviaire du pays a été décentralisé et est désormais géré par 365 OETA<sup>44</sup> et par un certain nombre d'autres unités administratives indépendantes. Pour cette raison, mais aussi du fait de la vétusté du matériel, la vitesse moyenne de transport des passagers et des marchandises ne dépasse pas son niveau d'avant-guerre. La modernisation du système ferroviaire et du réseau routier principal a pris un retard considérable en raison du système décentralisé de financement des investissements. Ainsi, pour des raisons qui peuvent être justifiées d'un point de vue régional, la Macédoine a décidé de ne pas participer au financement, pour la période de planification 1986-90, des travaux d'aménagement de l'axe routier principal qui traverse son territoire. Cette voie qui relie l'Europe de l'Ouest au Moyen-Orient est l'épine dorsale du système de transports routiers yougoslave. Dans les autres républiques, sa modernisation a déjà été achevée ou est en cours<sup>45</sup>. Toutefois, il n'est pas certain que la portion de la route qui traverse la Voïvodine sera construite dans les délais. Par ailleurs, le transport fluvial ne correspond pas aux possibilités du réseau de rivières navigables et de canaux. Le cabotage a presque disparu. On estime qu'en raison de ces diverses carences d'infrastructure, les coûts de transport sont nettement plus élevés que dans d'autres pays d'Europe comparables du point de vue des possibilités de transport et des conditions géographiques<sup>46</sup>.

Dans les années à venir, il faudra opérer des changements structurels majeurs dans la composition de la production si l'on veut réduire les blocages actuels et parvenir à une structure de la balance des paiements qui soit supportable à moyen terme. Cela exigera de gros



investissements dans un certain nombre de secteurs, y compris ceux jugés d'importance stratégique pour le développement futur. Sur un plan plus général, la réussite de l'ajustement structurel est subordonnée à la capacité de dégager une épargne intérieure suffisante et à une meilleure utilisation du stock de capital. Cela suppose un net changement de cap par rapport aux pratiques et aux mécanismes institutionnels antérieurs. Il faudra mettre au point des mécanismes plus efficaces pour réaliser les objectifs nationaux et surmonter, par conséquent, les problèmes que posent les intérêts disparates et parfois contradictoires des différentes républiques et provinces. Il faudra accroître la mobilité du capital d'une entreprise à l'autre et d'une région à l'autre et s'attacher davantage à sélectionner les propositions d'investissement en appliquant des méthodes d'évaluation du coût du capital et d'analyse coûts/avantages. Il importerait aussi de mieux adapter le système d'incitations.

Les mesures importantes qui ont été introduites au cours des deux dernières années environ ont contribué à instaurer les conditions d'une croissance plus durable et plus équilibrée. Mais de nouvelles transformations radicales du cadre de l'action gouvernementale sont indispensables pour que l'économie yougoslave gagne en souplesse et en efficacité. Dans ce contexte, on notera que de nouveaux *critères* de sélection des projets d'investissement sont à l'étude. Même si ces critères diffèrent quelque peu d'une république à l'autre, ils devraient s'appuyer sur une base commune comportant quelques éléments fondamentaux, en particulier : le revenu produit par travailleur, les possibilités de développement des exportations et de remplacement des importations et l'intensité de main-d'œuvre du projet. Indépendamment des accords et conventions<sup>47</sup> propres à chaque république, une convention est en cours de négociation sur les projets industriels particulièrement utiles pour le développement de l'économie nationale. En outre, la Chambre économique de Yougoslavie va mettre sur pied des groupes d'experts avec la collaboration de représentants des Ministères, d'autres organes gouvernementaux et d'organisations scientifiques. Ces groupes auront pour tâche d'évaluer la viabilité des projets d'investissement en fonction des critères suivants :

- Contribution au redressement de la balance des paiements ;
- Possibilités de vente sur les marchés intérieur et extérieurs ;
- Possibilités d'utiliser des sources nationales d'énergie et de matières premières ;
- Taux de rendement économique (mesuré selon la méthodologie établie par la Banque mondiale).

Les banques devront aussi élaborer des critères économiques et financiers spécifiques pour évaluer la viabilité des projets d'investissement. Avant d'accorder des crédits, elles devront consulter un groupe d'experts. Il faut espérer que ces mesures contribueront à une meilleure sélection des projets d'investissement. Cependant, beaucoup dépendra dans la pratique de la rapidité de la mise en œuvre des objectifs gouvernementaux.

#### *Morcellement du marché national et faiblesse de la concurrence intérieure*

Le fonctionnement harmonieux et efficace d'une union fédérale sur le plan économique suppose un degré de spécialisation économique relativement poussé de ses différents membres en fonction des avantages comparatifs résultant de leurs dotations en ressources. Cela implique au départ une mobilité totale des biens, des services et des facteurs de production, ainsi que l'existence de pouvoirs et d'instruments fédéraux permettant de veiller à l'application effective de critères commerciaux. Dans le cas de la Yougoslavie, toutefois, le morcellement du marché national a représenté un problème majeur. Les raisons de cette évolution sont bien connues. Elles résident dans les mécanismes institutionnels, dans la manière dont la stratégie de développement adoptée par le pays depuis le milieu des années 60 a été appliquée<sup>48</sup> et dans la manière dont le système économique lui-même a eu tendance à



fonctionner. Dans le présent régime institutionnel, chaque république ou province autonome est effectivement chargée d'élaborer son propre plan dans le cadre du processus fédéral de planification. De fait, la stratégie de développement national tend à être la résultante de l'ensemble des plans régionaux. La mise en œuvre des plans a aussi été largement confiée aux républiques et aux provinces, qui disposent chacune d'un éventail de moyens d'action beaucoup plus large que ce n'est le cas d'ordinaire dans les autres pays. Ainsi, chaque région a des pouvoirs discrétionnaires étendus en ce qui concerne l'utilisation des crédits qui lui sont alloués, la politique budgétaire, la fixation et le contrôle des prix et, à un degré moindre, l'utilisation des devises<sup>49</sup> et le commerce intérieur.

L'unité du marché intérieur yougoslave devait être préservée au moyen de « conventions sociales » conclues à l'échelon des républiques et de la Fédération, entre autres moyens juridiques. Ces accords – en principe conformes aux objectifs généraux de l'économie – étaient censés neutraliser l'action d'autres forces tendant à fragmenter le marché. En l'occurrence, les « conventions sociales » se sont souvent révélées inefficaces en raison de la divergence des intérêts en jeu, de la complexité des arrangements nécessaires, de la lenteur des négociations, de l'insuffisance des ressources financières et du fait que les critères économiques n'ont pas été pris en compte au stade du compromis<sup>50</sup>. La faculté des entreprises de réaliser des opérations commerciales suivant les règles et critères du marché a été sérieusement limitée à partir du milieu des années 70. Les regroupements d'entreprises se sont faits essentiellement sur une base régionale par l'établissement d'accords d'autogestion<sup>51</sup>. Ces accords régissent les opérations de co-investissement, les politiques de commercialisation et d'achats en commun, les relations en matière de commerce extérieur, etc. Ils ont eu tendance à renforcer l'intégration verticale et les pratiques oligopolistiques dans un contexte de souveraineté quasi absolue des régions. Les entreprises autogérées se composent d'un certain nombre d'unités indépendantes ou OETA. L'intégration inter-régionale des OETA et des entreprises, a été en général découragée par les administrations locales. De ce fait, en 1981, 1.5 pour cent seulement de toutes les OETA appartenaient à des entreprises dont le siège social était situé en dehors de la république ou de la province d'origine<sup>52</sup>.

La tendance au cloisonnement régional peut être illustrée par quelques chiffres éloquentes. Les échanges de biens et services entre républiques et provinces sont tombés de 27.4 pour cent du commerce total en 1970 à 22.2 pour cent en 1980. Durant cette même période, les flux d'échanges à l'intérieur de chaque région ont augmenté dans des proportions encore plus grandes – passant de 59.9 pour cent à 68.6 pour cent – du fait de la croissance relativement lente des exportations de marchandises. Cette évolution est manifeste dans toutes les républiques et provinces, exception faite de la Macédoine où les échanges internes ont toujours été très importants. Il en résulte que le volume des échanges entre les républiques et les provinces yougoslaves est aujourd'hui inférieur à celui des échanges entre de nombreux pays d'Europe<sup>53</sup>. L'adoption en 1977-78 du principe de décentralisation dans les domaines de l'affectation des devises et de la politique commerciale, ainsi que la priorité donnée à l'approche régionale jusqu'au début de 1983, ont aussi puissamment contribué à ce processus de morcellement. Aussi les exemples abondent-ils de produits qui sont exportés par une région alors que des produits similaires sont achetés à l'étranger par une autre région. En principe, les accords d'autogestion entre entreprises et les conventions sociales auraient dû assurer la libre circulation du capital d'une région à l'autre. Mais, dans la pratique, du moins jusqu'à une période récente, le cloisonnement du système d'affectation des ressources suivant les limites des régions ou même d'unités géographiques plus restreintes a été favorisé par l'existence de taux d'intérêt réels largement négatifs, par d'autres distortions affectant les prix des facteurs et par la politisation croissante des décisions d'investissement. Ce dernier phénomène a été rendu possible par le mécanisme d'affectation des priorités lui-même<sup>54</sup> et par le manque de

Tableau 23. Échanges de biens et de services à l'intérieur des régions  
Part en pourcentage

	1970	1974	1980
1. Bosnie-Herzégovine	63.2	68.9	70.9
2. Monténégro	48.7	55.5	65.5
3. Croatie	62.8	64.5	71.9
4. Macédoine	66.5	68.3	66.4
5. Slovénie	57.8	63.3	64.3
6. Serbie (République proprement dite)	60.0	62.5	69.7
7. Voïvodine	50.0	56.2	64.4
8. Kosovo	56.6	55.8	65.6
Moyenne pour la Yougoslavie	59.9	63.6	68.6

*Note :* Les chiffres indiquent la part, en pourcentage de la production totale de biens et de services qui, dans chaque république ou province, fait l'objet d'échanges à l'intérieur de la région.  
*Source :* Centre de recherche, Faculté de sciences économiques, Université de Belgrade.

pouvoir des banques face aux entreprises emprunteuses<sup>55</sup>. Dans le cadre de la politique régionale, le Plan 1981-1985 avait mis davantage l'accent sur les co-entreprises nationales, en vue d'encourager les relations économiques entre régions plus développées et régions moins développées. Toutefois, la politique de co-entreprises n'a guère connu de réussite jusqu'ici et un petit nombre seulement de grands projets conjoints ont été effectivement mis sur pied. L'action combinée de ces facteurs a entraîné une réduction de la mobilité du capital, un double emploi de certains investissements<sup>56</sup>, une sous-utilisation des ressources et une absence de concurrence entre les entreprises.

Le système de détermination des prix a aussi encouragé les pratiques restrictives. Du fait de l'influence croissante des « communautés pour les prix » au début des années 80, une part importante des pouvoirs de fixation et de contrôle des prix a été transférée de l'administration fédérale aux républiques, aux provinces et aux régions. En conséquence, les prix de la plupart des produits et services – des biens de consommation courante à l'électricité – varient d'une république à l'autre et parfois, dans la même république, d'une région à l'autre, au gré des politiques suivies par les différentes communautés pour les prix. Ces écarts de prix ne sont imputables qu'en partie aux influences liées au marché. Ils traduisent aussi les efforts concurrents des administrations régionales pour redistribuer le revenu national en leur faveur en faisant monter les prix qui se trouvent placés sous leur contrôle direct ou indirect. L'utilisation du mécanisme des prix pour mettre en œuvre les objectifs de distribution régionale du revenu ne peut qu'alimenter l'inflation. Or, ces objectifs devraient plutôt être poursuivis au moyen de politiques régionales et de politiques de transfert appropriées. En outre, ainsi qu'on l'a noté dans la dernière Étude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie, le poids prépondérant des intérêts des producteurs dans les communautés pour les prix se traduit souvent par une fixation oligopolistique des prix qui contribue à la fragmentation du marché.

Le morcellement d'un marché national déjà limité à 23 millions de personnes a abouti à une réduction des économies d'échelle et des possibilités de spécialisation, ce qui a des effets défavorables sur l'efficacité et les coûts. Si l'on n'y porte pas remède, ce processus finira par compromettre les perspectives d'une croissance non inflationniste durable. Certaines des mesures déjà prises ou à l'étude dans le cadre du Programme de stabilisation économique à long terme de 1983 et des plans à long et à moyen terme correspondants vont dans la bonne



Tableau 24. Structure des échanges de biens et de services par destination  
Part en pourcentage

	1970	1974	1980
Total des échanges	100.0	100.0	100.0
1. Échanges à l'intérieur des régions	59.9	63.6	68.6
2. Échanges entre régions	27.4	24.6	22.2
3. Exportations et destinations inconnues	12.7	11.8	9.2

Source : Centre de recherche, Faculté de sciences économiques, Université de Belgrade, 1984.

direction. Mais de nouvelles initiatives semblent nécessaires. Les mesures visant à rétablir des taux d'intérêt réels positifs et l'adoption prévue de critères plus rigoureux pour la sélection des nouveaux projets d'investissement devraient contrecarrer les tendances autarciques des régions. Toutefois, à elles seules ces mesures ne garantissent pas que la mobilité du capital sera suffisante pour répondre de manière efficace aux besoins de développement de l'économie yougoslave. De même, il ne fait pas de doute que les autorités entendent libérer davantage le processus de détermination des prix. Mais on ne peut pas encore dire si le projet de loi sur le contrôle social des prix, dont le Parlement fédéral est actuellement saisi, assurera le bon fonctionnement des mécanismes du marché au niveau national. En particulier, il reste à préciser la notion d'interdépendance mise en relief par ce projet de loi. D'un point de vue plus général, le fonctionnement rationnel d'un système de prise de décisions décentralisé exigera un rôle accru des mécanismes du marché. Mais ceux-ci ne peuvent jouer efficacement que s'ils agissent au niveau national.

### *Pressions inflationnistes*

Les carences de l'approvisionnement et la faiblesse de la concurrence intérieure dues à l'inadéquation de l'appareil productif et à la fragmentation du marché national sont sans aucun doute largement responsables des pressions inflationnistes relativement fortes qui sévissent en Yougoslavie depuis bon nombre d'années. Ces facteurs ont été aggravés par le manque de concurrence étrangère et par les mécanismes de répartition du revenu. Faute de réformes fondamentales, l'objectif à moyen terme consistant à ramener le taux d'inflation à quelque 10 pour cent d'ici 1990 sera difficile à atteindre. La possibilité d'une intensification de la concurrence étrangère est nécessairement limitée dès lors que le pays reste sous l'emprise d'une forte contrainte extérieure. La concurrence est particulièrement faible dans le secteur des biens de consommation finale, puisque les importations de ces produits en provenance de pays à monnaies convertibles représentent à peine 6½ pour cent des importations totales. Les importations effectuées dans le cadre d'accords de compensation, essentiellement avec les pays d'Europe de l'Est, ne créent pas de véritable concurrence. A mesure que la balance des paiements se redressera, la libéralisation des importations devrait contribuer à modérer les prix. Il faudra aussi modifier certains arrangements institutionnels pour permettre à la concurrence extérieure de jouer le rôle qui lui revient. Le fait que les producteurs nationaux soient consultés au sujet des décisions d'importation illustre de façon frappante les obstacles qui existent dans ce domaine.

Le renforcement de la concurrence intérieure appelle de toute évidence une meilleure utilisation du cadre juridique existant et, le cas échéant, des initiatives nouvelles. Dans ce



Tableau 25. *Évolution de l'inflation en longue période*  
 Pourcentages annuels moyens de variation

	1966	1973	1979	1983
	1960	1966	1973	1980
<b>Prix à la consommation</b>				
Yougoslavie	13.0	11.0	18.2	36.3
Pays de l'OCDE	2.6	5.0	10.0	9.1
Pays européens de l'OCDE	3.7	5.4	11.4	11.3
<b>Prix à la production</b>				
Yougoslavie	5.8	7.6	14.4	31.9
Pays de l'OCDE			6.5	7.9
Pays européens de l'OCDE			6.6	9.6

Sources : OCDE, *Statistiques rétrospectives, Annuaire statistique de la Yougoslavie*, 1981, 1983.

contexte, on a peine à comprendre pourquoi la loi antimonopole de 1974 n'a jamais été appliquée<sup>57</sup>. Il faudrait aussi enrayer la tendance à la concurrence entre régions pour la répartition des ressources en laissant les forces du marché s'exercer à l'échelon national. Cela suppose, entre autres choses, que la réglementation des prix ne soit plus du ressort des républiques (et des provinces).

Il faudra aussi opérer d'autres changements importants dans le système de détermination des revenus si l'on veut enrayer rapidement la présente spirale inflationniste. Jusqu'ici, les critères de répartition du revenu ont surtout été axés sur le partage du revenu net des entreprises entre la masse salariale et le revenu non salarial (c'est-à-dire la capitalisation, les versements d'intérêts, etc.), mais ils n'ont guère influé sur l'évolution nominale de ces composantes. Alors que ce système a été relativement efficace ces derniers temps pour opérer une réduction nécessaire des revenus réels des particuliers et favoriser l'épargne des entreprises, l'inflation est restée élevée et a continué de s'accroître. Les mesures prises en 1984 pour plafonner les rémunérations versées aux particuliers par les entreprises déficitaires ou incapables de faire face à leur endettement extérieur viennent donc à point nommé. Mais l'effet global de ces dispositions sera nécessairement assez limité car elles ne visent qu'un nombre relativement restreint d'entreprises. La nouvelle convention sur les « critères unifiés (c'est-à-dire nationaux) de répartition du revenu brut » qui a été récemment soumise au Parlement devrait favoriser une meilleure répartition des ressources (développement de l'épargne et de l'investissement, freinage de la consommation). Toutefois, elle ne s'attaque pas à la faiblesse essentielle du système actuel de détermination des revenus, à savoir l'absence d'un dispositif de contrôle de l'évolution du revenu nominal. Dans la présente stratégie anti-inflationniste, cette tâche est dévolue principalement à la politique de régulation de la demande globale et aux mécanismes du marché. Compte tenu de la situation actuelle, des efforts plus soutenus devraient toutefois être faits pour mieux maîtriser l'évolution des revenus nominaux.

#### *Répartition du revenu, affectation des ressources et problèmes de financement*

Jusqu'à la fin des années 70, la politique de répartition du revenu a privilégié la consommation (privée, collective et générale) au détriment de l'accumulation de capital par les entreprises (épargne). Cela s'est traduit en partie par une diminution régulière du taux d'amortissement du capital fixe, qui est tombé de 6.5 pour cent en 1970 à 4.9 pour cent dans

la période 1977-1980<sup>58</sup>. Bien que l'accumulation intérieure de capital, déjà faible, ait encore diminué, la part de l'investissement fixe est montée jusqu'au niveau record de 35 pour cent du PIB à la fin de la décennie écoulée. Cette progression a été rendue possible par un alourdissement de la dette extérieure, par l'augmentation des envois de fonds des travailleurs expatriés et par les conditions favorables consenties pour le financement intérieur (taux d'intérêt réel fortement négatif et abondance des crédits bancaires). Compte tenu des chocs extérieurs et de la faiblesse de l'activité internationale, la conjonction d'une croissance économique relativement rapide et d'une telle structure de répartition du revenu et d'affectation des ressources ne pouvait manquer de provoquer des déséquilibres internes et externes insupportables. Ainsi qu'on l'a noté dans la partie I, les politiques de stabilisation mises en œuvre depuis la fin de 1980 ont permis dans une certaine mesure de corriger les déséquilibres macro-économiques et d'obtenir un rapport plus satisfaisant entre l'épargne et l'investissement intérieurs. La structure de répartition du revenu a ainsi été redressée de façon sensible. Mais cela s'est accompagné d'une stagnation de l'activité, d'une hausse de l'inflation, déjà élevée, et d'une forte baisse du revenu réel des particuliers et de l'investissement fixe. L'un des défis majeurs pour les prochaines années consistera à maintenir une structure adéquate de répartition du revenu et d'affectation des ressources tout en éliminant les entraves administratives et en assurant une croissance non inflationniste et stable accompagnée d'une augmentation du niveau de vie.

Dans cette perspective, il faut continuer de renforcer la position de trésorerie des entreprises yougoslaves. Ainsi qu'on l'a noté, du fait de l'augmentation des versements d'intérêts, la récente amélioration du taux de capitalisation nette a été plus modérée que ne le laisserait penser l'évolution de la capitalisation brute. Il convient d'accroître le rythme d'amortissement du capital fixe et de procéder à une nouvelle réévaluation sur la base des prix de revient et de l'inflation. Par ailleurs, les entreprises devraient cesser de gonfler leurs avoirs en surévaluant leurs fonds de roulement (plus précisément, leurs stocks)<sup>59</sup> et en portant à leur actif des créances irrécouvrables<sup>60</sup>. L'augmentation du taux d'autofinancement des entreprises est d'autant plus souhaitable qu'il faut réduire le recours excessif au crédit bancaire et à l'emprunt extérieur qui a prévalu dans le passé. L'assainissement financier des entreprises,

Tableau 26. Répartition du revenu des entreprises

	1980	1981	1982	1983
Gains moyens nets	33.6	33.8	32.5	30.0
Avantages accessoires	8.7	6.2	5.6	5.0
Gains nets des ménages	42.3	40.0	38.1	35.0
Consommation collective	16.7	17.7	16.9	16.2
Consommation générale	3.3	2.8	2.4	2.2
Autres obligations légales <sup>1</sup>	2.3	2.3	2.6	2.7
Ressources affectées aux fonds de consommation publique	22.4	22.8	21.9	21.1
Amortissement	10.6	10.2	13.0	13.0
Fonds d'exploitation	12.9	14.3	12.7	12.3
Fonds de réserve	2.2	2.6	2.5	3.2
Versements d'intérêts	7.3	7.8	9.2	12.7
Autres obligations légales <sup>1</sup>	2.4	2.3	2.6	2.7
Épargne brute	35.4	37.2	40.0	43.9
Revenu total des entreprises	100.0	100.0	100.0	100.0

1. Dans les statistiques yougoslaves, les autres obligations légales comprennent l'épargne proprement dite et les impôts. Ce poste a, par conséquent, été arbitrairement scindé en deux parts égales et réparti entre les ressources allouées aux fonds de consommation publique et l'épargne brute.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.



s'ajoutant à l'application des nouveaux critères proposés pour la répartition du revenu brut et pour la sélection des nouveaux projets d'investissement, ne pourrait que contribuer à une affectation plus efficace des ressources. L'évolution vers des taux d'intérêt réels plus conforme aux données du marché serait également utile, encore que la détermination du niveau approprié des taux et de la durée de la période de transition soulèvent inévitablement des problèmes difficiles.

Il ne fait aucun doute que les taux d'intérêt réels doivent rapidement devenir positifs. Toutefois, un passage trop rapide de taux prêteurs réels fortement négatifs à des taux positifs élevés risquerait d'avoir des effets néfastes sur les flux financiers et sur le volume de l'activité. Étant donné que la plupart des taux applicables aux prêts anciens sont fixes (et resteront donc fortement négatifs en termes réels), il faudrait, pour porter les taux d'intérêt sur l'ensemble des dépôts à quelques points au-dessus du taux d'inflation, relever les taux d'intérêt sur tous les prêts nouveaux dans une plus forte proportion que les taux de rémunération des dépôts<sup>61</sup>. Des taux d'intérêt réels trop positifs risqueraient d'avoir un effet très défavorable sur l'investissement. Une trop forte augmentation des charges financières des entreprises dans un délai relativement court pourrait exacerber les pressions inflationnistes. A supposer même que la période de transition soit plus longue, les perturbations seront difficiles à éviter si les taux d'intérêt réels s'écartent du taux de rendement moyen de l'économie dans son ensemble. On ne peut raisonnablement espérer accroître beaucoup celui-ci à court terme, étant donné le poids des obstacles structurels et la faible croissance de la productivité. On pourrait aussi envisager de relever les taux d'intérêt sur les prêts anciens. Cela permettrait de réduire l'écart entre les taux de rémunération des dépôts et les taux prêteurs sur les nouveaux prêts. En tout état de cause, il faudra surveiller la situation de près et maintenir une certaine souplesse au niveau de l'application concrète des mesures qui seront décidées.

Pour assurer une utilisation plus efficace des ressources financières et favoriser la circulation de ces ressources d'une région à l'autre, il semblerait nécessaire de créer un marché financier adapté aux structures institutionnelles spécifiques de la Yougoslavie. Cela suppose entre autres choses un élargissement de la base d'intermédiation financière par une plus grande circulation interbancaire des fonds, une extension du champ d'activité géographique des banques et une atténuation des pressions exercées sur le système bancaire par les communautés sociopolitiques et les entreprises. Bien que les possibilités d'émettre des obligations aient été étendues par les lois de 1971 et 1972 relatives aux titres, les émissions sont restées très limitées. Elles ont été utilisées essentiellement pour financer le déficit budgétaire ainsi qu'un certain nombre d'investissements en infrastructures (ports, voies ferrées, etc.). Sous réserve que l'inflation redescende à des niveaux plus acceptables, on pourrait envisager que les entreprises recourent davantage à l'émission d'obligations. En définitive, il n'existe pas d'obstacle insurmontable à la création d'un marché financier adéquat ; pour que celui-ci fonctionne efficacement, il faudrait sans doute y adjoindre à terme un véritable marché national des devises. (Voir les paragraphes suivants). Il faut aussi espérer que la nouvelle loi sur les co-entreprises, qui devrait être adoptée par le Parlement avant la fin de l'année, incitera un plus grand nombre de sociétés étrangères à monter des opérations conjointes avec des partenaires yougoslaves. Certaines dispositions de cette loi, notamment l'inclusion d'une clause de productivité et la suppression des restrictions concernant le niveau de la participation étrangère, les taux de profit et le rapatriement des bénéfices, sont certainement plus intéressantes que celles de la loi de 1978. Toutefois, il importera de veiller à ce que les partenaires des co-entreprises n'imposent pas de clauses restrictives (telles que les achats obligatoires de matières premières et de produits intermédiaires, l'interdiction d'exporter les produits fabriqués au moyen de technologies importées, etc.) comme cela a trop souvent été le cas dans le passé.



## *Gestion du système des changes*

Ainsi qu'on l'a souligné dans les précédentes Études, l'approche régionale qui a prévalu jusqu'au milieu de 1982 dans le cadre du système décentralisé de gestion des devises instauré lors des grandes réformes institutionnelles de 1977-78 a entraîné une mauvaise affectation de ces ressources, par ailleurs limitées. Ce phénomène a été aggravé par les mesures administratives d'urgence visant à réduire les contraintes immédiates s'exerçant sur la balance des paiements, ainsi que par le poids important des échanges bilatéraux. La position de la balance des paiements a eu tendance à refléter simplement l'agrégat spontané des balances et des positions en devises des régions, les priorités et contraintes nationales n'étant guère prises en considération. Les mouvements de devises entre régions étaient censés s'opérer spontanément, par les ventes des exportateurs sur les marchés des devises, ainsi que par le jeu des opérations entre banques. En fait, le système a abouti à une fragmentation accrue du marché des devises marquée par une thésaurisation généralisée de la part des OETA locales et par une forte diminution des échanges interbancaires.

Les mesures temporaires prises en mai 1982 (voir annexe) ont ouvert la voie aux réformes plus fondamentales de janvier 1983. Celles-ci ont apporté une amélioration sensible, quoique insuffisante. En donnant au système de gestion des devises, jusqu'alors régional, un caractère sectoriel plus intégré, les autorités ont commencé de lever quelques-uns des obstacles à la création d'un marché unifié des devises. L'accent a été mis sur les projections et les priorités concernant la balance des paiements nationale (en particulier sur le remboursement de la dette extérieure). Des mesures de cession obligatoire ont été introduites de manière à réserver une proportion fixe des recettes en devises aux objectifs nationaux. Le reste devait être réparti entre les entreprises en vue de différents projets spécifiques choisis d'après des critères fédéraux unifiés. L'excédent éventuel devait être transféré au système bancaire. Ce nouveau système traduisait un effort indéniable pour réduire le cloisonnement du marché des devises, décourager la thésaurisation et développer des opérations interbancaires. En outre, les pouvoirs du système bancaire ont été élargis en ce qui concerne l'affectation des devises et le service de la dette extérieure. Toutefois, ce dispositif était excessivement complexe, de sorte que le marché des devises est demeuré inopérant pendant la plus grande partie de l'année 1983. En raison des lenteurs administratives et d'autres difficultés, les groupes économiques (activités) que les entreprises devaient mettre sur pied pour appliquer les nouvelles dispositions n'avaient pas encore vu le jour à la fin de 1983<sup>62</sup>. L'affectation des devises a donc été déterminée par des arrangements ponctuels.

En dépit des simplifications importantes qui ont été opérées au début de 1984, les principales caractéristiques du système en vigueur l'année précédente n'ont pas été fondamentalement modifiées. Les ressources en devises continuent d'être réparties selon trois grandes composantes :

- Les besoins de la Fédération (couverts par une obligation uniforme de cession de 44.1 pour cent des recettes en devises, au lieu et place du système antérieur, assez complexe) et ceux des républiques et provinces autonomes (10 pour cent) ;
- Les « besoins vérifiés » des entreprises, définis par les associations sur la base de critères uniques (conformes à ceux définis en 1983) ;
- Le marché unifié des devises, alimenté par les devises qui ne sont pas cédées à la Banque nationale de Yougoslavie (et aux républiques et provinces) ou affectées aux « besoins vérifiés » des entreprises.

Pour le moment, le système de cession à la Banque nationale de Yougoslavie et aux républiques et provinces semble fonctionner de manière relativement satisfaisante. Mais le marché unifié des devises demeure très étroit pour plusieurs raisons : importance des

ressources en devises consacrées aux « besoins vérifiés » des entreprises, thésaurisation pratiquée par les entreprises exonérées de l'obligation générale de cession (en vertu d'arrangements commerciaux spéciaux, notamment pour le commerce frontalier), difficultés techniques diverses. En résumé, il faut de toute évidence élargir rapidement le marché unifié des devises et simplifier davantage le système. Sur un plan plus général, on ne voit guère pourquoi les autorités ne pourraient pas entreprendre des réformes radicales visant à créer un véritable marché unifié des devises et, partant, à assurer une circulation plus rapide et une meilleure utilisation des ressources en devises<sup>63</sup>.

#### IV. CONCLUSIONS

Les mesures de stabilisation mises en œuvre depuis 1981 pour faire face aux importants déséquilibres internes, au déficit extérieur considérable et aux graves problèmes de financement de la dette extérieure ont commencé à donner des résultats encourageants. Des progrès ont été réalisés dans la voie d'une meilleure répartition du revenu et d'une affectation plus efficiente des ressources. Cela s'est traduit, entre autres choses, par une réduction sensible de la part du secteur public dans l'économie et par un transfert important de ressources au secteur extérieur. De ce fait, le déficit budgétaire a été éliminé et la balance des opérations courantes avec les pays à monnaies convertibles est devenue nettement excédentaire. Grâce à cette amélioration et à l'appui financier du Fonds monétaire international, de la Banque Mondiale, de la Banque des règlements internationaux, d'un certain nombre de pays de l'OCDE et d'un consortium de banques commerciales étrangères, les problèmes de financement de la dette sont restés maîtrisables. Les mesures de stabilisation à court terme ont donc permis de faire face aux problèmes les plus urgents. Le coût de l'ajustement a cependant été inévitablement élevé, entraînant un recul sensible du niveau de vie, une baisse prononcée de l'investissement fixe et une augmentation du chômage, qui a atteint 10 pour cent environ de la population active. Compte tenu de la faiblesse de la conjoncture économique et de la baisse des revenus réels, le niveau élevé et croissant de l'inflation, qui atteint un taux (55 pour cent environ) nettement supérieur à celui enregistré dans la plupart des pays de l'OCDE, constitue un autre facteur défavorable et préoccupant.

1985 devrait être une année de consolidation, permettant au pays d'entrer dans une nouvelle phase de son long processus d'ajustement. Pour que le niveau de vie puisse être amélioré et que les possibilités d'emploi soient accrues dans les années à venir, il faudra que l'économie revienne sur un sentier de croissance durable non inflationniste. A cette fin, il faudra ramener l'inflation à des niveaux plus acceptables, améliorer encore la répartition du revenu, parvenir à une plus grande efficacité dans l'affectation des ressources et éliminer les obstacles institutionnels et structurels qui freinent la croissance dans de nombreux cas. Ces objectifs généraux sont à la base de la stratégie adoptée par les autorités yougoslaves pour améliorer la performance économique à moyen terme. Ils sont pris en compte dans les principes directeurs relatifs au nouveau plan à moyen terme et dans la version préliminaire du Plan à long terme. Nombre des problèmes structurels qui y sont liés ont été examinés dans le Programme de stabilisation à long terme adopté en 1983. Abstraction faite de l'évolution économique internationale, les progrès dépendront dans une large mesure de la rapidité, de la portée et de la nature des mesures qui pourront être prises pour concrétiser la détermination dont les autorités ont fait preuve jusqu'à présent.



On ne peut guère s'attendre que la spirale inflationniste actuelle soit rapidement éliminée. Le maintien de la demande globale au niveau relativement faible auquel elle se trouve actuellement sera certainement bénéfique. Néanmoins, les interactions entre les mécanismes actuels de détermination des prix et des revenus, la politique des taux de change et celle des taux d'intérêt sont tels que, compte tenu de la persistance des anticipations inflationnistes et des nombreux obstacles qui empêchent les forces du marché de s'exercer, on ne peut exclure le risque que l'inflation reste élevée. Dans le passé, la dynamique de l'inflation a trop souvent été sous-estimée. La politique économique s'est fondée sur des projections peu réalistes en matière de prix, ce qui a compliqué sa mise en œuvre et eu des conséquences indésirables. Compte tenu de ces considérations, il faut continuer d'accorder une très haute priorité à la lutte contre l'inflation.

Une stratégie de lutte contre l'inflation plus efficace semblerait exiger des efforts plus déterminés pour assurer une progression modérée des revenus nominaux. Il faudrait sans doute, à cette fin, mieux coordonner les différents objectifs et instruments de la politique économique.

- i) Il faut bien comprendre que le niveau nominal auquel s'opèrent les changements dans les revenus réels et la production n'est pas sans influencer la performance économique globale. En général, moins les revenus augmentent en termes nominaux, plus grandes sont les chances que la production s'accroisse de façon durable et que le niveau de vie progresse.
- ii) L'un des principaux objectifs de la politique de taux de change doit être le maintien d'une compétitivité extérieure suffisante. Il convient toutefois de surveiller étroitement les incidences négatives exercées par l'évolution du taux de change sur le niveau général des prix. A cet égard, il serait souhaitable de mettre au point des mécanismes plus perfectionnés pour mesurer l'évolution de la compétitivité extérieure.
- iii) Il ne fait aucun doute que les taux d'intérêt réels doivent rapidement être relevés de manière à devenir positifs. Il semble toutefois important de veiller à ce que les mécanismes d'ajustement qui seront adoptés ne donnent pas lieu à une augmentation excessive des charges financières des entreprises ou ne créent pas de distorsions supplémentaires. Il conviendrait à cet égard de tenir dûment compte de la faible productivité de l'économie yougoslave.
- iv) Il serait souhaitable de mieux contrôler l'évolution monétaire et le crédit. Étant donné que le crédit inter-entreprises reste important, le respect des objectifs monétaires officiels ne peut jouer qu'un rôle limité.

Mais il faut aussi s'attaquer aux causes des déséquilibres structurels si l'on veut réduire l'inflation de façon permanente et ramener l'économie sur un sentier de croissance durable. Comme on l'a vu dans la partie III du projet d'Étude, l'un des principaux problèmes qui se posent dans le cas de la Yougoslavie tient au fait que, jusqu'à présent, les forces du marché ne se sont pas exercées de façon efficace. Cela s'est traduit par de nombreux obstacles à la libre circulation des capitaux, des biens et des services à l'intérieur de l'économie nationale. De ce fait, le cloisonnement régional a eu tendance à s'accroître, du moins jusqu'à une période récente. Il en est résulté un manque de concurrence à l'échelle nationale, une réduction des économies d'échelle et des possibilités de spécialisation, qui ont eu des effets défavorables sur l'efficacité et sur les coûts, ainsi que de nombreuses distorsions dans la structure de production – celles-ci étant aussi imputables à la lourde contrainte extérieure à laquelle le pays doit faire face. Les mesures importantes adoptées ces deux dernières années devraient contribuer à créer les conditions d'une croissance plus durable et plus équilibrée. Celles-ci concernent



l'ajustement du taux de change réel, l'instauration progressive de taux d'intérêt réels plus réalistes, la correction partielle des distorsions affectant les prix relatifs intérieurs, la mise en place d'un nouveau mécanisme d'affectation des devises et l'adoption de critères unifiés pour la répartition du revenu. Une libéralisation du processus de formation des prix est également en cours et des améliorations sont apportées au système de sélection des projets d'investissement. Néanmoins, de nouvelles réformes radicales devront être opérées dans la formulation des politiques afin d'améliorer la flexibilité et l'efficacité du système économique. Comme le souligne le Programme de stabilisation à long terme, il faudra s'écarter davantage des pratiques et des mécanismes institutionnels antérieurs.

En outre, il faudra mettre au point des mécanismes plus efficaces pour la réalisation des objectifs économiques nationaux afin de surmonter le problème que posent les intérêts disparates et parfois inconciliables des différentes républiques et provinces. A cet égard, certains mécanismes institutionnels, ou du moins la manière dont ils ont fonctionné jusqu'à présent, sont manifestement inadaptés. De plus, dans un système où les décisions sont décentralisées, les mécanismes du marché devront jouer un plus grand rôle. Il importe en particulier d'accroître la mobilité des capitaux et d'assurer une circulation plus rapide – et une utilisation plus efficace – des ressources en devises. Les obstacles à la création d'un marché de capitaux adéquat et adapté à la structure institutionnelle spécifique de la Yougoslavie ne sont pas insurmontables. Il faudrait notamment élargir la base d'intermédiation financière par une plus grande mobilité des fonds entre les banques, étendre le champ d'activité géographique de ces dernières et réduire les pressions exercées par les communautés socio-politiques et les entreprises. Actuellement, le marché unifié des devises est si étroit qu'il est pratiquement inopérant. Il importe manifestement de l'élargir et de simplifier encore son fonctionnement.

En dépit des progrès réalisés jusqu'à présent et des mesures qui ont été prises, la plus grande partie de l'ajustement structurel est encore à venir. Dans cette perspective, il faudra que la politique économique soit formulée avec constance et détermination pendant une longue période. Il importe que les diverses parties concernées comprennent bien que le fonctionnement harmonieux et efficace, sur le plan économique, d'une union fédérale suppose un degré de spécialisation économique relativement poussé de ses différents membres en fonction des avantages comparatifs résultant de leurs dotations en ressources. C'est en améliorant la situation de la société yougoslave par une expansion durable et équilibrée de l'économie nationale tout entière qu'on pourra le mieux garantir, à moyen terme, une progression du niveau de vie dans toutes les républiques et provinces. L'appui financier de la Communauté internationale a été un élément externe essentiel du Programme de stabilisation. Il importe donc de continuer à mettre au point des arrangements appropriés offrant des solutions satisfaisantes à moyen terme. Il est aussi à souhaiter que la nouvelle loi sur les prises de participation, qui devrait être adoptée par le Parlement avant la fin de l'année, incitera un plus grand nombre d'entreprises étrangères à s'associer à leurs homologues yougoslaves, contribuant ainsi progressivement à améliorer l'efficacité de l'économie yougoslave.

## NOTES ET RÉFÉRENCES

1. On trouvera une analyse détaillée de l'évolution structurelle après le premier choc pétrolier dans l'Étude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie de mai 1981, pp. 20 à 34 et dans celle de mai 1983, pp. 8 à 10.
2. En principe, les Résolutions économiques sont conformes au Plan à moyen terme et tiennent compte des objectifs de celui-ci et des recommandations qui y figurent au sujet de l'action gouvernementale. Le Plan 1981-85 n'a cependant pas résisté aux événements et il a été discrètement abandonné.
3. Selon les définitions yougoslaves, le revenu national (ainsi que le revenu du secteur des entreprises) est réparti entre les gains nets des ménages (y compris les avantages accessoires), les ressources allouées aux services sociaux et à la consommation publique et, enfin, l'épargne directe (celle-ci comprend les fonds de roulement, les réserves et les autres fonds servant à financer l'investissement). Les avantages accessoires tels que les repas, le transport, les congés, les prêts à la construction de logements, etc. sont à la charge des entreprises et constituent la « consommation collective » des OTA (entreprises). Ce sont les entreprises qui payent directement la totalité des charges sociales afférentes à l'assurance médicale, aux pensions et aux services sociaux. Elles contribuent aussi au financement de l'enseignement, des activités culturelles, etc. Ces dépenses sont considérées comme consommation collective et générale. Selon les définitions yougoslaves, l'épargne brute est appelée accumulation brute. Elle comprend l'amortissement, les fonds versés dans les réserves, les sommes consacrées aux paiements d'intérêts, le capital d'exploitation, etc.
4. En Yougoslavie, la formation de stocks a toujours été excessivement forte mais il est possible que les chiffres présentés dans le tableau 3 soient supérieurs à la réalité. Il est probable que la contribution de la formation de stocks au PIB est plus faible et/ou que le PIB ait marqué une progression un peu moins forte que ne l'indiquent les statistiques officielles (voir la Note technique sur les « Variations des stocks », pages 56 et 57 de l'Étude économique de l'OCDE sur la Yougoslavie publiée en mai 1983).
5. L'investissement fixe des entreprises du secteur privé étant une composante relativement peu importante de l'investissement fixe total, son accroissement n'a eu qu'une faible incidence sur ce dernier.
6. Par définition, les gains nets des ménages comprennent les gains nets moyens et les avantages accessoires (consommation collective des entreprises).
7. L'inflation est mesurée ici par le coût de la vie, lequel, en chiffre annuel, varie généralement dans les mêmes proportions que l'indice implicite des prix de la consommation privée.
8. Voir les Études économiques de l'OCDE sur la Yougoslavie de juillet 1982, pp. 20, 41 et 42 et de mai 1983, pp. 16, 17 et 48.
9. Au cours de cette période, de nombreuses modifications ont été apportées à la réglementation des prix et certains produits ont été reclassés d'une catégorie dans une autre. A titre d'exemple, la responsabilité du contrôle d'un grand nombre de prix a été transférée des « communautés » fédérales aux « communautés » établies au niveau des républiques (ou des régions) et vice versa, avec une alternance de blocages temporaires et de fortes poussées des prix. Par ailleurs, un certain nombre de produits dont les prix étaient librement déterminés par les entreprises individuelles (ou par des groupes d'entreprises) sont passés dans la catégorie des produits dont les prix sont fixés ou réglementés par les autorités fédérales ou régionales, et inversement.
10. Ce n'est que dans des cas exceptionnels, lorsque les pressions inflationnistes ont atteint des niveaux très préoccupants, que les pouvoirs publics ont pris des mesures rigoureuses pour contenir la progression des revenus nominaux.
11. Au cours des deux années se terminant à la fin de 1983, la contribution au taux d'inflation de la dépréciation effective réelle du dinar a peut-être été de l'ordre de six points. Toutefois, en raison d'une légère appréciation au cours de la période de douze mois allant jusqu'au milieu de 1981, la dépréciation effective réelle du dinar a été nettement plus faible entre 1980 et 1983 qu'entre le milieu de 1981 et la fin de 1983. Par conséquent, l'incidence totale (directe et indirecte) de la dépréciation effective réelle du dinar sur les prix n'a probablement pas dépassé 9 points durant la période de trois ans allant jusqu'à la fin de 1983.
12. L'affectation des recettes en devises est strictement réglementée depuis 1980.



13. Les exportations couvertes par des accords de compensation ont légèrement augmenté, ce qui a permis d'importer davantage de pétrole au titre de ces accords et de réduire les importations pétrolières payables en monnaies convertibles. Ces dernières ont vu leur part tomber de 56 pour cent en 1980 à 52 pour cent en 1982 et à 43 pour cent en 1983.
14. Mesurée par la différence entre l'évolution des prix à la consommation en Yougoslavie et dans les principaux pays concurrents, corrigée des variations du taux de change.
15. Il avait fallu procéder à des coupures de courant en raison des mesures d'économie de pétrole et d'une longue sécheresse qui avait réduit la production d'électricité d'origine hydraulique.
16. Sauf indication contraire, le terme « politique monétaire » couvre aussi, dans ce texte, la politique du crédit.
17. Les actifs intérieurs nets (du système bancaire), qui sont devenus le principal objectif monétaire en 1983, constituent principalement la contrepartie du passif des bilans des banques. En 1983, la masse monétaire au sens large (M3) représentait environ les quatre cinquièmes des actifs intérieurs nets et les exigibilités nettes envers l'étranger le cinquième restant.
18. Les crédits aux régions moins développées, à l'exportation et à l'agriculture (principalement destinés à la formation de stocks) sont hors plafonds mensuels. Étant donné qu'ils ne représentent que des montants relativement limités, ils ne devraient pas influencer de manière sensible sur l'évolution du crédit intérieur total.
19. Les crédits sélectifs (qui sont hors plafonds) ont aussi nettement augmenté, la vive progression des exportations ayant entraîné un accroissement des concours à ce secteur.
20. L'effet de valorisation correspond à l'augmentation de la valeur en dinars des dépôts et autres exigibilités bancaires en devises qu'entraîne la dépréciation du dinar.
21. L'accord prévoit des majorations successives des taux d'intérêt à partir de mai 1984, puis en juillet et en octobre 1984, ainsi qu'en janvier et au 1<sup>er</sup> avril 1985. L'objectif est d'avoir, le 1<sup>er</sup> avril 1985, un taux d'intérêt réel de 1 pour cent sur les dépôts à terme de trois mois au plus, de 5 pour cent pour les dépôts d'une durée n'excédant pas un an et de 7 pour cent sur les dépôts à échéance de deux ans au maximum.
22. On a d'abord calculé des coefficients de pondération en fonction de la part de chacune des monnaies choisies dans les opérations en devises de la Yougoslavie. En 1984, ce système a été supprimé et remplacé par un système de pondération fondé sur les parts dans les exportations de produits manufacturés entre 1980 et 1982. Ces coefficients sont appliqués aux variations des prix à la production ou des prix de gros en Allemagne, en Italie, aux États-Unis, en France, en Autriche, en Suisse et au Royaume-Uni.
23. Étant donné qu'on ne tient pas compte des pays concurrents de la Yougoslavie (par exemple l'Espagne, la Grèce, le Portugal, les NPI etc.) et que l'on utilise les indices des prix à la production et des prix de gros pour calculer le taux de change effectif réel, celui-ci ne peut prétendre être très précis ; il indique simplement des ordres de grandeur et le sens de l'évolution.
24. L'indexation se faisant sur l'évolution passée des prix, les prestations en termes réels diminuent automatiquement quand l'inflation s'accélère.
25. Il semblerait qu'un quart environ des demandeurs d'emploi déclarés aient en fait un emploi mais souhaitent en changer.
26. Les données en valeur, en volume et en valeur moyenne relatives aux échanges ainsi que les données concernant les opérations invisibles comportent une marge d'erreur importante. Pour convertir en dinars les importations et les exportations on a retenu un taux de change fixe pour chaque période de l'année, celui du début de l'année, et l'on a appliqué ce même mode de calcul pour la conversion ultérieure en dollars. De ce fait, les taux bilatéraux sont stables, eux aussi, pendant toute l'année et ne reflètent donc pas les fluctuations des changes sur les marchés internationaux. On trouvera des indications plus détaillées sur ce point à la page 56 des *Notes techniques de l'Étude économique de la Yougoslavie*, mai 1983.
27. Le rapatriement des recettes des entreprises en devises a toujours été strictement réglementé. En fait, il y a eu de nombreuses exemptions et les règles n'ont généralement pas été respectées. En 1984, les autorités ont décidé d'appliquer la réglementation de manière plus stricte et de réduire le nombre des exonérations. Alors que, jusqu'à présent, les entreprises pouvaient obtenir plusieurs reports successifs de la date de rapatriement, elles ne disposent plus maintenant que d'un délai maximum de 60 jours. En outre, celles qui contreviennent à cette règle ne peuvent plus obtenir de crédits bancaires. Elles n'ont plus le droit d'inclure dans leurs gains les recettes en devises et ne bénéficient plus de remboursements d'impôt au titre de leurs exportations.
28. Les Jeux Olympiques d'hiver de Sarajevo ont contribué à accroître le nombre des touristes étrangers venus en Yougoslavie dans les six premiers mois de l'année, mais le tourisme sur la côte dalmate a aussi progressé fortement depuis le début de l'été.



29. A moyen terme, les transferts nets à ce titre pourraient se réduire encore étant donné que le nombre de Yougoslaves travaillant à l'étranger tend à diminuer.
30. Le relèvement des prix réglementés (principalement énergie et carburant, billets de chemin de fer, commissions ou honoraires, services commerciaux, cigarettes et services de santé) a peut-être contribué pour moitié environ à la hausse de 7 pour cent du coût de la vie enregistrée en décembre 1983. Les relèvements de certains prix réglementés intervenus vers la fin du mois de décembre n'ont été pris en compte que dans l'indice de janvier 1984.
31. Un système strict et centralisé de contrôle des prix avait été appliqué au cours de la période de douze mois allant jusqu'au milieu de 1983.
32. Le blocage des prix une fois levé, les entreprises n'ont eu le droit de relever leurs prix qu'après avoir notifié leur intention 30 jours à l'avance.
33. Les secteurs, produits et services placés sous contrôle direct de l'État sont l'énergie, les transports et les communications, les produits alimentaires de base, les cigarettes et quelques matières premières.
34. Les négociations relatives à la définition de critères communs permettant l'adoption, au niveau national, d'une « convention sociale » sur la répartition du revenu durent depuis près de deux ans.
35. Cette mesure ne s'appliquera pas aux entreprises qui accusent des pertes parce que leurs prix sont fixés, par l'administration, à des niveaux « artificiellement » bas.
36. Au moment de la rédaction de la présente étude, le projet de résolution économique était en discussion à l'Assemblée fédérale. Les objectifs de la résolution économique, une fois que celle-ci aura été votée par l'Assemblée fédérale, seront peut-être un peu différents de ceux qui figurent dans le projet de résolution.
37. La procédure normale de révision du Plan à moyen terme 1981-1985 a commencé en 1982. Elle a dû cependant être interrompue en 1983 car il est apparu évident que l'évolution effective s'écartait nettement des projections initiales. Étant donné l'insuffisance des ressources, la poursuite du processus de révision aurait compromis la mise en œuvre du Programme de stabilisation à long terme.
38. La mise en œuvre du Programme de stabilisation à long terme adopté en juillet 1983 doit se dérouler en trois phases :
  - *Durant la période 1984-1986*, correction des principaux déséquilibres à court terme.
  - *Durant la période 1986-1990* (qui correspond au plan à moyen terme, compte tenu d'un chevauchement d'une année avec la première phase), instauration des conditions d'une croissance stable, équilibrée et relativement rapide, une fois mené à bien le processus de changement structurel.
  - *Enfin, au cours des années 1991-2000*, réalisation des objectifs à long terme de la nation, en particulier une progression notable du niveau de vie et la couverture totale des besoins en énergie.
39. Mesuré par le rapport du coefficient d'investissement au taux de croissance de l'économie.
40. Selon les projections contenues dans le plan, les remboursements de capital et les paiements d'intérêts ne devraient plus représenter qu'un quart des recettes d'exportation en 1990 et un cinquième à l'horizon 2000.
41. A savoir, le secteur de l'électricité, la sidérurgie, l'industrie des métaux non ferreux, l'industrie des produits chimiques de base, la production de machines et d'ouvrages en métaux, la cimenterie etc.
42. Après l'adoption d'une nouvelle Constitution en 1963 et la mise en œuvre d'une série de mesures économiques entre 1964 et 1967 (appelées aussi réformes économiques de 1965), le système antérieur de gestion économique de la Yougoslavie, qui accordait une place beaucoup plus large à l'État fédéral, s'est trouvé considérablement modifié. (Pour plus de détails, on se reportera aux précédentes Études économiques de l'OCDE sur la Yougoslavie). La Constitution de 1974 a renforcé les pouvoirs des autorités et institutions à l'échelon des républiques et des régions ainsi qu'au niveau local. Un certain nombre de réformes économiques, sociales et politiques ont aussi été introduites parallèlement à la réforme constitutionnelle. En conséquence, de nouvelles institutions et de nouveaux mécanismes ont été progressivement mis en place à la fin des années 70 et au début des années 80.
43. Voir : Yugoslavia : « Export Performance and Policies », BIRD, rapport n° 2972-Yu, 16 octobre 1980 et « Yugoslavia: Adjustment Policies and Development Perspectives », BIRD, Rapport n° 3954-Yu, 2 novembre 1982, Volume 1, pp. 6-7.
44. Les organisations élémentaires de travail associé (OETA) sont les plus petites unités fonctionnelles fournissant une production commercialisée ou commercialisable. L'entreprise (ou organisation complexe de travail associé (OCTA) est une association volontaire de différentes OETA liées entre elles par des relations contractuelles d'intérêt mutuel.
45. Voir Politika, 18 septembre 1984.

46. Voir Yugoslav Survey – mai 1984, vol. XXV, n° 2, p. 75.
47. Les « conventions sociales » sont des instruments généraux ayant pour objet de gérer les intérêts économiques communs à toutes les républiques et provinces ou de traiter des problèmes exigeant une solution nationale.
48. Le régionalisme économique a été de manière implicite, sinon déclarée, l'un des éléments-clés de la stratégie de développement retenue. L'objectif était de développer l'économie sur une base régionale par l'expansion des industries de transformation. Mais cette stratégie s'est révélée difficilement conciliable avec l'action des forces du marché.
49. La loi sur l'utilisation des devises a été modifiée en janvier 1983 et au début de 1984. Ces modifications ont eu pour effet d'instaurer une approche plus sectorielle de l'affectation des devises. Une partie des devises reste toutefois allouée directement aux républiques ou aux provinces.
50. Certains accords sociaux ont été couronnés de succès, mais d'autres qui auraient dû être conclus n'ont jamais été négociés ; d'autres encore ont été ratifiés avec un retard tel que le projet pour lequel ils étaient prévus n'a pu être exécuté en raison de l'évolution de la situation. Les accords qui ont été signés avaient généralement une portée si étendue que souvent, aucune disposition précise n'a été prise.
51. Voir K. Mihailovic, Association de la main-d'œuvre et économies nationales, Marksisticka misao, n° 4/1982 ; S. Ostojic, Accords d'autogestion et économie de marché, Samoupravljacka iskustva n° 3/1981 ; Z. Popov, Le comportement des agents économiques et le financement des investissements, Marksisticka misao, n° 4/1984.
52. Voir Lj. Kedzic et M. Besevic, Les flux de biens et services entre républiques, Ekonomska misao, n° 3/1983 et S. Ostojic, les OETA, l'économie des républiques ....., 1982, *op. cit.*
53. Voir : C. Ocié, « La souveraineté régionale dans l'économie yougoslave », Marksisticka misao n° 2/1982, p. 74 ; « Une évaluation ....., » 1984, *op. cit.* pp. 90-105 ; C. Ocié, « Les processus d'intégration de désagrégation de l'économie yougoslave, Institut d'études économiques, » Belgrade, 1982. Voir aussi : Une évaluation ....., 1984, *op. cit.* pp. 92-98 et S. Ostojic, « Les OETA, l'économie des républiques et le marché intégral, » Ekonomska misao, n° 3/1982.
54. Le simple fait qu'un projet soit considéré comme prioritaire suffisait généralement pour obtenir des fonds d'investissement à l'intérieur des républiques ou des provinces.
55. Les banques sont des organismes financiers autogérés qui fournissent à leurs membres les ressources financières dont ils ont besoin pour développer leurs activités. Sont membres des banques les entreprises (OETA ou OTA), les communautés d'intérêt autogérées et les autres personnes morales à caractère social, à l'exception des communautés socio-politiques (organisations politiques, administrations de l'échelon fédéral, des républiques et des provinces et administrations locales). Les activités des banques sont régies par leurs membres. Ainsi, les banques sont surtout dominées par les entreprises, qui leur fournissent la plus grande partie de leurs capitaux. Leur manque d'indépendance à l'égard des entreprises est aggravé par le fait qu'elles ont surtout un caractère régional. De plus, étant donné que les autorités locales ont tendance à soutenir les activités et l'emploi dans leur ressort, elles encouragent les banques à accorder des crédits, ce qui contribue aussi à saper la discipline financière. Il existe 164 banques dites de base, neuf banques associées et de nombreuses banques constituées au sein même d'entreprises ou de groupes d'entreprises et ayant d'ailleurs des activités limitées. La « Banque centrale » se compose de la Banque nationale de Yougoslavie, qui se situe au niveau fédéral, et de huit banques nationales représentant les six républiques et les deux provinces autonomes.
56. Pour ne citer que les exemples les plus connus, dans l'industrie de transformation des produits alimentaires, on a construit à la fin des années 70 huit raffineries de sucre, soit une dans presque chacune des républiques et des provinces. On a procédé de même pour les abattoirs, alors qu'il eût été moins onéreux de transporter le bétail d'une république à l'autre. En outre, chaque région a développé en priorité ses propres sources de production d'électricité, même lorsque des moyens de production meilleur marché étaient disponibles dans une autre république. La construction de cinq usines produisant cinq marques différentes de voitures et l'implantation de sept raffineries de pétrole fonctionnant à 50 pour cent environ de leur capacité constituent d'autres exemples frappants de double emploi. Mais ce phénomène a aussi affecté certaines branches de l'industrie pharmaceutique et le secteur du prêt-à-porter. L'économie dans son ensemble continue de payer le prix de cette mauvaise affectation des ressources d'investissement, comme le révèle le faible taux d'utilisation des capacités dans les secteurs concernés.
57. Voir Politika, 15 avril 1984, p. 10. Déclaration du Secrétaire d'État Fédéral aux Finances.
58. La durée de la période d'amortissement s'est allongée d'un tiers, passant de 15.4 ans en 1970 à 23.6 ans en 1980. Après la réévaluation des actifs physiques opérée en 1981, la période d'amortissement était encore de 21.7 ans – ce qui représente un laps de temps extrêmement long pour amortir des immobilisations. Pour plus de détails, on consultera « Yugoslav Survey, mai 1984, Vol. XXV, N° 2 ».

59. La valeur des stocks indiquée dans les bilans annuels pour 1982 est beaucoup plus élevée que ne le donnent à penser la variation du volume physique des stocks et l'évolution des prix.
60. Les bilans devraient comprendre des provisions pour créances douteuses.
61. Les taux d'intérêt sur les prêts nouveaux devront être fortement relevés, de manière que les banques puissent couvrir non seulement les versements d'intérêts aux déposants et le coût des services qu'elles offrent, mais aussi les bonifications substantielles dont bénéficient les prêts anciens du fait qu'ils sont assortis de taux d'intérêt réels fixes largement négatifs.
62. A la fin de 1983, huit groupes seulement avaient été créés.
63. Il convient de noter que le gouvernement doit soumettre à l'Assemblée fédérale, d'ici au 1er avril 1985, des propositions concernant un nouveau système d'affectation des devises, conformément aux recommandations contenues dans le Programme de stabilisation.



## MODIFICATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DES CHANGES

La réforme du système d'affectation des devises s'est poursuivie à un rythme accéléré depuis le milieu de l'année 1982, l'objectif étant de parvenir à une utilisation plus rationnelle des ressources de change et de préparer l'accession du dinar au rang de monnaie convertible. Toutefois, en dépit des modifications importantes qui y ont été apportées, la Loi concernant les opérations sur devises et les relations de crédit avec l'extérieur, promulguée en mars 1977 et entrée en vigueur au 1er janvier 1978, n'en reste pas moins le dispositif juridique de base en la matière.

Les principes d'autogestion et de décentralisation qui découlent tant de la Constitution de 1974 que de la Loi de 1976 sur le travail associé, sont incorporés aux trois lois adoptées au mois de mars 1977 par l'Assemblée fédérale et régissent les opérations d'importation et d'exportation, les activités à l'étranger des entreprises yougoslaves ainsi que les opérations sur devises et la politique d'endettement. Désormais « les devises appartiennent aux organisations élémentaires de travail associé qui les acquièrent » et les anciennes obligations de cession (représentant quelquefois jusqu'à deux cinquièmes des recettes de devises) ont été supprimées, d'où une décentralisation du système, une moindre intervention des autorités fédérales et une plus grande liberté de décision pour les républiques, les administrations locales et les entreprises. La Loi prévoyait la création d'une « communauté d'intérêts autogérée pour les relations économiques extérieures » dans chacune des républiques et des provinces autonomes, l'ensemble de ces organismes étant regroupés en une communauté chargée d'assurer la coordination de leurs activités. L'adhésion à ces communautés était obligatoire pour tous les agents économiques effectuant habituellement des opérations avec les pays étrangers ou disposant de devises à un autre titre. Ces communautés d'intérêts autogérées ont joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre des mesures concernant les possibilités d'utilisation des devises. Elles faisaient en effet fonction d'intermédiaires pour la cession des devises au plus offrant au niveau des républiques et des provinces autonomes, par le jeu « d'accords d'autogestion » (c'est-à-dire, de contrats) conclus entre organisations élémentaires acheteuses et vendeuses.

La pénurie de devises et l'augmentation rapide des charges du service de la dette ont entraîné d'importantes modifications de la réglementation des changes au cours de l'année 1982. La Loi de mai 1982 relative aux opérations sur devises et aux emprunts à l'étranger a donné la priorité au service de la dette et a restreint les possibilités d'emprunt à l'étranger des banques commerciales, en particulier pour les prêts à moyen et long terme (ceux-ci étant soumis à l'agrément de la Banque nationale de Yougoslavie). Pour obtenir cet agrément l'emprunteur devait fournir la preuve qu'il aurait à sa disposition les devises nécessaires pour faire face à ses obligations nouvelles. Dans le cadre de cette loi temporaire ont été conclus des « accords d'autogestion » imposant d'affecter une partie des recettes en devises aux paiements à effectuer au titre du service de la dette par les républiques et les provinces autonomes (20.9 pour cent) et par la Banque nationale de Yougoslavie (15.9 pour cent), aux achats de pétrole et aux importations prioritaires (17 pour cent) et aux besoins du gouvernement fédéral (5 pour cent). Comme ces pourcentages étaient des minima, les « organisations élémentaires » exportatrices n'ont généralement pas pu conserver plus des 2/5 de leurs recettes en devises, ce qui a fortement réduit leur capacité d'importer et leur incitation à exporter. En octobre 1982, l'utilisation des devises pour le règlement d'opérations intérieures fut fortement restreinte, sinon interdite. Les retraits des ménages sur leurs comptes en devises furent limités à 250 dollars par mois et des mesures furent prises pour décourager les voyages à l'étranger, les achats frontaliers et les importations d'objets personnels ou de cadeaux. En outre, il fut décidé que les rémunérations versées au personnel diplomatique et aux équipes travaillant sur des chantiers de construction à l'étranger seraient en partie réglées en dinars.

En fin de compte, l'importante panoplie de mesures correctives adoptées de manière décentralisée par les communautés d'intérêts régionales n'a pas suscité les flux inter-régionaux de devises escomptés, d'où une situation de pénurie chronique. Il n'existait pas de mécanisme fédéral favorisant le transfert de devises entre les républiques et provinces disposant d'un excédent et celles qui se trouvaient en déficit ; de plus, les ventes libres effectuées sur les marchés des changes par les exportateurs ou réalisées dans le cadre des transactions interbancaires étaient

insuffisantes. Ce mauvais fonctionnement d'un marché des devises morcelé à l'extrême a poussé les entreprises à thésauriser, à passer des accords bilatéraux, à créer des «fonds de devises» et à conclure des transactions directes.

Les modifications apportées en janvier 1983 à la Loi sur les changes marquent un changement d'orientation du système d'affectation des devises, celui-ci devenant moins décentralisé et plus intégré. Un rôle plus actif a été dévolu aux centres de décision fédéraux (Banque nationale de Yougoslavie et Chambre économique de Yougoslavie) au détriment des communautés d'intérêts autogérées des républiques et des provinces. Alors qu'on se contentait auparavant d'agréger «mécaniquement» les comptes extérieurs des régions, on a mis l'accent sur la nécessité d'atteindre l'objectif fixé pour la balance des paiements nationale. Les nouvelles dispositions ont innové en fixant des *Critères uniformes* (valables dans toutes les républiques et régions autonomes) pour l'affectation des devises, tandis que l'obligation de cession instaurée à titre transitoire en mai 1982 a été rendue permanente et est devenue un élément-clé du nouveau système. Ainsi, une part déterminée des recettes en devises<sup>1</sup> devait être réservée aux besoins fédéraux (notamment pour les remboursements au titre de la dette extérieure effectués par les agences et organismes fédéraux et par la Banque nationale, ainsi que pour la reconstitution des réserves de devises) et versée à la Banque nationale. Pour 1983, cette part a été fixée à 58.8 pour cent. En outre, toute organisation élémentaire détentrice de devises était tenue d'«immobiliser» une partie de la fraction restante pour assurer ses opérations normales avec l'étranger. L'affectation précise de ces encaissements de transactions immobilisées<sup>2</sup> devait être déterminée dans le cadre des groupements d'organisations élémentaires («activités»)<sup>3</sup>, suivant des critères uniformes adoptés par la Communauté d'intérêts de Yougoslavie en collaboration avec la Chambre économique de Yougoslavie. Les devises restant après cession (à la Banque nationale de Yougoslavie) et «immobilisation» (au sein de «l'activité») devaient être vendues sur le marché des changes unifié.

Malheureusement, l'un des éléments-clés de ce système n'a pas bien fonctionné. Faut-il d'une définition précise du sens et du contenu des «activités», on ne comptait encore à fin 1983 que huit groupements d'entreprises. Aussi, l'affectation des devises s'est-elle faite essentiellement, au cours de l'année 1983, dans le cadre de la Loi de 1977 relative aux opérations de change, c'est-à-dire par voie d'accords d'autogestion au sein des communautés d'intérêts régionales et d'arrangements provisoires s'appuyant sur les critères uniformes définis par la Communauté d'intérêts de Yougoslavie et la Chambre économique de Yougoslavie. Le marché «libre» des changes est resté inactif et les transactions bilatérales entre entreprises à des taux majorés sont devenues la règle. Seules les opérations du service de la dette extérieure, qui étaient du ressort exclusif du système bancaire en vertu de la Loi de juillet 1983 relative aux paiements en monnaies convertibles (dite «Loi des cercles») ont été effectuées normalement.

A cet égard d'autres révisions sur la loi relative aux opérations de change ont été introduites par l'Assemblée fédérale à la fin de l'année. La tranche des recettes d'exportation devant faire l'objet de cessions directes (58.8 pour cent) qui représentait la somme de besoins spécifiques chiffrés, a été remplacée par une obligation uniforme de cession à la Banque nationale de Yougoslavie de 44.1 pour cent de ces recettes<sup>4</sup>, une fraction supplémentaire (de 10 pour cent au plus) devant être répartie localement à l'intérieur de la république ou des provinces. Ainsi, les exportateurs étaient en principe tenus de reverser jusqu'à 54.1 pour cent de leurs recettes en devises. Aucune directive précise n'était donnée pour l'affectation des ressources fournies par l'obligation de cession uniforme. L'organisation élémentaire ayant acquis des devises pouvait conserver la fraction restante (45.9 pour cent) dans la limite de ses «besoins de reconstitution vérifiés» (appelés ci-après «besoins vérifiés»), déterminés par le montant de ses importations et des sommes à verser pour l'amortissement de ses dettes. Les devises restant après couverture des «besoins vérifiés» devaient être vendues, dans les deux jours de l'acquisition à une banque agréée et alimenter ainsi le marché national des changes unifié. Inversement, les organisations élémentaires dont les besoins vérifiés excédaient 45.9 pour cent de leurs recettes d'exportation pourraient, après avoir cédé la quotité fixée (54.1 pour cent au maximum) s'adresser au marché national unifié pour se procurer les devises manquantes, afin de décourager la thésaurisation temporaire, il était prévu que les organisations élémentaires détermineraient leurs besoins vérifiés à l'intérieur d'un cadre associatif plus net. Au lieu de se regrouper au sein d'«activités» vaguement définies, elles devaient adhérer à l'une des deux formes d'association suivantes : les associations générales, dont 22 ont été reconnues par la Chambre économique de Yougoslavie, ou les associations spéciales regroupant de grands conglomerats commerciaux à l'intégration verticale, qui étaient déjà au nombre de 12 à la fin d'avril 1984.

Les besoins vérifiés totaux de chaque association ont été calculés d'après une formule contenue dans les Critères uniformes de 1983. Les principaux éléments pris en compte sont le rapport de la dette exigible en 1983-84 aux exportations de 1983 et le ratio moyen importations (biens d'équipement non compris)/exportations pour 1982-83. Les besoins vérifiés des 34 associations (c'est-à-dire, leur propre demande de devises) devaient ensuite être conciliés avec les projections relatives à la balance des paiements pour l'année en cours. Enfin, les besoins vérifiés de chaque association devaient être ventilés entre les différentes organisations élémentaires sur la base d'accords d'autogestion prenant en compte leurs prévisions respectives de production et d'exportation/importation. Dans la pratique, ces accords se sont révélés difficiles à conclure, de sorte qu'on a appliqué la formule des Critères uniformes aux données concernant l'endettement et les échanges de chaque organisation élémentaire. En définitive, le segment du marché alimenté par la cession de 54.1 pour cent des recettes à la Banque nationale de Yougoslavie et aux républiques semble avoir fonctionné jusqu'ici de manière assez satisfaisante, en dépit de l'augmentation du montant des exportations



exonérées de l'obligation de cession directe (au titre, par exemple, des échanges frontaliers, des accords de troc, des échanges compensés et des accords de coopération à long terme). La prolifération de ces « accords commerciaux spéciaux » a aussi entraîné une réduction de l'apport de devises des organisations élémentaires au marché « libre » (soit la somme restant des 45.9 pour cent après déduction des besoins vérifiés), marché dont l'activité a d'ailleurs été très restreinte. Les entreprises ont très rarement fait usage du droit d'acquérir des devises sur ce marché en cas de besoins vérifiés supérieurs aux 45.9 pour cent. En conséquence, le niveau des opérations entre banques est resté très bas, tant dans les transactions bilatérales que lors des séances du marché interbancaire (alimenté principalement par la Banque nationale de Yougoslavie).

Du point de vue macro-économique, le mauvais fonctionnement du marché des changes est dû à un excédent permanent de demande globale. De fait, les besoins vérifiés des différentes « associations » ont été surestimés ; en outre, le système reposait sur la supposition implicite que toutes les exportations de la Yougoslavie seraient réglées en monnaie et donc sujettes à l'obligation de cession uniforme. Au lieu de cela, les formes d'échanges spéciales (plus ou moins soustraites à cette obligation) ont proliféré, réduisant ainsi les possibilités d'alimentation du marché des changes unifié et donnant aux organisations élémentaires un moyen de thésauriser alors que, autrement, elles auraient dû être préteuses nettes sur le marché. Selon certaines estimations, la part des diverses formes d'échanges exonérées de l'obligation de cession uniforme a atteint plus de 40 pour cent du total des échanges au premier semestre de 1984, contre 10-15 pour cent à peine en 1981-82. La pénurie de devises tient aussi notamment à la surestimation des besoins vérifiés, les entreprises omettant de faire état des crédits remboursables en nature qu'elles obtiennent de plus en plus fréquemment. Il semble que ni la Communauté d'intérêts autogérée de Yougoslavie ni la Banque nationale de Yougoslavie ne disposent des moyens nécessaires pour remédier à cette situation dans laquelle la demande de devises est excédentaire en permanence du fait que les droits d'achat dépassent de beaucoup les fonds disponibles sur le marché. En raison de ce sentiment général de « pénurie », les organisations élémentaires effectuant des opérations avec l'étranger tendent à conserver leurs avoirs en devises au lieu de les céder au marché, et à rechercher des formes spéciales d'échanges qui permettent de réduire les paiements en monnaie.

## NOTES ET RÉFÉRENCES DE L'ANNEXE

1. Son montant devait être fixé chaque année par décision de l'Assemblée fédérale.
2. Une certaine quantité de devises pouvait être conservée pour assurer le service de la dette extérieure, en fonction du rapport entre la dette exigible en 1983 et les recettes en devises de 1982. Pour les importations de matières premières et de pièces détachées, il était prévu une dotation en devises égale à 80 pour cent de la différence entre les importations (biens d'équipement exclus) et les exportations totales en 1982. Un dépassement était accordé lorsque les recettes d'exportation en provenance des pays à monnaie convertible excédaient 20 pour cent des recettes totales de l'entreprise.
3. Les « activités » regroupaient au niveau national (et non régional), les organisations élémentaires qui s'engageaient dans une coopération verticale pour la production de biens d'exportation afin de bénéficier d'économies d'échelle et de réaliser un maximum de recettes en devises pour le groupe pris dans son ensemble. Le nombre et la composition de ces groupes devaient être fixés par les différentes organisations élémentaires avec le concours de la Chambre économique de Yougoslavie.
4. Une fois couverts les besoins de la Fédération et ceux de la Banque nationale de Yougoslavie au titre des réserves de devises internationales et du remboursement de la dette, ainsi que le règlement des importations de matières premières essentielles et de produits énergétiques, tout reliquat éventuel sur ces 44.1 pour cent serait cédé sur le marché national des changes unifié.



**PAGE BLANCHE**

***ANNEXE STATISTIQUE***

Tableau A. Produit social (concepts et définitions yougoslaves)

Millions de dinars

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982 <sup>1</sup>
Aux prix courants											
Dépenses des consommateurs	137 025	168 877	220 187	275 283	326 191	397 837	487 200	622 447	818 829	1 143 300	1 510 662
Consommation collective	21 286	26 708	35 962	49 620	60 265	72 556	86 439	110 900	143 060	198 200	260 140
Formation brute de capital fixe	73 977	85 502	117 387	163 287	207 283	267 956	357 314	447 581	545 665	684 961	854 816
Variation des stocks	14 500	31 957	57 827	44 760	30 286	59 100	28 767	82 209	119 622	239 622	311 166
Balance extérieure	-8 024	-14 550	-44 698	-43 606	-25 897	-59 553	-73 768	-118 527	-132 439	-124 726	-144 188
Exportations de biens et services	56 026	72 278	95 128	105 231	120 851	129 855	146 929	201 309	382 900	436 144	587 919
Importations de biens et services	64 050	86 828	139 826	148 837	146 748	189 408	220 697	319 836	515 339	560 870	732 107
Écart statistique	6 631	7 832	20 555	13 651	-5 568	-3 592	15 863	20 807	58 352	66 893	134 497
Produit social	245 395	306 326	407 220	502 995	592 560	734 304	901 815	1 165 417	1 553 089	2 208 250	2 927 093
Aux prix de 1972											
Dépenses des consommateurs	137 025	140 695	151 030	156 174	163 097	174 595	186 737	197 101	198 481	196 496	196 345
Consommation collective	21 286	22 160	23 774	25 980	28 448	30 553	32 540	34 015	33 670	32 050	31 820
Formation brute de capital fixe	73 977	77 074	84 054	92 181	99 689	109 114	120 589	128 293	120 717	108 887	102 500
Variation des stocks	14 500	21 344	31 095	19 132	15 380	22 123	9 683	25 300	29 319	41 965	41 400
Balance extérieure	-8 024	-14 719	-24 866	-23 556	-9 075	-22 878	-22 521	-36 370	-18 598	-7 289	-4 070
Exportations de biens et services	56 026	59 835	60 424	59 346	68 189	64 508	63 991	67 455	74 851	83 982	78 100
Importations de biens et services	64 050	74 554	85 290	82 902	77 264	87 386	86 512	103 825	93 449	91 271	82 170
Écart statistique	6 631	11 130	14 598	19 982	3 652	11 814	20 771	23 798	17 275	14 288	21 046
Produit social	245 395	257 684	279 685	289 893	301 191	325 321	347 799	372 317	380 864	386 397	389 041

1. Chiffres préliminaires.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.



**Tableau B. Produit national et dépenses (concepts et définitions standardisés)**  
Millions de dinars, aux prix courants

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982 <sup>1</sup>
Dépenses des consommateurs en biens et services	121 722	151 687	187 146	244 100	294 900	351 500	428 950	528 400	672 125	881 140	1 226 437	1 623 803
Dépenses courantes de l'État en biens et services	36 686	45 290	52 742	74 300	97 900	118 700	147 500	177 200	227 500	290 967	380 850	499 580
Formation brute de capital fixe	64 651	73 977	85 502	117 387	163 287	207 283	267 956	357 314	447 581	545 665	684 961	854 816
Variation des stocks	21 983	14 702	31 957	57 800	44 600	30 300	59 100	28 767	82 209	119 622	239 622	311 166
Exportations de biens et services <i>moins</i> : Importations de biens et services	42 909	59 206	76 436	101 100	111 200	129 500	136 400	153 220	206 575	383 634	438 177	601 600
Écart statistique	56 291	64 996	87 951	142 000	150 000	148 800	190 800	221 188	325 232	527 173	571 226	756 200
Produit national brut aux prix du marché	3 651	3 296	7 832	20 013	15 313	-5 683	-13 906	-10 994	-16 822	29 843	11 424	23 937
Revenus en provenance du reste du monde	235 311	283 162	353 664	472 700	577 200	682 800	835 200	1 012 719	1 293 936	1 723 698	2 410 245	3 158 702
Revenus versés au reste du monde	10 024	15 411	22 644	26 710	26 773	29 000	34 800	55 570	64 687	115 943	170 096	222 057
Produit national brut aux prix du marché	2 236	2 818	3 778	4 800	4 273	5 000	6 400	8 300	15 604	34 971	57 720	85 641
Impôts indirects	243 099	295 755	372 530	494 610	599 700	706 800	863 600	1 059 989	1 343 019	1 804 670	2 522 821	3 295 118
Subventions	22 041	27 279	29 239	58 070	62 000	71 200	105 300	123 085	163 085	195 332	269 014	339 970
Produit national brut au coût des facteurs	2 790	7 015	8 194	12 280	15 000	10 000	26 100	26 400	34 233	42 894	50 711	79 430
Amortissement et provisions pour autres opérations	223 848	275 491	351 485	448 820	552 700	645 600	784 400	963 217	1 214 167	1 652 232	2 304 518	3 034 578
Produit national net au coût des facteurs	21 180	27 979	36 290	50 840	61 000	70 000	83 600	102 717	128 507	174 746	236 125	374 535
	202 668	247 512	315 195	397 980	491 700	575 600	700 800	860 500	1 085 660	1 477 486	2 068 393	2 660 043

1. Chiffres préliminaires.

Source: Renseignements communiqués à l'OCDE.

**Tableau C. Produit brut au coût des facteurs par branches d'activité**  
Millions de dinars, aux prix courants

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982 <sup>1</sup>
Agriculture, sylviculture et pêche	43 890	60 277	71 682	83 552	97 463	111 936	112 636	146 842	201 025	304 192	435 433
Industries extractives	6 426	7 492	11 113	13 182	14 780	17 360	19 679	24 315	38 544	56 919	77 204
Industries manufacturières	74 980	94 637	132 331	160 275	180 359	221 395	271 936	343 933	481 113	699 372	917 860
Électricité, gaz et eau	6 536	8 428	11 526	14 268	17 081	20 562	24 548	31 533	45 030	59 839	79 156
Construction	28 083	32 516	40 247	53 870	63 399	78 786	100 024	128 446	167 770	226 019	271 590
Transports et communications	21 492	26 337	34 464	44 111	50 921	58 892	73 723	97 013	127 239	176 500	227 570
Commerce de gros et de détail	32 208	39 342	51 590	62 523	77 072	87 894	111 241	145 390	195 237	264 400	358 622
Banques, assurances, services immobiliers, commerciaux et financiers	7 820	10 047	12 724	17 061	20 627	27 334	36 557	43 932	59 881	80 242	107 906
Services personnels, sociaux et communaux	38 134	48 196	60 779	80 752	99 313	131 280	165 603	203 680	255 421	324 459	422 827
Services divers	411	432	454	606	585	661	-	-	-	-	-
Produit intérieur brut au coût des facteurs	259 980	327 704	426 910	530 200	621 600	756 100	915 947	1 165 084	1 571 260	2 191 942	2 898 168
Paiement net de revenus dus aux facteurs de production par le reste du monde	12 593	19 320	21 910	22 500	24 000	28 300	47 270	49 083	80 972	112 576	136 410
Produit national brut au coût des facteurs	275 491	351 485	448 820	552 700	645 600	784 400	963 217	1 214 167	1 652 232	2 304 518	3 034 578
Ajustement	2 918	4 461	-	-	-	-	-	-	-	-	-

1. Chiffres préliminaires.

Source: Renseignements communiqués à l'OCDE.

**Tableau D. Formation brute de capital fixe**  
Millions de dinars, aux prix courants

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
<b>Total</b>	64 651	73 977	85 500	117 400	163 200	207 300	268 000	357 300	447 600	545 600	685 000	854 800
Secteur privé	13 335	16 098	22 100	28 200	30 900	36 300	45 700	53 600	71 000	88 500	121 600	166 100
Secteur socialisé	51 316	57 879	63 400	89 200	132 300	171 000	222 300	303 700	376 600	457 100	563 400	688 700
<i>Par type d'activités :</i>												
Productrices	45 684	50 455	57 600	79 600	114 200	146 600	192 500	260 800	319 600	386 300	485 700	603 000
Non productrices	18 967	23 522	27 900	37 800	49 000	60 700	75 500	96 500	128 000	159 300	199 300	251 800
<i>Par branches d'activités :</i>												
Agriculture et forêts	4 722	5 687	8 282	11 078	12 100	14 700	20 800	26 000	31 500	36 700	51 200	81 800
Industrie	21 000	24 250	26 014	38 588	64 000	80 700	98 000	136 000	157 800	199 600	254 600	305 700
Construction	1 700	2 015	2 340	3 328	4 000	4 800	9 300	10 900	13 800	14 400	19 300	19 900
Transports	9 103	9 995	12 803	16 102	21 000	27 700	37 000	52 000	65 900	72 900	81 200	94 100
Commerce, restaurants et tourisme	6 985	6 144	5 190	7 218	9 400	10 400	15 900	20 000	28 890	32 200	40 500	49 600
Logement et activités communales	15 332	18 512	23 166	31 145	39 000	48 700	59 800	77 000	103 600	134 200	172 500	231 200
Autres branches d'activité	5 809	7 374	7 705	9 941	13 700	20 300	27 200	35 400	46 110	55 600	65 700	72 500
<i>Par genres d'investissements :</i>												
Machines et équipements	24 705	27 936	33 200	47 000	66 730	86 100	110 900	139 600	167 900	191 600	232 800	296 000
d'origine nationale	13 553	16 400	18 800	27 100	35 530	50 200	64 900	85 600	109 000	125 500	163 700	206 000
d'importation	11 152	11 536	14 400	19 900	31 200	35 900	46 000	54 000	58 900	66 100	69 100	90 000
Travaux de construction	37 622	43 218	47 300	64 600	88 960	110 700	141 300	194 800	249 800	309 400	386 700	479 800
Divers	2 324	2 823	5 000	5 800	7 510	10 500	15 800	22 900	29 900	44 600	65 500	79 000

*Note :* Les chiffres comportent les dépenses sur les avoir déjà existants et indiquent la valeur des investissements effectivement réalisés indépendamment des dates de leur remboursement.

*Source :* Renseignements communiqués directement à l'OCDE.



Tableau E. Le revenu national et le compte des particuliers (concepts et définitions yougoslaves)

Millions de dinars

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982
<i>Revenu national :</i>											
Traitements et salaires nets des employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	107 113	128 305	166 050	208 022	253 462	310 075	361 588	451 280	573 256	855 258	1 123 252
Impôts sur le revenu et cotisations de Sécurité sociale	35 437	42 958	62 334	83 643	108 780	131 681	171 856	206 920	260 005	349 405	454 694
Intérêt et impôts à la charge des entreprises	45 879	59 359	71 610	84 307	101 377	131 510	168 429	236 384	306 652	429 382	577 216
Accumulation des entreprises productrices et des producteurs individuels	32 530	44 927	63 356	78 364	64 839	88 612	111 050	159 419	260 652	369 844	442 908
Revenu national	220 959	275 549	363 350	454 336	528 458	661 878	812 923	1 054 003	1 400 565	2 003 889	2 598 070
plus : Amortissements	24 436	30 777	43 939	48 659	64 102	72 426	88 892	111 414	152 524	204 361	329 023
Produit social	245 395	306 326	407 289	502 995	592 560	734 304	901 815	1 165 417	1 553 089	2 208 250	2 927 093
<i>Compte des particuliers :</i>											
Traitements et salaires nets des employés des entreprises productrices et production pour leur propre consommation des producteurs individuels	107 113	128 305	166 050	208 022	253 462	310 075	361 588	451 280	573 256	855 258	1 123 252
Traitements et salaires nets des employés des entreprises non productrices	24 149	28 675	37 321	48 294	58 440	74 007	91 644	114 369	140 498	180 354	233 694
Prestations de Sécurité sociale et autres prestations sociales	23 688	30 114	38 329	49 890	63 548	79 102	99 600	127 190	158 549	209 138	284 523
Autres transferts intérieurs	1 067	3 603	4 479	5 749	7 716	11 768	17 434	30 018	41 358	46 982	63 507
Transferts nets en provenance de l'étranger	17 403	25 395	29 839	31 248	34 615	37 513	58 582	65 649	110 316	156 156	206 576
Total des revenus	173 420	216 092	276 018	343 203	417 781	512 465	628 848	788 506	1 023 977	1 447 888	1 911 552
Dépenses de consommation en biens et services du secteur productif	122 162	150 477	197 967	249 083	295 351	362 117	447 710	572 842	753 590	1 045 441	1 377 769
Autoconsommation de produits	14 863	18 400	22 220	26 200	30 840	35 720	39 490	49 605	65 239	97 859	132 893
Dépenses de consommation encaissées par le secteur non productif	12 018	15 869	19 836	26 129	34 912	44 069	54 318	69 560	88 382	114 614	152 196
Épargne	24 377	31 346	35 995	41 791	56 678	70 559	87 330	96 499	116 766	189 974	248 694
Taux d'épargne (en %)	14.1	14.5	13.0	12.2	13.6	13.8	13.9	12.2	11.4	13.1	13.0

Source : FSO. Statisticki Godisnjak.

Tableau F. Agriculture

	Unité ou base	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983 <sup>2</sup>
<i>Indices de la production agricole</i>		1951-1955 = 100												
Total		187	184	197	209	203	217	227	213	225	225	228	244	239
Production végétale		180	179	195	199	193	205	212	186	205	204	206	227	218
Production animale		194	197	209	235	235	244	263	268	270	273	279	283	277
<i>Production de certains produits</i>														
Blé	Millions de t métr.	5.6	4.8	4.8	6.3	4.4	6.0	5.6	5.4	4.5	5.1	4.3	5.2	5.5
Maïs	—	7.4	7.9	8.3	8.0	9.4	9.1	9.9	7.6	10.1	9.3	9.8	11.1	10.7
Betterave sucrière	—	3.0	3.3	3.3	4.3	4.2	4.7	5.3	5.2	5.9	5.2	6.2	5.7	5.7
Viande	Milliers de t métr.	880	817	839	1 000	1 031	1 034	1 144	1 237	1 227	1 207	1 221	1 244	...
Bois en grumes	Millions de m <sup>3</sup>	17.9	17.3	17.4	18.2	18.6	18.5	19.5	19.7	19.9	19.4	20.4	21.1	21.0
Nombre de tracteurs en service <sup>1</sup>	Milliers	96.7	120.5	150.0	195.1	225.5	260.9	296.8	342.0	385.1	415.7	595.5	622.4	...
Consommation d'engrais	Milliers de t métr.	1 747	1 821	1 919	1 817	1 964	1 970	2 056	2 147	2 203	2 131	2 384	251.0	...

1. A la fin de l'année.

2. Chiffres préliminaires.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau G. Production industrielle

	Unité ou base	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	
<i>Indices de la production industrielle</i>		1970 = 100													
Total	Base originale	110	119	126	147	152	167	181	195	204	212	212	215		
	1953 = 100	108	110	117	124	130	133	139	143	148	153	158	162	164	
Industries extractives		110	119	126	140	149	154	168	184	200	208	218	217	219	
Industries manufacturières		108	121	132	150	157	158	171	188	196	199	214	211	223	
Métallurgie de base		109	107	123	140	154	157	175	199	219	226	237	238	235	
Transformation des métaux		117	132	146	169	178	182	206	234	251	275	301	299	327	
Produits chimiques		107	118	125	135	142	145	152	158	172	182	189	187	189	
Textiles		111	119	126	136	137	147	160	173	187	189	195	199	199	
Alimentation, boissons, tabac															
<i>Production de certains produits</i>															
Électricité	Milliards de kWh	29.5	33.2	35.1	39.5	40.0	43.6	48.6	51.3	55.0	59.4	60.4	62.1	65.8	
Lignite et charbon	Millions de t métr.	29.8	30.3	31.9	33.0	35.0	36.3	38.6	39.2	41.7	46.6	51.5	54.2	58.2	
Produits pétroliers <sup>1</sup>	-	7.8	8.4	9.1	10.4	10.9	11.7	13.8	14.2	15.8	15.2	13.4	13.6	13.4	
Minerai de cuivre	-	10.3	11.9	14.2	14.9	14.6	17.4	17.5	17.1	16.4	19.6	18.3	19.7	23.4	
Minerai de plomb	Milliers de t métr.	124	120	119	120	127	122	130	124	130	121	119	113	114	
Minerai de zinc	-	99	97	97	95	103	107	112	104	102	95	89	70	87	
Acier brut	Millions de t métr.	2.4	2.6	2.7	2.8	2.9	2.8	3.2	3.5	3.5	3.6	4.0	3.9	4.1	
Ciment	-	4.9	5.8	6.3	6.6	7.1	7.6	8.0	8.7	9.1	9.3	9.8	9.7	9.6	
Machines à travailler les métaux ou le bois	Milliers de t métr.	12.6	15.9	12.5	15.5	17.1	20.5	28.6	31.9	37.5	46.4	46.3	49.3	50.3	
Machines pour la construction	-	28.4	28.0	34.4	34.6	34.6	38.4	47.1	67.8	82.6	71.4	71.3	63.3	48.0	
Machines rotatives	-	26.0	26.8	30.7	34.3	39.8	30.1	34.9	40.6	44.1	43.6	47.3	49.2	42.8	
Pâte à papier et cellulose	-	489	517	527	560	527	495	584	612	608	606	642	659	681	
Cotonnades	Millions de m <sup>2</sup>	391	374	361	365	376	385	384	410	418	385	377	372	379	

1. Pétrole brut et raffiné.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.



**Tableau H. Population active et emploi**  
Milliers

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Population active (estimation en milieu d'année) <sup>1</sup>	8 890	8 983	9 078	9 173	9 270	9 367	9 466	9 565	9 666	9 768	9 870	9 974	10 079
Nombre de personnes occupant un emploi rémunéré	4 034	4 210	4 306	4 514	4 758	4 925	5 148	5 383	5 615	5 798	5 966	6 105	6 223
Nombre de chômeurs recensés	291	315	382	449	540	635	700	735	762	785	809	862	910
Reste de la population active <sup>1</sup>	4 565	4 459	4 390	4 210	3 972	3 807	3 618	3 447	3 289	3 185	3 095	3 007	2 946
Émigration de travailleurs (nette) <sup>2</sup>	923	1 020	1 100	1 035	940	870	825	800	790	770	770	760	740
Travailleurs yougoslaves employés en Allemagne <sup>3</sup>	478	475	535	470	410	390	375	360	360	350	336	320	310
Emploi intérieur rémunéré par secteur :													
Secteur socialisé <sup>4</sup>	3 944	4 115	4 213	4 423	4 667	4 833	5 052	5 280	5 506	5 681	5 846	5 980	6 097
Activités productrices	3 279	3 422	3 495	3 671	3 876	4 004	4 182	4 364	4 560	4 709	4 848	4 955	5 052
Activités non productrices	665	693	718	752	791	829	870	916	946	972	998	1 025	1 045
Secteur privé (non compris l'agriculture)	90	95	93	91	91	92	96	103	109	117	120	125	126
Emploi intérieur rémunéré par branches d'activité <sup>4</sup>													
Dans l'agriculture	158	160	161	168	176	178	179	183	188	191	200	210	218
Dans l'industrie	1 512	1 591	1 638	1 726	1 819	1 874	1 954	2 022	2 102	2 162	2 242	2 313	2 374
Dans la construction	424	430	420	444	479	500	531	567	602	622	622	612	599
Dans les transports et communications	303	315	320	329	346	357	372	381	387	399	408	416	422
Dans le commerce	385	411	429	452	476	494	507	529	558	582	596	607	621

1. Y compris les travailleurs yougoslaves temporairement employés à l'étranger.

2. Selon le Bureau fédéral de l'emploi.

3. Chiffres de septembre (1981 = 31 mars).

4. Les données pour les travailleurs du secteur socialisé, par activités économiques, ont été modifiées de 1969 à 1976 sur la base de la dernière de ces données, d'après la classification types des activités économiques appliquée depuis janvier 1977.

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau I. Prix et salaires  
Indices, 1969 = 100

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Prix à la production des produits agricoles	145	180	225	257	291	333	373	417	524	709	1 087	1 471	2 174
Prix à la production des produits industriels	126	140	158	205	250	266	291	315	357	455	658	820	1 082
Matières premières	132	146	165	232	285	301	328	354	410	550	793	1 009	1 352
Biens d'équipement	118	126	138	156	191	216	236	250	265	297	372	430	524
Biens de consommation	121	136	154	188	227	239	265	291	323	391	562	701	921
Valeurs unitaires des exportations, en dollars	114	121	144	191	208	217	244	266	305	364	395	424	423
Valeurs unitaires des importations, en dollars	112	118	142	207	218	224	255	267	318	381	421	430	430
Coût de la vie													
Total	128	149	178	216	268	299	345	394	474	617	870	1 149	1 613
dont :													
Denrées alimentaires	131	156	190	220	273	312	369	425	503	661	946	1 309	1 907
Services	122	134	156	186	231	260	295	338	407	490	623	762	1 000
Salaires par personne employée dans le secteur socialisé	145	169	196	250	309	357	424	513	617	744	995	1 267	1 602

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

**Tableau J. Bilan consolidé du système bancaire<sup>1</sup> à l'exclusion des organismes financiers et autres et des banques internes**  
Milliards de dinars, fin de période

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<b>Total des opérations à court terme</b>	<b>139.1</b>	<b>169.1</b>	<b>227.7</b>	<b>274.9</b>	<b>397.8</b>	<b>494.3</b>	<b>870.6</b>	<b>1 356.4</b>	<b>1 981.4</b>	<b>3 589.6</b>
Or et devises	27.1	21.3	47.3	49.0	56.7	34.0	75.7	133.1	133.7	292.8
Créances en devises	7.4	16.6	11.2	10.2	8.7	10.3	51.2	147.2	284.6	520.8
Prêts aux organisations du travail associé ayant des activités économiques	74.5	96.8	116.4	135.9	176.2	233.0	307.9	474.6	612.6	833.0
Prêts à l'administration fédérale et à d'autres institutions publiques	2.8	7.2	12.5	16.9	14.3	14.7	17.4	24.3	37.2	31.1
Prêts aux ménages	1.9	2.5	3.8	4.8	4.8	5.8	7.7	11.8	10.9	11.1
Autres actifs <sup>2</sup>	25.4	24.7	36.5	58.1	137.1	196.5	410.7	565.4	902.4	1 900.8
<b>Total des opérations à long terme</b>	<b>298.7</b>	<b>367.8</b>	<b>473.7</b>	<b>603.3</b>	<b>778.1</b>	<b>968.0</b>	<b>1 241.9</b>	<b>1 425.2</b>	<b>1 764.2</b>	<b>2 376.2</b>
Créances en devises sur le reste du monde	2.1	4.1	0.7	7.9	10.0	13.6	20.7	25.8	32.2	48.1
Prêts aux organisations du travail associé ayant des activités économiques	186.4	230.9	290.3	365.8	454.9	571.0	733.7	812.5	1 013.9	1 508.5
Prêts à l'administration fédérale et à d'autres institutions publiques	47.4	58.5	70.0	89.5	101.9	120.1	137.2	147.6	154.6	178.8
Prêts aux ménages	11.6	17.5	24.7	38.1	48.0	53.2	57.3	63.3	91.3	106.5
Prêts à la construction de logements	40.5	45.2	59.1	64.9	97.0	136.0	193.2	253.8	307.7	325.6
Autres actifs <sup>3</sup>	10.7	11.6	28.9	37.1	66.3	74.1	99.8	122.2	164.5	208.7
<b>Actif total</b>	<b>437.8</b>	<b>536.9</b>	<b>701.4</b>	<b>878.2</b>	<b>1 175.9</b>	<b>1 462.3</b>	<b>2 112.5</b>	<b>2 781.6</b>	<b>3 745.6</b>	<b>5 965.8</b>
<b>Total des engagements à court terme</b>	<b>244.3</b>	<b>312.8</b>	<b>423.2</b>	<b>519.2</b>	<b>698.6</b>	<b>860.5</b>	<b>1 268.8</b>	<b>1 696.0</b>	<b>2 264.1</b>	<b>3 382.8</b>
Engagements en devises	39.4	51.0	57.1	73.1	111.0	157.3	321.5	477.3	645.4	1 152.7
Masse monétaire	97.2	130.7	206.5	251.1	315.3	375.1	461.6	584.3	740.0	888.7
Autres et dépôts faisant l'objet de restrictions	72.6	89.9	112.4	135.2	155.2	195.7	254.7	329.8	509.0	597.1
Divers <sup>4</sup>	35.1	41.2	47.2	59.8	117.1	132.4	231.0	304.6	369.7	744.3
<b>Total des engagements à long terme</b>	<b>170.6</b>	<b>196.7</b>	<b>241.6</b>	<b>314.2</b>	<b>419.4</b>	<b>536.4</b>	<b>769.7</b>	<b>998.9</b>	<b>1 376.9</b>	<b>2 457.5</b>
Engagements en devises	39.2	52.9	71.6	98.9	144.6	197.1	349.6	512.1	783.3	1 715.7
Dépôts à terme	34.7	42.0	55.8	71.8	105.2	132.1	163.1	208.4	252.4	298.3
Emprunts	96.7	101.8	114.2	143.5	169.6	207.2	257.0	278.4	341.2	443.5
Fonds	22.9	27.4	36.6	44.8	57.9	65.4	74.0	86.7	104.6	125.5
<b>Passif total</b>	<b>437.8</b>	<b>536.9</b>	<b>701.4</b>	<b>878.2</b>	<b>1 175.9</b>	<b>1 462.3</b>	<b>2 112.5</b>	<b>2 781.6</b>	<b>3 745.6</b>	<b>5 965.8</b>

1. Les données ont été recalculées selon les nouvelles méthodes de la Banque Nationale de Yougoslavie.
  2. Portefeuille d'obligations publiques et autres créances.
  3. Portefeuille d'obligations publiques, participation au capital d'organismes financiers internationaux et autres créances.
  4. Émissions d'obligations, paiements à effectuer et autres engagements.
- Source : Banque Nationale de Yougoslavie.



Tableau K. Importations et exportations par groupes de produits  
Millions de dollars US

		1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
<b>CTCI SECTIONS</b>														
<b>Importations</b>														
0. et 1.	Produits alimentaires, boissons et tabacs <i>dont</i> : Céréales et produits à base de céréales	296	308	508	666	420	637	784	605	977	991	788	689	594
		100	73	57	213	17	142	92	20	271	302	98	228	68
2.	Matières premières <i>dont</i> : Fibres textiles et déchets	312	336	486	1 004	739	693	940	995	1 205	1 544	1 637	1 422	1 313
		118	137	193	419	255	248	335	348	376	415	457	424	324
3.	Combustibles minéraux	193	176	358	951	943	1 082	1 296	1 431	2 248	3 549	3 786	3 433	3 304
5.	Produits chimiques	297	349	450	811	834	791	989	1 140	1 653	1 824	2 027	1 658	1 758
6.	Articles semi-manufacturés <i>dont</i> : Métaux communs	917	844	1 081	1 806	1 747	1 364	1 763	1 698	2 243	2 376	2 595	2 007	1 845
		469	427	521	881	963	700	841	835	1 151	1 313	1 419	1 040	903
7. et 8.	Articles manufacturés <i>dont</i> : Machines Matériel de transport	1 187	1 170	1 598	2 239	2 899	2 731	3 791	4 058	5 637	4 674	4 816	4 071	3 243
		768	785	981	1 382	1 987	1 935	2 580	2 833	3 993	3 450	3 417	2 810	1 726
4. et 9.	Autres produits	250	233	434	576	628	548	814	796	1 038	766	944	897	576
		51	49	30	65	115	69	70	56	56	106	108	54	97
<b>Total</b>		<b>3 253</b>	<b>3 232</b>	<b>4 511</b>	<b>7 542</b>	<b>7 697</b>	<b>7 367</b>	<b>9 633</b>	<b>9 983</b>	<b>14 019</b>	<b>15 064</b>	<b>15 757</b>	<b>13 334</b>	<b>12 154</b>
<b>Exportations</b>														
0. et 1.	Produits alimentaires, boissons et tabacs <i>dont</i> : Animaux vivants et viande Céréales et produits à base de céréales	319	392	459	412	478	618	607	687	720	1 023	1 157	1 147	1 152
		176	247	251	148	222	261	267	313	300	352	629	431	371
		11	8	62	73	36	103	86	80	23	108	152	113	264
2.	Matières premières <i>dont</i> : Bois	149	184	275	360	282	429	510	451	619	665	554	497	467
		66	84	157	183	140	248	315	265	318	368	293	251	240
5.	Produits chimiques	129	143	176	384	380	353	331	469	636	1 010	1 377	1 073	960
6.	Articles semi-manufacturés <i>dont</i> : Métaux communs	494	603	814	1 245	1 180	1 337	1 204	1 259	1 606	1 994	2 414	2 251	2 320
		246	308	444	748	579	603	492	497	606	697	700	662	778
7. et 8.	Articles manufacturés <i>dont</i> : Machines Navires	698	886	1 088	1 342	1 712	2 077	2 409	2 598	2 939	3 996	5 162	5 043	4 732
		242	301	365	491	622	802	1 000	1 030	1 329	1 656	2 117	2 147	1 148
		136	162	178	248	304	287	415	421	252	317	310	323	339
3., 4. et 9.	Autres produits	26	29	41	62	40	64	195	204	274	289	265	230	282
<b>Total</b>		<b>1 814</b>	<b>2 237</b>	<b>2 853</b>	<b>3 805</b>	<b>4 072</b>	<b>4 878</b>	<b>5 256</b>	<b>5 668</b>	<b>6 794</b>	<b>8 977</b>	<b>10 929</b>	<b>10 241</b>	<b>9 913</b>

Source : Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau L. Importations et exportations par zones  
Millions de dollars US

	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983
Importations, caf													
Pays de l'OCDE	2 140	2 113	2 820	4 562	4 677	4 038	5 481	5 890	8 530	7 951	8 395	6 832	5 613
CEE	1 435	1 423	1 905	3 016	3 162	2 876	3 806	3 829	5 794	5 219	5 588	4 486	3 691
Italie	396	400	531	889	869	760	1 029	827	1 146	1 117	1 291	1 023	980
Allemagne	617	604	856	1 356	1 437	1 233	1 571	1 801	2 888	2 500	2 243	1 858	1 624
États-Unis	198	198	185	357	417	370	546	615	1 059	1 015	957	846	775
Autres pays de l'OCDE	507	492	730	1 189	1 098	792	1 129	1 446	1 677	1 717	1 850	1 500	1 147
Pays à économie planifiée <sup>1</sup>	778	802	1 117	1 755	1 907	2 259	2 781	2 498	3 566	4 535	4 961	4 621	4 491
dont : URSS	281	283	408	752	807	1 002	1 301	1 375	1 793	2 698	2 966	2 737	2 463
Pays en voie de développement :	336	316	574	1 225	1 112	1 070	1 371	1 595	1 923	2 578	2 401	1 881	2 050
En Afrique	85	100	146	292	159	258	323	397	570	936	1 126	833	187
En Amérique	78	93	189	275	185	212	327	222	308	468	357	221	182
En Extrême-Orient	83	65	63	114	180	118	164	440	185	247	252	350	929
Au Moyen-Orient	90	57	176	544	588	482	555	536	860	927	666	477	752
<b>Total</b>	<b>3 253</b>	<b>3 232</b>	<b>4 511</b>	<b>7 542</b>	<b>7 697</b>	<b>7 367</b>	<b>9 633</b>	<b>9 983</b>	<b>14 019</b>	<b>15 064</b>	<b>15 757</b>	<b>13 334</b>	<b>12 154</b>
Exportations, fob													
Pays de l'OCDE	960	1 272	1 588	1 773	1 452	2 040	2 101	2 437	2 988	3 348	3 501	2 883	3 307
CEE	645	809	1 018	1 044	930	1 327	1 395	1 305	2 083	2 368	2 531	2 091	2 357
Italie	226	308	465	432	372	596	664	531	716	833	1 012	781	806
Allemagne	210	264	319	364	316	426	390	472	739	778	867	720	807
États-Unis	109	150	233	316	265	354	297	371	373	393	387	311	346
Autres pays de l'OCDE	206	313	337	413	258	359	409	761	532	587	583	481	604
Pays à économie planifiée <sup>1</sup>	666	807	970	1 581	1 924	2 069	2 109	2 180	2 747	4 149	5 433	5 228	4 630
dont : URSS	267	329	407	668	1 012	1 142	1 138	1 394	1 401	2 489	3 644	3 424	2 699
Pays en voie de développement :	188	158	295	451	696	769	1 046	1 051	1 059	1 480	1 995	2 130	1 976
En Europe	1	1	1	1	3	4	6	3	4	5	4	4	8
En Afrique	68	55	113	170	289	307	469	467	543	735	876	883	310
En Amérique	42	43	66	62	68	57	122	47	27	57	74	65	62
En Extrême-Orient	41	20	55	90	161	203	151	300	128	206	311	293	984
Au Moyen-Orient	36	39	60	128	175	198	298	234	357	477	730	885	612
<b>Total</b>	<b>1 814</b>	<b>2 237</b>	<b>2 853</b>	<b>3 805</b>	<b>4 072</b>	<b>4 878</b>	<b>5 256</b>	<b>5 668</b>	<b>6 794</b>	<b>8 977</b>	<b>10 929</b>	<b>10 241</b>	<b>9 913</b>

1. Conseil d'Aide Economique Mutuelle (CAEM). R.P. de Chine et Albanie.  
Source: Renseignements communiqués directement à l'OCDE.

Tableau M. Balance des paiements

Millions de dollars US

	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981 <sup>1</sup>	1982	1983 <sup>2</sup>
Balance commerciale	-1 658	-3 715	-3 625	-2 489	-4 380	-4 317	-7 225	-6 086	-4 828	-3 093	-2 240
Exportations, fob	2 853	3 805	4 072	4 878	5 254	5 671	6 794	8 978	10 929	10 241	9 914
Importations, caf	-4 511	-7 520	-7 697	-7 367	-9 634	-9 988	-14 019	-15 064	-15 757	-13 334	-12 154
Services et transferts, nets	2 143	2 532	2 622	2 654	2 798	3 061	3 564	3 795	4 078	2 629	2 514
Transports	323	396	473	429	568	585	731	832	1 044	906	795
Tourisme	589	644	702	725	750	930	1 028	1 515	1 853	1 415	862
Revenus d'investissements	-181	-198	-281	-279	-258	-300	-633	-1 084	-1 710	-1 773	-1 532
Transferts privés et envois de fonds des travailleurs	1 412	1 379	1 310	1 415	1 427	1 745	1 710	1 539	2 042	1 268	1 167
Autres services		311	418	364	311	101	728	993	849	813	1 222
Balance des opérations courantes	485	-1 183	-1 003	165	-1 582	-1 256	-3 661	-2 291	-750	-464	274
Capitaux à long terme, net	424	677	1 141	1 285	1 263	1 597	1 590	2 281	1 458	479	1 363
Prêts à long terme reçus	601	702	1 219	1 415	1 463	1 702	1 740	2 516	1 708	679	1 519
Prêts à long terme prolongés	-177	-25	-78	-130	-200	-105	-150	-235	-250	-200	-156
Capitaux à court terme, net	-38	13	6	-	75	247	283	739	261	-506	-647
Soldes bilatéraux (- : sorties de capitaux)	-	196	-137	-146	161	-65	-664	354	-770	-805	244
Erreurs et omissions	-285	200	123	183	147	-52	-153	-484	-79	284	-1 344
Variations des réserves (+ : accroissement)	586	-97	130	1 487	64	471	-1 277	599	120	-1 012	-110

1. Les données du commerce extérieur dans le tableau diffèrent de celles des tableaux K et L. Dans le tableau ci-dessus, pour 1981, le taux de change statistique utilisé par les autorités est de 41,80 dinars pour 1 \$ alors que pour les tableaux précédents le taux est de 27,30 dinars pour 1 \$.

2. Chiffres préliminaires.

Sources : *Annuaire de la balance des paiements*. FMI et renseignements communiqués directement à l'OCDE.



**STATISTIQUES DE BASE :**  
**COMPARAISONS INTERNATIONALES**



STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

Période de référence	Unités	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yougoslavie <sup>1</sup>	
<b>POPULATION</b> Total	Mi-1981	14 923	7 508	9 852	24 365	5 122	4 800	53 963	61 682	9 730	231	3 443	56 502 <sup>2</sup>	117 660	366	14 247	3 176	4 100	9 970	37 654	8 324	6 429	45 747	56 020	229 849	22 520	
Densité au km <sup>2</sup> de superficie terrestre	»	2	89	323	2	119	14	98	248	74	2	49	118	316	141	346	12	13	108	75	19	156	59	230	25	87	
Accroissement moyen annuel net	Mi-1971 à Mi-1981	1.3	0.1	0.2	1.2	0.3	0.4	0.5	0.1	1.0	1.2	1.5	0.5	1.1	0.6	0.8	1.0	0.5	1.1	1.0	0.3	0.2	2.3	0.1	1.0	0.9	
<b>EMPLOI</b> Emploi civil total	1981	6 364	3 276	3 669	10 933	2 369	2 234	20 959	25 588	3 529	107	1 136	20 623	55 810	160	4 922	1 265	1 932	3 969	10 931	4 225	3 054	14 668	23 819	100 397	9 690 <sup>3</sup>	
dont: Agriculture, sylviculture, pêche	»	6.5	8.8	3.0	5.5	7.3	11.1	8.6	5.5	30.7	11.7	17.7	13.4	10.0	5.6	5.0	11.2	8.5	26.7	18.2	5.6	7.0	60.1	2.6	3.5	33.8	
Industrie <sup>4</sup>	»	30.6	39.5	33.4	28.3	29.3	34.8	35.9	43.5	29.0	37.4	31.7	37.5	35.3	38.1	30.2	32.6	29.8	37.5	35.2	31.3	39.3	16.4	35.7	30.1	22.3	
Autres activités	»	62.8	51.7	63.6	66.2	63.3	51.1	56.2	51.0	40.3	50.9	50.6	49.1	54.7	56.3	64.8	56.1	61.7	36.8	46.6	63.1	53.7	23.5	61.7	66.4	41.9	
<b>PIB aux prix du marché</b>	1981	160.7	66.5	95.1	284.3	58.1	49.1	569.4	683.2	36.7	2.9	16.7	350.2	1 129.5	3.9	140.5	25.0 <sup>5</sup>	57.1	23.8	186.1	112.4	94.5	57.6	497.8	2 906.3	67.8 <sup>6</sup>	
Croissance annuelle moyenne en volume <sup>8</sup>	1976 à 1981	2.7	2.6	1.5	2.8	1.3	3.5	2.3	2.5	2.9	4.0	3.8	2.6	4.6	1.8	1.4	0.2	3.6	4.0	1.4	1.0	2.4	2.0	0.5	2.8	...	
Par habitant	1981	10 763	8 842	9 651	11 741	11 350	10 238	10 552	11 076	3 769	12 791	4 855	6 123	9 606	10 566	9 861	7 957	13 937	2 398	4 938	13 505	14 778	1 262	8 886	12 647	3 034 <sup>7</sup>	
<b>FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE</b>	1981	24.9	24.9	17.9	23.7	15.7	24.3	21.2	22.0	21.0 <sup>8</sup>	25.9	29.8	20.3	31.0	23.3	19.0	20.6	27.2	31.3	20.1	19.3	24.2	19.9	15.9	17.9	31.0 <sup>9</sup>	
Transport, machines et outillage	»	12.4	11.7	5.8	8.7	6.4	9.8	9.3	8.3	8.0	7.5	12.7 <sup>10</sup>	8.5	10.5	9.2 <sup>11</sup>	7.3	7.8 <sup>12</sup>	9.1	13.8	6.5 <sup>13</sup>	7.8	7.6	8.7 <sup>14</sup>	8.1	8.1	...	
Construction de logements	»	4.8 <sup>10</sup>	...	3.9	4.8	4.0	6.3	6.1	6.6	6.0	4.7	6.6 <sup>15</sup>	5.6	6.3	5.5 <sup>16</sup>	5.5	3.6 <sup>17</sup>	4.5	7.8	5.5 <sup>18</sup>	4.6	16.6	2.7 <sup>19</sup>	2.1	3.6	7.2 <sup>20</sup>	
Croissance annuelle moyenne en volume <sup>8</sup>	1976 à 1981	3.8	0.9	-2.6	3.0	-6.6	0.0	0.9	3.0	0.2	3.1	6.4	2.8	4.5	2.2	-0.4	-3.4	0.2	6.6	-1.2	-1.4	5.1	-2.4	-1.9	3.3	5.7 <sup>21</sup>	
<b>TAUX D'ÉPARGNE BRUTE<sup>22</sup></b>	1981	21.5 <sup>10</sup>	24.5	12.9	21.4	12.3	24.2	19.4	20.8	22.8	22.3	15.0	18.9	31.9	47.8	20.0	20.7 <sup>9</sup>	29.8	22.7	18.0	16.0	28.7	20.3	17.3	18.9	37.0 <sup>22</sup>	
<b>ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS</b>	1981	17.1	18.4	19.0	19.5	27.7	19.1	15.8	20.7	17.9	11.8	22.0	18.1	10.1	17.5	17.9	17.4 <sup>9</sup>	19.0	14.9	11.8	29.3	12.5	12.6	22.3	18.1	16.9 <sup>23</sup>	
Dépenses courantes en biens et services	»	31.1 <sup>10</sup>	44.0	52.7	38.4	55.1	35.2	45.7	44.3	36.0	25.0 <sup>24</sup>	48.3 <sup>25</sup>	46.1	26.5	51.6 <sup>26</sup>	55.8	...	44.6	30.9 <sup>27</sup>	29.4 <sup>28</sup>	60.3	28.1	...	44.6	34.2	...	
Emplois courants <sup>23</sup>	»	34.4 <sup>10</sup>	47.4	44.0	38.7	51.2	39.4	46.1	44.6	30.4	34.0 <sup>28</sup>	41.7 <sup>29</sup>	38.7	29.3	57.3 <sup>30</sup>	55.9	...	52.5	28.1 <sup>31</sup>	30.0 <sup>32</sup>	59.0	32.6	...	43.4	33.7	...	
Ressources courantes	»	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT</b>	1982	0.57	0.53	0.60	0.42	0.77	0.30	0.75	0.48	...	...	0.20	0.24	0.29	...	1.08	0.28	0.99	...	...	1.02	0.25	...	0.38	0.27	...	
<b>INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE</b>	1981	6 431	4 977	6 354	6 518	6 385	5 583	6 856	6 270	2 555	7 934	3 099	3 831	5 550	6 393	5 979	4 748	6 609	1 668	3 449	7 091	9 244	885	5 382	8 085	1 580 <sup>33</sup>	
Consommation privée par habitant	1978	475	272	302	410 <sup>34</sup>	219	235	327	346	79	339	194	300	185	423	288	395	282	118	178	345	324	14	262	526	85	
Voitures de tourisme, pour 1 000 habitants	1981	489 <sup>35</sup>	421	387	694	675	522	498	488	302	475 <sup>36</sup>	208	364	502	547 <sup>37</sup>	539	560	485	149	329	828	751	39 <sup>38</sup>	507	789	71 <sup>39</sup>	
Postes de téléphone, pour 1 000 habitants	1980	378	296 <sup>39</sup>	395 <sup>40</sup>	471	368 <sup>41</sup>	322 <sup>42</sup>	354	337 <sup>43</sup>	156 <sup>44</sup>	275 <sup>45</sup>	225 <sup>46</sup>	386	539	245 <sup>47</sup>	296 <sup>48</sup>	278	292 <sup>49</sup>	141	252	381 <sup>50</sup>	314 <sup>51</sup>	75 <sup>52</sup>	404	624	192 <sup>53</sup>	
Postes de télévision, pour 1 000 habitants	1981	1.9	1.6 <sup>54</sup>	2.6	1.6	2.2 <sup>55</sup>	2.0	2.2 <sup>56</sup>	2.3	2.3 <sup>57</sup>	2.3	1.2 <sup>58</sup>	3.1 <sup>59</sup>	1.3 <sup>60</sup>	1.7 <sup>61</sup>	1.9	1.6	2.0	1.9 <sup>62</sup>	2.6	2.2 <sup>63</sup>	1.6	0.6	1.3	2.0 <sup>64</sup>		
Médecins, pour 1 000 habitants	1980	86	74	89	89	87 <sup>65</sup>	90	85	79 <sup>66</sup>	81 <sup>67</sup>	83 <sup>68</sup>	93	73	91	69	94	81	94 <sup>69</sup>	55 <sup>70</sup>	87 <sup>71</sup>	86	...	82 <sup>72</sup>	100 <sup>73</sup>	83		
Taux de scolarisation à plein temps <sup>15</sup>	1982	10.0 <sup>68</sup>	12.8	11.7 <sup>69</sup>	9.6 <sup>70</sup>	8.1 <sup>71</sup>	6.5 <sup>72</sup>	9.6 <sup>73</sup>	11.6 <sup>74</sup>	15.6 <sup>75</sup>	6.0 <sup>76</sup>	10.6 <sup>77</sup>	13.2	7.1 <sup>78</sup>	11.0 <sup>79</sup>	8.1	11.8	7.5 <sup>80</sup>	26.0 <sup>81</sup>	10.3 <sup>82</sup>	6.8	7.6 <sup>83</sup>	131.0 <sup>84</sup>	11.8 <sup>85</sup>	11.2	30.7 <sup>86</sup>	
Mortalité infantile <sup>17</sup>	1982	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
<b>SALAIRES ET PRIX</b>	Accroissement annuel moyen	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	1977 à 1982	
Gains horaires dans l'industrie <sup>18</sup>	»	10.2	6.3	8.1	9.9	10.4	11.0	14.2	5.4	26.3	49.9	16.3	19.6	6.2	6.2 <sup>87</sup>	4.8	16.7	8.3	19.3	20.5	8.7	4.4	...	13.4	8.4	25.4	
Prix à la consommation	»	9.6	5.2	6.4	10.3	10.8	9.6	11.7	4.7	20.3	49.4	15.2	16.8	4.6	6.2	5.5	14.9	9.7	21.0	16.0	10.3	4.2	56.5	12.0	9.8	27.3	
<b>COMMERCE EXTÉRIEUR</b>	1982	22 152	15 648	52 404 <sup>7</sup>	68 412	15 312	13 068	92 352	175 452	4 284	684	8 088	73 380	138 252	...	66 228	5 551	17 544	4 176	20 568	26 736	25 932	5 772	97 224	212 280	8 364	
Exportations de marchandises, fob	»	14.01	23.36	60.58 <sup>7</sup>	23.52	27.20	26.89	17.13	26.60	11.42	26.31	46.22	21.28	13.02	...	48.27	...	31.27	17.92	11.48	27.31	27.04	10.99	20.63	7.02	13.46 <sup>88</sup>	
En pourcentage du PIB	»	2.32 <sup>88</sup>	5.48	2.60 <sup>7</sup>	0.08	5.83	5.25	3.54	4.57	2.59	...	6.83	3.07	4.77	...	2.21	3.66	6.40	...	7.57 <sup>89</sup>	3.52	1.85	14.25	1.55	2.91	...	
Accroissement annuel moyen en volume	1977 à 1982	24 240	19 500	57 828 <sup>7</sup>	54 816	16 836	13 428	115 380	154 044	9 972	948	9 684	85 920	131 124	...	62 580	5 782	15 456	9 420	31 620	27 624	28 596	8 940	99 672	243 948	10 980	
Importations de marchandises, caf	»	15.33	29.11	66.85 <sup>7</sup>	18.84	29.90	27.63	21.40	23.36	26.59	36.46	55.34	24.92	12.35	...	45.61	...	27.55	40.43	17.65	28.22	29.82	17.63	21.15	8.06	17.67 <sup>88</sup>	
En pourcentage du PIB	»	-0.69 <sup>88</sup>	1.57	1.59 <sup>7</sup>	-0.01	-0.24	3.87	4.54	3.06	3.26	...	4.26	3.05	1.66	...	0.38	2.86	1.67	...	2.06 <sup>89</sup>	1.89	4.43	-4.39	3.32	-0.31	...	
Accroissement annuel moyen en volume	1977 à 1982	4 336	6 131	5 796 <sup>7</sup>	4 076	2 472	1 551	22 644	48 017	1 095	190	2 651	19 601	26 733	...	1 480	656	6 611	1 374	9 809	3 798	18 024	1 254	14 572	27 710	1 260	
RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES <sup>24</sup>	En ratio des importations de marchandises	2.15	3.77	1.20 <sup>7</sup>	0.89	1.76	1.39	2.35	3.74	1.32	2.41	3.29	2.74	2.45	...	2.20	1.36	5.13	1.75	3.72	1.65	7.56	1.68	1.76	1.36	1.38	

1. En provenance, pour partie, de sources nationales.  
 2. Population résidente totale.  
 3. Secteur privé et socialisé.  
 4. Suivant la définition retenue dans les Statistiques de main-d'œuvre de l'OCDE : industrie extractive, industrie manufacturière, construction et services publics (électricité, gaz et eau).  
 5. Produit social.  
 6. A prix constants.  
 7. Y compris le Luxembourg.  
 8. Non compris les bateaux opérant outre-mer.  
 9. Année fiscale commençant le 1<sup>er</sup> avril.  
 10. Année fiscale commençant le 1<sup>er</sup> juillet.

11. Aux prix et taux de change courants.  
 12. Epargne brute = Revenu national disponible brut moins consommation privée et consommation des administrations publiques.  
 13. Emplois courants = Dépenses courantes en biens et services plus les transferts courants et le revenu de la propriété.  
 14. 1976.  
 15.



# OFFRES D'EMPLOI

## *Département des Affaires Économiques et Statistiques*

### OCDE

**A. Administrateur.** Un certain nombre de postes d'économistes pourraient se libérer en 1985 dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis*es : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; bonne connaissance des méthodes statistiques et économétrie appliquée ; deux ou trois années d'expérience de l'analyse économique appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français). Autres qualifications et expérience *souhaitées* : connaissance des problèmes économiques et de sources de données d'un certain nombre de pays Membres ; aptitude confirmée à rédiger ; expérience de l'estimation, de la simulation et de l'application des modèles économiques informatisés ; notions de la deuxième langue officielle.

**B. Administrateur Principal.** Un certain nombre de postes d'économistes de haut niveau pourraient se libérer en 1985 dans des domaines tels que la politique monétaire et budgétaire, la balance des paiements, l'affectation des ressources, les questions de politique macroéconomique, les prévisions à court terme et les études par pays. Qualifications et expérience *requis*es : diplôme universitaire de niveau supérieur en sciences économiques ; vaste expérience de l'analyse économique appliquée, de préférence acquise auprès d'une banque centrale, d'un ministère de l'économie ou des finances ou d'un institut de recherche économique ; bonne connaissance des méthodes statistiques et de l'économétrie appliquée ; maîtrise de l'une des deux langues officielles (anglais et français) et aptitude confirmée à rédiger dans cette langue. Autres qualifications et expérience *souhaitées* : expérience de l'utilisation de l'analyse économique pour la formulation d'avis concernant l'orientation de l'action ; très bonne connaissance de l'économie de plusieurs pays de l'OCDE ; expérience des modèles économiques informatisés ; bonne connaissance de la deuxième langue officielle.

Il est offert pour ces postes un traitement de base (net d'impôts) à partir de FF 165 760 ou FF 204 511 (Administrateur) et de FF 234 430 (Administrateur Principal). Les agents qui ne sont pas ressortissants français ou qui ne résidaient pas de façon permanente en France avant leur entrée à l'OCDE reçoivent une indemnité d'expatriation égale à 16% du traitement de base, à quoi s'ajoutent d'autres allocations selon la situation de famille et le lieu de résidence de l'agent.

L'engagement initial sera de durée déterminée (deux ou trois ans).

Ces postes sont ouverts aux candidats des deux sexes ressortissants des pays Membres de l'OCDE. Les candidatures en anglais ou en français, accompagnées d'un curriculum vitæ, doivent être envoyées, sous la référence "ECSUR", à l'adresse suivante :

Chef du Personnel  
OCDE  
2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16  
France



## OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

### ARGENTINA - ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165, 4° Piso (Galería Guemes)  
1333 BUENOS AIRES, Tel. 33.1787.2391 y 30.7122

### AUSTRALIA - AUSTRALIE

Australia and New Zealand Book Company Pty. Ltd.,  
10 Aquatic Drive, Franschhoek Forest, N.S.W. 2086  
P.O. Box 459, BROOKVALE, N.S.W. 2100. Tel. (02) 452.44.11

### AUSTRIA - AUTRICHE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 Bonn (Germany). Tel. (0228) 21.60.45  
Local Agent/Agent local:  
Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1. Tel. 52.22.35

### BELGIUM - BELGIQUE

Jean De Lannoy, Service Publications OCDE  
avenue du Roi 202, B-1060 BRUXELLES. Tel. 02/538.51.69

### CANADA

Renovaf Publishing Company Limited,  
Central Distribution Centre,  
61 Sparks Street (Mail),  
P.O.B. 1008 - Station B,  
OTTAWA, Ont. K1P 5R1.  
Tel. (613)238.8983-6  
Toll Free: 1-800.267.4164  
Librairie Renovaf Limitée  
980 rue Notre-Dame,  
Lachine, P.Q. H3S 2B9,  
Tel. (514) 634-7088.

### DENMARK - DANEMARK

Munksgaard Export and Subscription Service  
35, Nørre Søgade  
DK 1370 KØBENHAVN K. Tel. +45.1.12.85.70

### FINLAND - FINLANDE

Altoerminen Kirjakauppa  
Keskuskatu 1, 00100 HÉLSINKI 10. Tel. 65.11.22

### FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE.  
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16. Tel. (1) 524.81.67  
Principal correspondent:  
13602 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université.  
Tel. 26.18.08

### GERMANY - ALLEMAGNE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 BONN Tel. (0228) 21.60.45

### GREECE - GRÈCE

Librairie Kaufmann, 28 rue du Stade,  
ATHÈNES 152. Tel. 322.21.60

### HONG-KONG

Government Information Services,  
Publications/Sales Section, Bankerville House,  
2nd Floor, 22 Ice House Street

### ICELAND - ISLANDE

Saebjörn Jónsson and Co., h.f.,  
Hafnarstræti 4 and 9, P.O.B. 1131, REYKJAVÍK.  
Tel. 13133/14281/11936

### INDIA - INDE

Oxford Book and Stationery Co. :  
NEW DELHI-1, Scindia House, Tel. 45896  
CALCUTTA 700016, 17 Park Street, Tel. 240832

### INDONESIA - INDONÉSIE

PDIN-LIFI, P.O. Box 3065/JKT., JAKARTA, Tel. 583467

### IRELAND - IRLANDE

TDC Publishers - Library Suppliers  
12 North Frederick Street, DUBLIN 1 Tel. 744835-749677

### ITALY - ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni :  
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE. Tel. 579751/584468  
Via Bartolini 29, 20155 MILANO. Tel. 363083

### Sub-depositari:

Ugo Tassi  
Via A. Farnese 28, 00192 ROMA. Tel. 310590  
Editrice e Libreria Helder,  
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA. Tel. 6794628  
Costantino Eroclano, Via Generale Orsini 46, 80132 NAPOLI. Tel. 405210  
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO. Tel. 865446  
Libreria Scientifica, Dott. Lucio de Biasio "Aemio"  
Via Meravigli 16, 20123 MILANO. Tel. 807679  
Libreria Zanichelli  
Piazza Galvani 1/A, 40124 Bologna. Tel. 237389  
Libreria Latas, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO. Tel. 519274  
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata dalle migliori librerie nelle città più importanti.

### JAPAN - JAPON

OECD Publications and Information Center,  
Landside Akasaka Bldg., 2-3-4 Akasaka  
Minato-ku, TOKYO 107. Tel. 586.2016

### KOREA - CORÉE

Pai Korea Book Corporation,  
P.O. Box n° 101 Kwangwhamun, SÉOUL. Tel. 72.7369

### LEBANON - LIBAN

Documenta Scientifica/Rodico,  
Edison Building, Bliss Street, P.O. Box 5641, BEIRUT.  
Tel. 354429 - 344425

### MALAYSIA - MALAISIE

University of Malaya Co-operative Bookshop Ltd.  
P.O. Box 1127, Jalan Pantai Baru  
KUALA LUMPUR. Tel. 577701/577072

### THE NETHERLANDS - PAYS-BAS

Saatsinigerijverij, Verzetsboekhandel,  
Chr. Plantijnstraat 1 Postbus 20014  
2500 EA S-GRAVENHAGE. Tel. nr. 070.789911  
Voor instellingen: Tel. 070.789208

### NEW ZEALAND - NOUVELLE-ZÉLANDE

Publications Section,  
Government Printing Office Bookshops:  
AUCKLAND: Retail Bookshop, 25 Rutland Street,  
Mail Orders: 85 Beach Road, Private Bag C.P.O.  
HAMILTON: Retail: Ward Street,  
Mail Orders: P.O. Box 857  
WELLINGTON: Retail: Mulgrave Street (Head Office),  
Cubaade, World Trade Centre  
Mail Orders: Private Bag  
CHRISTCHURCH: Retail: 159 Hereford Street,  
Mail Orders: Private Bag  
DUNEDIN: Retail: Princes Street  
Mail Order: P.O. Box 1104

### NORWAY - NORVÈGE

J.G. TANUM A/S  
P.O. Box 1177 Sentrum OSLO 1. Tel. (02) 80.12.60

### PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quid-E-Azam, LAHORE 3.  
Tel. 66839

### PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74,  
1117 LISBOA CODEX. Tel. 360582/3

### SINGAPORE - SINGAPOUR

Information Publications Pte Ltd,  
Pei-Fu Industrial Building,  
24 New Industrial Road N° 02-06  
SINGAPORE 1953. Tel. 2831786, 2831798

### SPAIN - ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.,  
Castelló 37, Apartado 1223, MADRID-1. Tel. 275.46.55  
Librería Bosch, Ronda Universidad 11, BARCELONA 7.  
Tel. 317.53.08, 317.53.58

### SWEDEN - SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl. Hovbokhandel,  
Box 16 356, S 103 27 STH. Regeringsgatan 12,  
DS STOCKHOLM. Tel. 08/23.89.00  
Subscription Agency/Abonnements:  
Wennergren-Williams AB,  
Box 13004, S104 25 STOCKHOLM.  
Tel. 08/54.12.00

### SWITZERLAND - SUISSE

OECD Publications and Information Center  
4 Simrockstrasse 5300 BONN (Germany). Tel. (0228) 21.60.45  
Local Agents/Agents locaux  
Librairie Payot, 6 rue Graess, 1211 GENÈVE 11. Tel. 022.31.89.50

### TAIWAN - FORMOSE

Good Faith Worldwide Int'l Co., Ltd.,  
9th floor, No. 118, Sec. 2,  
Chung Hsiao E. Road  
TAIPEI. Tel. 391.7396/391.7397

### THAILAND - THAÏLANDE

Sukait Siam Co., Ltd., 1715 Rama IV Rd,  
Samsay, BANGKOK 5. Tel. 2511630

### TURKEY - TURQUIE

Kültür Yayınları İ-Türk Ltd. Sti.  
Atatürk Bulvarı No: 191/Kat. 21  
Kavaklıdere/ANKARA. Tel. 17 02 66  
Dolmabahçe Cad. No: 29  
BESIKTAS/ISTANBUL. Tel. 60 71 88

### UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office,  
P.O.B. 276, LONDON SW8 5DT.  
(postal orders only)  
Telephone orders: (01) 622.3316, or  
49 High Holborn, LONDON WC1V 6HB (personal callers)  
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM, BRISTOL,  
MANCHESTER, BELFAST.

### UNITED STATES OF AMERICA - ÉTATS-UNIS

OECD Publications and Information Center, Suite 1207,  
1750 Pennsylvania Ave., N.W. WASHINGTON, D.C. 20006 - 4582  
Tel. (202) 724.1857

### VENEZUELA

Librería del Este, Avda. F. Miranda 52, Edificio Galpan,  
CARACAS 106. Tel. 32.23.01/33.26.04/31.58.38

### YUGOSLAVIA - YOUGO-SLAVIE

Jugoslavenska Knjiga, Knez Mihajlova 2, P.O.B. 36, BEOGRAD.  
Tel. 621.992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :  
OCDE, Bureau des Publications, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to:  
OECD, Publications Office, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

**PUBLICATIONS DE L'OCDE**

**2, rue André-Pascal  
75775 PARIS CEDEX 16**

**N° 43102**

**(10 85 41 2) ISBN 92-64-22647-8  
ISSN 0304-3363**



ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

## ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

Études annuelles du développement et des perspectives économiques dans chaque pays de l'OCDE.

Abonnement (Série 1984-1985)    US\$ 75,00    £ 34,00    F 340,00

**(10 85 41 2) ISBN 92-64-22647-8**  
**ISSN 0304-3363**

**F 20/500**

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

## PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

En juillet et en décembre, dans les Perspectives économiques de l'OCDE, le Secrétariat étudie les évolutions économiques les plus récentes dans la zone de l'OCDE et évalue les perspectives au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives. En supplément, une série d'Études Spéciales facilite l'interprétation des tendances économiques.